

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane Mira Bejaia

Faculté des sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestion



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master

En science de Gestion

Option : Finances d'Entreprises

THEME

IMPACT DE LA PANDEMIE DU COVID -19 SUR LA SITUATION FINANCIERE DES ENTREPRISES ALGERIENNES : ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES DE LA VILLE DE BEJAIA

Présenté par :

M^{elle} : KHELOUFI KENZA

Encadré par :

M^{me} MAHFOUD Nacera

Année universitaire :

2020 –2021

DEDICACES

A mes parents

A mes frères et sœurs

A toute ma famille

A mes amis ainsi qu'à tous ceux qui me sont chers

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier et à exprimer toute ma reconnaissance à ma Directrice de mémoire, madame le professeur MEHFOUD NACERA, pour sa Disponibilité, sa confiance, ses précieux conseils et à la liberté qu'elle m'a Accordée tout au long de ce travail.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'examiner ce mémoire.

Je présente mes remerciements à tous les enseignants de la faculté des sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion de l'université Abderrahmane-Mira de Bejaïa, pour leurs enseignements qui m'ont été d'une grande utilité.

Mes remerciements s'adressent également à tous les dirigeants des entreprises qui Ont accepté de me recevoir et de répondre à mes questions. Je saisiss l'occasion pour remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à diffuser mon questionnaire et à me rapprocher de ces entrepreneurs.

Mes éveillés remerciements vont aussi à ma famille, à mes amis ainsi qu'à Toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration et à la finalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

DEDICACES.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
SOMMAIRE	
LISTE DES ABREVIATIONS	
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I: L'ENVIRONNEMENT GENERAL DES ENTREPRISES ALGERIENNE	
Introduction.....	04
I-Réalités des PME algérienne.....	04
1- Définition de la PME en Algérie.....	05
2- Aperçu des PME Algériennes et leurs répartitions	06
II- Caractéristiques et environnement des PME Algériennes : des obstacles pour leurs développements.....	13
1- Caractéristiques des PME algériennes	13
2- Un environnement défavorable au développement des PME.....	15
Conclusion.....	20
CHAPITRE II: LES EFFETS DE LA PANDEMIE COVID – 19 SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES ALGERIENNES	
Introduction.....	21
1- EVOLUTION DE LA PANDEMIE EN ALGERIE.....	21
2- Apparition de la covid-19 en Algérie	22
3-L'évolution de La situation épidémiologique en Algérie.....	24
4-Les mesures d'urgences prise par les autorités algériennes.....	30
I. LES CONSEQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID-19...34	
1- Conséquences de la crise sanitaire en Algérie	34
2- Les entreprises algériennes face à la pandémie covid -19.....	42
3- Les solutions envisagées pour soutenir les entreprises en difficultés financière.....	60
Conclusions.....	69
CHAPITRE III : IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE LA VILLE DE BEJAIA	

Introduction.....	71
I- L'environnement des entreprises au niveau de la wilaya de Bejaia.....	71
1- Etat des lieux des PME de la wilaya de Bejaia.....	71
2- Les PME dans la wilaya de Bejaia: Caractéristiques et Répartition	74
3- Méthodologie et organisation de la recherche.....	77
II- Analyse des Résultats de l'entreprise.....	80
1- Présentation des entreprises enquêtées.....	80
2- Situation des entreprises enquêtées.....	82
3- Impacts du covid-19 sur les entreprises algériennes.....	83
Conclusions.....	111
CONCLUSION GENERALE.....	113
BIBLIOGRAPHIE.....	117
LISTE DES ANNEXES.....	121
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	128
TABLES DE MATIERES.....	133

Liste des abréviations

ABEF : Association des Banques et Etablissements Financiers.

ANEM : Agence National de Gestion du Micro-crédit en Algérie.

ANSEG : Agence National de Soutien à L'emploi des Jeunes.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CERIST : Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique.

CHU: Centre Hospitalier – Universitaire.

CKD: Completely Knocked Down.

CNAC: Caisse National D'assurance Chomage.

CNI: Conseil National de L'investissement.

COVID-19 : Coronavirus Disease 2019.

CVSC : Commission de Veille et de Suivi l'évolution de L'épidémie du Coronavirus (covid-19).

DGC : Direction Générale Du Commerce

DPAT : Direction

DPME : Direction Des Petite Et Moyenne Entreprise.

EHS : Etablissement Hospitalier Spécialisé.

EVPT : Entreprises des vallées des paillons.

FNHA : First Nations Health Authority.

FNI : Fonds National D'investissements

FMI : Fonds Monétaire International.

IDM : Internet Download Manager.

INSP : Institut Nationale de Santé Publique.

IPA : Institut Pasteur d'Algérie.

MSPRH : Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

ONS : Organisation National des statistiques.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

PCR : Polymerase Chain Reaction.

PME : Petite et Moyenne Entreprises

SARS – Cov-19 : Sèvre Acute Respiratory Syndrome Corona virus 2.

SKD : Semi Knocked Down.

TESTAG : Test Antigénique Covid-19

Introduction générale

L'entreprise, a toujours été considérée la force principale de la croissance économique d'un pays, elle constitue le moteur du progrès économique et social étant donné que son objectif majeur est la création de la richesse et de l'emploi. Comme toute œuvre humaine, une entreprise naît, croît, se développe et souvent disparaît afin d'assurer son fonctionnement et sa continuité, créances clients.

Dans certains cas, les entreprises qui n'arrivent pas à s'adapter à l'évolution de leur environnement économiques et de faire face à ses changement deviennent des entreprises en difficultés, ces difficultés ne conduisent pas automatiquement à l'échec (liées à son exploitation, au financement de ses investissements ou le manque de liquidités), cela peut simplement être synonyme d'une période de crise permettant un meilleur renouveau par la suite. Cette situation correspond à ce que traversent les entreprises algériennes depuis le 25 février 2020 suite à la crise sanitaire du COVID-19 engendrant des perturbations dans l'économie algérienne notamment dans la vie des entreprises qui ont été considérablement touchées par l'arrivée de cette pandémie .

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a défini la pandémie du covid-19 comme une maladie infectieuses qui a fait son apparition en Chine dans la province du Hubei, causée par un agent pathogène nouveau, cet agent se propage facilement d'un être humain à un autre : la maladie a atteint un très grand nombre de personnes dans une cône géographiques très étendue, cette maladie a imposé un «grand confinement » et c'est le nom que la (FMI) a donné à cette pandémie en référence à « la grande dépression » des années 30. Suite au confinement qui a été précédé par des mesures préventives l'activité des entreprises a été impactée à travers des multiples canaux de transmissions, principalement l'arrêt de la production, la fermeture des points de vente et l'arrêt de recouvrement interentreprises ainsi que la suspension des opérations du commerce international ce qui a aggravée la situation financières des entreprises.

Les entreprises algériennes, se trouvent confrontées à un environnement dynamiques en changement radical ; dans l'objectif de s'adapter, elles doivent réfléchir à un nouveau mode de gestion, concevoir de nouvelles stratégies et intégrer une nouvelle organisation pour transformer les menaces en opportunités et exploiter les points forts ; la survie et la pérennité de ces entreprises dépend de leur adaptation à l'environnement externe ; assurer la continuité de sa production et sa productivité essentielles, et aussi pour assurer les besoins de consommation de la population et la rentabilité de l'entreprise. En revanche, ces entreprises (publiques ou privées), confrontées à cette situation exceptionnelle, sont entrain de trouver des

solutions afin de garder le rythme de leurs activités, et cela par l’application d’une nouvelle réglementation en vigueur, la fermeture totale ou partielle des unités de production ou des services administratifs, la mise en congé des employés, le travail à domicile ou par l’utilisation des technologies de communication à distanceEtc.

Aujourd’hui, la pandémie du covid 19 a aggravée la situation financière des entreprises quel que soit leur tailles et leurs forme. Elles sont appelées à sensibiliser entre eux afin de pouvoir assurer leurs pérennité et de mesurer leurs performance et leurs gestion afin d’éviter la faillite. C’est dans ce sens que notre choix est porté sur le thème : impact de la pandémie du covid 19 sur la situation des entreprises à travers une enquête de terrain auprès de quelques entreprises publiques et privée de la wilaya de Bejaia Cette étude de terrain vise à révéler l’impact du covid 19 sur le fonctionnement des entreprises algériennes, les PME et TPE en particulier.

L’objectif de ce travail est de comprendre les difficultés auxquelles les entreprises algériennes sont-t-elles confrontées à l’ère de la pandémie que traverse notre pays. Alors : **quel est l’impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur la situation des entreprises algériennes ? Et comment celles-ci ont pu profiter des mesures entreprises par l’Etat ?”**

De cette problématique découlent les questions secondaires suivantes :

- 1- Quelle est la situation financière des entreprises algérienne en période de la crise sanitaire ?
- 2- Comment le gouvernement algérien a-t-il réagit face à cette crise sanitaire ?
- 3- Quelle sont les mesures d’ajustements et de redressement adoptées par l’entreprise ?

Notre réflexion est basée sur les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Les difficultés rencontrées par l’entreprise sont dues à la crise sanitaire liée au Covid-19, qui a touché notre pays d’une manière rapide ce qui a aggravé la situation financière de l’entreprise.

Hypothèse 2 : Les petites et moyennes entreprises (PME) sont beaucoup plus affectées par les effets vicieux de la pandémie que les grandes entreprises.

Afin d'atteindre notre objectif, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

Une recherche bibliographique qui nous a permis de cerner l'environnement de l'entreprise et les méthodes de gestion en période de crise ;

.Une étude de terrain sous forme d'une enquête auprès de quelques entreprises de la wilaya de Bejaia, dans le souci de comprendre les difficultés rencontrées suite à la propagation de la pandémie dans la wilaya.

- Un questionnaire a été distribué sur les dirigeants des entreprises de notre échantillon d'étude au niveau de la wilaya de Bejaia, afin de recueillir des données chiffrées en temps réel, au cœur de la crise sanitaire du coronavirus.

Notre travail sera organisé en trois chapitres : le premier chapitre, est consacré aux caractéristiques des PME algériennes, l'intérêt qu'elles ont suscité et au rôle économique et social de celles-ci.

Le second chapitre traitera l'effet de la pandémie du covid-19 sur l'activité de ses entreprises la première section sera consacrée pour l'évolution de la pandémie, La deuxième présentera les principales conséquences de cette crise sur l'Algérie à savoir sur le plan économique, social, éducation, santé.....etc.

Le troisième chapitre sera destiné à évaluer et suivre l'impact de la crise du covid-19 sur les entreprises de différents secteurs et taille au niveau de la wilaya de Bejaia. Ou on parlera sur le cas de la wilaya de Bejaia ainsi que le traitement des données.

Chapitre I

L'environnement général des entreprises Algérienne

Introduction

En Algérie, et depuis l'indépendance, le secteur public est le plus dominant, Au début des années quatre-vingt, le secteur privé a été libéré en raison de la chute des prix du pétrole et la montée de la contestation sociale, qui a poussé les pouvoirs publics algériens à apporter des réformes économiques et libérer le secteur privé.

En réalité, les grandes entreprises publiques ne pourront pas à elles seules, prendre en charge la relance économique et que les petite et moyenne entreprises privés sont susceptibles de jouer un rôle économique et social, que son objectif majeur est la création d'emploi, de valeur ajoutée et la formation du Produit Intérieur Brut.

L'objectif de ce chapitre de décrire l'environnement des entreprises algériennes notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Nous avons scindé ce chapitre en deux sections. Dans la première, nous avons traité la réalité des PME algériennes, leurs développements, et leur rôle. Dans la seconde section, nous avons présenté les différentes caractéristiques qu'elles disposent.

I-Réalités des PME algériennes

Actuellement et depuis la fin des années 90. Les petites et moyennes entreprises occupent une place très importante dans le paysage économique algérien. L'échec des nombreuses politiques économiques des années 70 et 80, basées sur l'industrie industrialisant et le gigantisme inspiré du modèle soviétique, a poussé l'état algérien, comme toutes les économies, à promouvoir les entreprises de petite dimension.

En effet, l'Algérie a pris conscience de l'importance des PME à partir du milieu des années 90 et a engagé des politiques visant à faciliter la création et le développement de ce type d'entreprises. La création de plusieurs organismes tels que : l'ANSEJ¹, la CNAC et l'ANGEM et des fonds de garantie aux PME, a encouragé les entrepreneurs algériens et notamment les plus jeunes puisque le nombre des PME a augmenté durant les quinze dernières années. En effet, « les chiffres de création des PME montrent que 60% des PME existant en 2000 ont été créées après 1991² »

¹ Dénommée Agence National d'appui et de développement de l'entrepreneuriat depuis Novembre ,2020.

² Madoui. M, Danieul. P.N, «Entrepreneurs maghrébins-terrains en développement », Ed KARTHALA, France, 2010, P.81

1. Définition de la PME en Algérie

Jusqu' en 2001, la notion de petite et moyenne entreprise n'était pas claire, la PME n'avait pas de définition officielle. L'ONS définissait la PME selon des contextes différents en se basant sur le nombre d'effectifs. En 2001, l'Algérie adopta la définition donnée par l'union européenne à la PME et qui a été recommandée par l'OCDE à un grand nombre de pays³.

La définition officielle de la PME est donc celle donnée par la loi 01-18 du 21 décembre 2001 portant loi d'orientation pour la promotion de la PME et qui a défini la PME et les outils de sa promotion. Cette loi, dans son quatrième article, définit la PME comme étant « Toute entreprise de production de bien et/ou de services ; employant 01 à 249 personnes ; dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 Milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars et dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises⁴ ». En outre, la loi 01-18 distingue, dans ces articles 05,06 et 07, trois types d'entreprises :

- ✓ **La moyenne entreprise (ME)** : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars, ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de dinars.
- ✓ **La petite entreprise (TE)** : toute entreprise employant de 1 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars, ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de dinars.
- ✓ **La très petite entreprise (TPE)** : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 200 millions de dinars, ou dont le total du bilan ne dépasse pas les 10 millions de dinars.

³ Karim, SI LEKHAL, Youcef KORICHI et ALI GABOUSSA, « les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises algériennes n°04,2013 .P30

⁴Journal officiel de la république algérienne N°77, 15 décembre 2001, chapitre 2 articles 4, P5.

Tableau N °1 : Les différents types d'entreprises en Algérie.

Catégorie d'entreprises	Nombre d'effectifs	Chiffre d'affaires en DA	Total du bilan en DA
Moyenne entreprise	De 50 à 249 salariés	200 millions à 2 milliards	100 à 500 millions
Petite entreprise	De 10 à 49 salariés	20 millions à 200 millions	< à 100 millions
Très petite entreprise	De 01 à 09 salariés	< à 20 millions	< à 10 millions

Source : réalisé par nos soins à partir de la loi N°01.18 du 21 décembre 2001 sur l'orientation et la promotion de la PME.

2. Aperçu des PME algériennes et leurs répartitions

Depuis les années 90, le secteur des PME algérien a connu une forte progression à travers certains nombres de programmes et de politiques, notamment, la loi d'orientation des PME en 2001, la création de CNI, etc.

Dans ce qui suit, nous présenterons quelques statistiques et éléments d'information concernant l'évolution et la répartition des PME en Algérie.

2.1-Répartition des PME selon leurs statuts juridiques

Depuis les réformes économiques lancées à la fin des années 80 et début des années 90, le secteur privé s'impose de plus en plus en Algérie. En effet, avec les réformes et la mise en place des différents dispositifs d'appui à la création d'entreprises, l'investisseur privé ne cesse de s'imposer, en particulier dans le secteur PME.⁵

Les deux tableaux ci-dessous montrent que les PME publiques ne représentent qu'une fine partie de L'ensemble des PME alors que les PME privées sont d'une majorité écrasante.

L'écart entre ces deux secteurs, en observant les statistiques des années précédentes, est croissant puisqu'il y a une forte création d'entreprises privées et un recul des PME étatiques

⁵Moez AHMED, Idem.

Tableau N°2 : Répartition des PME selon leurs statuts et propriété du capital au 31.12. 2019.

Type de PME par statuts juridiques		Nombre de PME	Part (%)
1. PME Privées	Personne morales	671 267	56,25
	Personne physiques dont : profession libérales	247 275	20,72
	Activités artisanales	274 554	23 ,01
	Total PME privées	1 193 096	99,98
2. PME Publiques	Personnes morales	243	0,02
	Total PME publiques	243	0,02
	Total	1 193 339	100,00

Source : réalisé par nos soins à partir du bulletin d'information statistique de l'entreprise Algérienne N°36. Du mois d'avril 2020 du Ministère de l'industrie et des mines.⁶

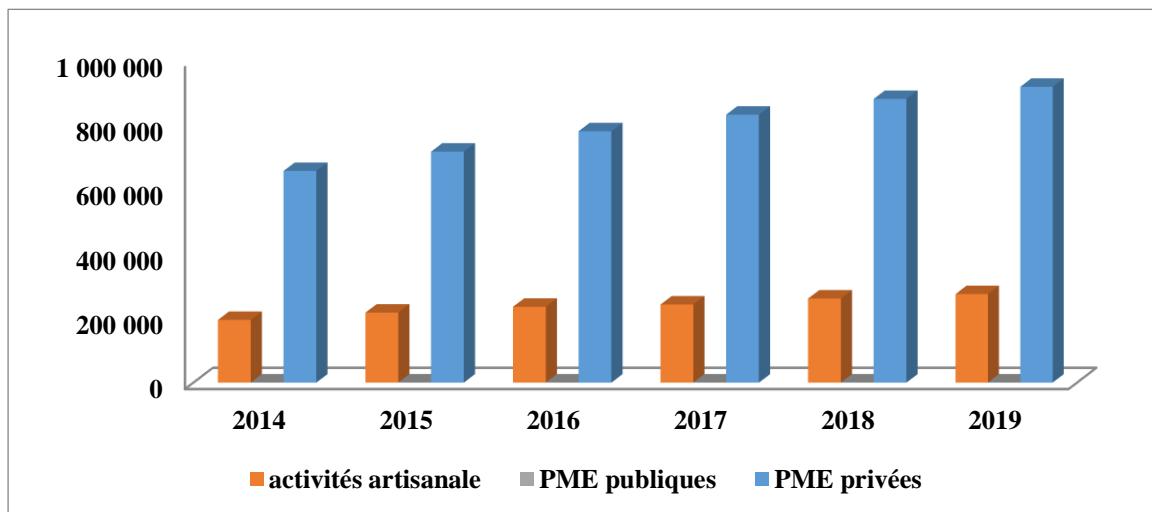
Le tableau et le graphique ci-dessous montrent que l'évolution des PME privées suit une courbe ascendante, en particulier entre .et A l'inverse des PME privées, l'évolution des PME publiques suit une courbe descendante à l'exception de l'année qui est marquée par la création de quelques entreprises.

Tableau N° 3 : Evolution de la population globale des PME en Algérie (2014-2019).

Type de PME	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PME privées	656 949	716 895	780 339	831 914	880 950	918 542
Activités artisanales	194 562	217 142	235 242	242 322	260 652	274 554
PME publiques	542	532	390	267	261	243
TOTAL	852 053	934 569	1 022 621	1 074 503	1 141 863	1 193 339
Evolution	-	9,7%	9,42%	5,07%	6,3%	4,5%

Source : réalisé par nos soins à partir des données du ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement (2019). Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement (2016 et 2018).

⁶ www.industrie.gov.dz.

Graphique N°1 : Évolution des PME algériennes durant la période 2014-2019

Source : réalisé par nos soins à partir des données du tableau N°3.

2.2- Répartition des PME selon leur taille

Malgré la prédominance des Petites et Moyennes Entreprises en Algérie, la catégorie Moyenne Entreprise (ME) ne représente qu'une fine partie des PME. En effet, la typologie de la population PME révèle une insuffisance en entreprises de la moyenne taille et même de petite taille (PE), puisque 90% des PME sont des micros entreprises (Très Petites Entreprises TPE) ; ce chiffre est nettement supérieur en 2019⁷.

D'après les données du tableau ci-après, nous pouvons constater que seulement 4 773PME créées en 2019 sont de taille moyenne soit 0,4 %, alors que les PME de très petite taille représentent 97 % de l'ensemble des nouvelles PME. Par ailleurs, cette tendance n'est pas spécifique aux PME algériennes puisque la prédominance du poids des TPE est affichée dans de nombreux pays⁸, en effet, les statistiques montrent qu'en moyenne, « les TPE représentent 92% de l'ensemble des PME de l'union européenne en 2005 ⁹».

⁷ Bulletin d'information statistiques de la PME N° 34, indicateurs 2019.

⁸ KADI.M, « relation entre PME et emploi en Algérie : quelles réalités ? », colloque international sous le thème « évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2014-2019 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique », université de Sétif, Algérie, mars 2019

⁹KADI.M, « relation entre PME et emploi en Algérie : quelles réalisations ? », colloque international sous le thème « évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique », université de Sétif, Algérie, mars 2013.

Tableau N°4 : Répartition des PME (personne morales) créées durant 31 décembre 2019, selon la taille

PME par nombre d'effectifs	Nombre de PME	Part %
très petites entreprises (TPE) 1 à 9 salariés	1 157 539	97
Petite entreprise (PE) 10 à 49 salariés	31 027	2,6
Moyennes entreprise (ME) 50 à 249 salariés	4 773	0,4
Total des PME publiques	1 193 339	100

Source : réalisé par nos soins à partir du Bulletin d'information N°36 du mois de décembre 2019 du Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement.

2.3-Répartition des PME par secteurs d'activité

Les PME algériennes exercent dans différents secteurs d'activités. Les PME (personnes morales) exercent dans cinq (05) secteurs : l'industrie, les services, l'agriculture et la pêche, bâtiment et travaux publics, hydrocarbure, mine et carrières. Quant aux PME (personnes physiques) sont présentent dans trois principaux secteurs : santé, justice, exploitation agricole. La troisième catégorie regroupe toutes les activités artisanales.

Le tableau ci-dessous montre que près de 55% des PME privées exercent dans le secteur des services et (28,33%) d'entre elles sont dans le secteur travaux publics ; dans le secteur des hydrocarbures, la participation des PME privés n'est que de 0,45%. Inversement au secteur privé, les PME publiques sont présentes dans l'agriculture et pêche à hauteur de 38,7%, suivit du secteur industriel 29,63%. Sur l'ensemble des PME (personnes morales), les chiffres sont presque les mêmes que ceux des PME privées du fait de la prépondérance numérique de celles-ci. Les PME (personnes physiques), quant à elles, exercent dans trois secteurs : Santé, justice et l'agriculture), comme le montre le tableau ci-après.

Tableau N°5 : Répartition des PME (personnes morales) par secteurs d'activité au 31.12.2019.

Secteurs d'activités	PME privées		PME publiques		Total personnes morales	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
Industrie	103 621	15,44	72	29,63	103 693	5,44
Services	367 040	54,68	60	24,69	367 100	54,67
BTPH	190 155	28,33	15	6,17	190 170	28,32
Agriculture et pêche	7 387	1,1	94	38,7	7 481	1,11
Hydrocarbures, énergie, mines et services liés	3064	0,45	2	0,81	3066	0,46
Total	671 267	100	243	100	651 510	100

Source : réalisé par nos soins à partir du bulletin d'information N°36 du mois d'Avril2020 du Ministère du développement industriel et de la Promotion de l'Investissement.

Nous constatons à partir des données du tableau ci-dessous, que 68,65 % des PME (personnes morales) sont sous forme d'exploitations agricoles, 20,51% de ces PME exercent dans le secteur de la santé (médecins indépendants, dentistes, pharmaciens.etc), les autres PME, soit 10,85%, sont dans le secteur de la justice (avocats, notaires.etc.).

Tableau N°6 : Répartition des PME (personnes physique) par secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Nombre de PME au 31.12.2019	Part (%)
Santé	50 710	20,51
Justice	26 819	10,85
Exploitations agricoles	169 746	68,65
Total	247 275	100

Source : Bulletin d'information N°36, op.cit.

2.4-PME algériennes et emploi

Les petites et moyennes entreprises, en particulier les TPE, abritent un bon nombre d'emplois en Algérie. Plus encore, les PME participent considérablement à la création d'emploi. Les données de la caisse nationale de l'assurance sociale (CNAS) montrent, qu'à la

fin du premier semestre de l'année 2019, le nombre total des emplois dans le secteur PME est de 1.915.49511. Les employeurs des PME privées et artisans sont inclus dans le chiffre avancé par la CNAS. Le tableau ci-après donne la répartition des effectifs des PME par statuts juridiques.

Le tableau ci-dessous, indique la faible participation des PME publiques à l'emploi total des PME avec seulement 0,73%. Les employeurs représentent 41,35% des emplois, cela peut être expliqué par la petite dimension qui caractérise les PME algériennes. En effet, la fraction des effectifs des PME sur leur nombre, nous donne une moyenne de 2,89 ; cela veut dire que les PME algériennes emploient en moyenne 03 à 04 personnes. Cette moyenne est plus faible encore, si nous prenons seulement les salariés des PME privées, soit 1.671.473¹⁰ personnes ; la moyenne sera alors de 1,69 ce qui veut dire que les PME privées emploient en moyenne deux à trois Personnes.

Tableau N°7 : Participation des PME à l'emploi Au 31.12.2019

Types de PME		Nombre d'emplois	Part (%)
PME privées	Salariés	1 671 473	57,92
	Employeurs	1 193 093	41,35
	Total	2 864 566	99,27
PME publiques		21 085	0,73
Total		2 885 651	100

Source : Bulletin d'information N° 36, op.cit.

La participation des PME à l'emploi reste relativement faible en Algérie, Puisque les 1.193.093 postes d'emploi ne représentent qu'un peu plus de 17% de L'emploi total, alors que dans les pays développés, ce pourcentage est nettement plus élevé¹¹. Néanmoins, les PME algériennes ont créé pas moins de 114.772postes d'emplois entre fin juin 2016 et fin juin 2017, soit une baisse de 07,16% par rapport à 2016 alors qu'elle était de 9,91% de 2014 à 2015¹².

¹⁰ Données CNAS 2020, cité in bulletin d'information N°36. Op.cit.

¹¹ Centre de documentation de l'économie française, statistiques canada (2011), OMC, union des entreprises pour l'Emergence du Sénégal –UDEES, oxford business group.

¹²Direction des systèmes d'informations et des statistiques du ministère de la petite et moyenne Entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information économique N° :28, 2015.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de l'emploi du secteur PME durant ces dernières années. D'après les statistiques données par ce tableau nous permettent de constater deux périodes dans l'évolution de l'emploi du secteur PME ; de 2014 jusqu'à 2016, nous observons un recul de la croissance de l'emploi, celle-ci enregistre une amélioration depuis 2015. Néanmoins, nous pouvons signaler la non déclaration de l'ensemble des emplois créés par les PME ce qui rend difficile de donner les chiffres exacts. Cette sous-déclaration des ressources utilisées est due, selon Bouyacoub.A, au fait que « le financement et les sources en main-d'œuvre sont souvent d'origine familiales¹³ »

Tableau N°8 : Evolution de l'emploi des PME en Algérie au 31/12/2019.

Effectifs	2014	2015	2016	2017	2018	2019
nombre	2 157 232	2 371 020	2 540 698	2 655 470	2 724 264	2 885 651
Evolution en %	–	9.91%	7.16%	4.52%	2.59%	5,92%

Source : réalisé par nos soins à partir des données Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement, et du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

2.5-PME algériennes et création de valeur ajoutée

La participation des PME dans la création de la valeur ajoutée, hors hydrocarbure, est de 7.338,65 milliards¹⁴de Dinars en 2015 dont la part du secteur privé est de 86,1 %. La participation des PME du secteur privé dans la création de la valeur ajoutée, qui ne représentait que 40% dans les années 90¹⁵ , est de plus en plus forte depuis 2001 et constituait plus de 90 % du total de la valeur ajoutée créée durant ces dernières années.

De plus, le montant de cette participation a presque doublé, rien qu'entre l'année 2015 et 2018 comme le montre le tableau ci-après, Je constate à partir de ces statistiques, que la valeur ajoutée créée par les PME augmente d'année en année et le poids du secteur privé ne cesse de s'affirmer.(cf. tableau 09)

¹³Abdou. A, Bouyacoub.A et al, « entrepreneurs et PME : approches Algéro-françaises », éd L'Harmattan, Paris, 2004, P.12

¹⁴Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement, bulletin d'information N° 18, Statistique de la PME 2010, disponible sur le site officiel du ministère : www.mipi.dz.

¹⁵Merzouk.F, « les PME et compétitivité en Algérie », université de brouira, Algérie, 2009, P.5.

Tableau N°9 : PME et création de la valeur ajoutée (hors hydrocarbures)

Secteur juridique	2015		2016		2017		2018	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Part du public dans la VA	1313,36	14,22	1414,65	14,23	1291,14	12,775	1362,21	12.51
Part du privé dans la VA	7338,65	86,1	8529,27	85,77	8815,62	87,225	9524,24	87.49
TOTAL	8526,58	100	9237,87	100	10106,8	100	10886.	100
								62

Source : réalisé par nos soins à partir des données du Ministère du Développement industrie et de la Promotion de l'Investissement.

II. Caractéristiques et environnement des PME algériennes : des obstacles pour leurs développements

Les petites et moyennes entreprises algériennes sont caractérisées par leur petite dimension et leur fragilité financière. Elles exercent dans des marchés locaux et elles sont gérées par des individus qui n'ont, pour la plupart, aucune notion du management.

Ces entreprises évoluent dans un environnement défavorable, caractérisé par le poids de l'informel et un climat des affaires inadéquat.

1- Caractéristiques des PME algériennes

La majorité des PME algériennes sont récentes, créées par de jeunes entrepreneurs à l'aide des différents organismes de soutien. Ces PME sont de type TPE fragiles financièrement et leurs fondateurs n'ont généralement aucune expérience dans le domaine.

Des PME traditionnelles et de petite dimension Nous avons vu en haut que la grande majorité des PME algériennes sont de type TPE exerçant essentiellement dans le secteur des services et particulièrement dans le commerce. Ces PME sont, dans leur grande majorité, familiales ou individuelles et gérées par des personnes qui n'ont, généralement, aucune formation dans le

domaine de la gestion. Le Conseil National Consultatif pour la promotion des PME (CNC-PME), lors de la réunion tenue en 2019,

Reconnait que « les PME algériennes sont les moins préparées à faire face au défi de la mondialisation¹⁶ »

En effet, les PME managériales sont rares en Algérie. Hormis les quelques entreprises de taille moyenne, la plupart des PME sont soit un héritage familial, soit créée dans le cadre des différents programmes d'aide à la création d'entreprises. Ces programmes ne sont, malheureusement, que des instruments utilisés par les pouvoirs publics pour acheter la paix sociale et où les dossiers sont sélectionnés par des agents qui, eux-mêmes, n'ont aucune formation dans le domaine de gestion ou d'économie. Par conséquence, les PME algériennes sont gérées par des personnes qui n'ont ni formation, ni expérience dans le domaine.

1 .1- Des PME concentrées dans quelques villes du pays

Il existe une distorsion dans la répartition géographique des PME algériennes. En effet, l'implantation des PME dans le pays présente une répartition inégale où plus de la moitié (53,05%)¹⁷ de ces entreprises, sont concentrées dans seulement une douzaine de wilayas sur 48, dont les trois premières sont : Alger avec 11,51%, Tizi-Ouzou avec 05,94% et Oran avec 04,70%.

Selon la répartition spatiale du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), Les PME sont concentrées dans le nord du pays elle regroupe ,830 438 PME, soit près de 70%des PME du pays, suivie par la région des hauts-plateaux avec 262 340 PME soit près de 22%,et les régions du sud et grand sud accueillant 100 561 PME représentant 8,43%du total(Cf. tableau 12).

¹⁶Sadeg. M, Torrés.O, Joyal. A, « la PME algérienne et le défi de l'internationalisation : expériences étrangères », éd le Harmattan, Paris, 2010, P.21

¹⁷ Bulletin d'information N°36 .Op.cit.

Tableau N°10 : Répartition géographique des PME

Région	Nord	Hauts- plateaux	Sud
PME	830 438	262 340	100 561
Taux de concentration (%)	69,59	21,98	8,43

Source : calcul effectué à partir des données du bulletin d'information N° 36 de la Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement, statistique de la PME 2019.

Nous remarquons que les PME sont reparties d'une manière inégale à travers le territoire du pays, cela influence la densité des entreprises par rapport à la population. En effet, dans le sud et le grand sud du pays, nous trouvons une densité allant jusqu'à 6 PME pour 1000 habitants alors que dans le nord ce taux est de 23 dans quelques villes. Ce taux est nettement inférieur à celui des économies des pays développés où « le taux le plus faible est de 45 entreprises pour 1000 habitants¹⁸ »

1.2 -Des PME fragiles

La mauvaise gestion, la petite dimension, la sous-capitalisation et le poids de l'informel sont un ensemble de facteurs qui fragilisent les PME algériennes et qui accroissent leur taux de mortalité. En effet, le taux de mortalité des PME en Algérie est croissant. Durant le premier semestre de 2019, plus de 2.423 PME ont cessé leurs activités, dont 91,06 % sont des personnes morales¹⁹.

2- Un environnement défavorable au développement des PME

L'environnement économique et social de l'Algérie n'encourage pas le développement des entreprises en général et les PME en particulier. Cet environnement est caractérisé par un poids considérable du secteur de l'informel et un climat qui est parmi les plus défavorables au monde.

¹⁸ KADLM, op.cit., P.9.

¹⁹ Bulletin d'information statistique N° 34 de la PME, 2019.

2.1- Le climat des affaires en Algérie

Le climat des affaires en Algérie entrave le développement des entreprises et ce malgré les mesures qui ont été prises par le comité installé à cet effet. En effet, le ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement a désigné, sous la proposition de la banque mondiale, un comité pour l'amélioration du climat des affaires en Algérie. Ce comité, en collaboration avec les représentants de la banque mondiale, de la banque d'Algérie et du ministère de l'industrie, organise des rencontres afin de sensibiliser les opérateurs économiques, les bureaux d'étude ainsi que les organisations patronales et de recenser les obstacles que rencontrent ces derniers²⁰.

Depuis 2017, plusieurs mesures de facilitation ont été prises afin d'améliorer le climat des affaires en Algérie, les plus importantes sont²¹ :

2.1.1- Au titre de la Création d'entreprises : Exonération de tous droits d'enregistrement des actes portant constitution de sociétés créées par les jeunes promoteurs d'investissements éligibles²² à l'aide du « Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes », du « Fonds national de soutien au microcrédit » ou de la « Caisse Nationale d'Assurance Chômage »

2.1.2-Au titre de l'obtention de prêts : des mesures ont été prises dans ce sens afin d'améliorer les conditions d'octroi des crédits d'investissement par le biais de l'instruction N°164 du premier ministre²³ du 16 décembre 2017 qui vise à alléger la procédure d'ouverture bancaire (simplification des ouvertures des comptes et amélioration de la qualité d'accueil) et faciliter l'accès des PME aux crédits d'investissement par la réduction des délais de réponses, la consolidation des nouveaux instruments de financement tel que l'amélioration du leasing et enfin la consolidation du dispositif de garantie institutionnelle ;

2.1.3-Au titre de la Promotion de l'investissement : pour promouvoir l'investissement, l'état algérien, dans sa loi des finances pour 2017, a pris des mesures en vue de réguler l'accès au foncier industriel, notamment « la concession de gré à gré des terrains publics destinés à

²⁰ Bulletin d'information N° 18 de la direction générale de la veille stratégiques, des études économiques et statistiques ,2019.

²¹Article 09 de la loi de finance 2017, journal officiel de la république algérienne N° : 39, du 20 juillet 2017.

²² Loi n°17 -02 10 janvier 2017relative à la promotion de l'investissement, journal officiel de la république Algérienne N° : 40, du 03 AOUT 2017.

²³Revue des mesures d'appui, de facilitation et d'allégement au bénéfice des entreprises et des investisseurs 2016/2017, ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, août 2016. Document disponible sur le site officiel du comité d'amélioration du climat des affaires : www.climatdesaffaires.dz/. Lien du document : http://www.climatdesaffaires.dz/IMG/pdf/rapport_final_mesures_de_facilitation_2016-2017.pdf.

l'investissement, avec un prix fixé par les Domaines et des abattements²⁴ ». Pour ce qui est de la présence des services publics d'appui aux investisseurs dans l'ensemble du territoire, l'Algérie a mis en œuvre des dispositions réglementaires afin d'assurer des guichets uniques dans chaque wilaya

D'autres mesures²⁵ ont été prises en 2017 pour améliorer le climat des affaires en Algérie, notamment la réduction des délais d'octroi des permis de construire et la facilitation du transfert de propriété. Malgré toutes ces mesures, l'Algérie, occupe les derniers rangs parmi 190 pays du classement effectué par le D'oing Business de la banque mondiale en 2020. Pire encore, l'Algérie est classée derrière ses voisins la Tunisie et le Maroc, et très loin derrière la France.

Le classement du D'oing Business pour 2020, comme le montre le tableau ci-dessous, place l'Algérie dans les derniers rangs 157^e place et loin du Maroc et de la Tunisie et même la France dans certains indicateurs. Ce climat freine le développement des petites et moyennes entreprises en Algérie et décourage les investisseurs nationaux et étrangers.

Tableau N°11 : Classement de l'Algérie et les pays avoisinants en 2020 selon la banque mondiale

Indicateurs	Algérie	Maroc	Tunisie	France
Global	157e	53e	78e	32e
Création d'entreprise	152e	43e	19e	37e
Octroi de permis de construire	121e	16e	32e	52e
Raccordement à l'électricité	102e	34e	63e	17e
Transfert de propriété	165e	81e	94e	99e
Obtention de prêts	181e	119e	104e	104e
Protection des investisseurs Minoritaires	179e	37e	61e	45e
Paiement des Taxes et Impôts	158e	24e	108e	61e

²⁴Voir article 15 de la loi de finance 2017

²⁵Pour approfondir, voir le rapport sur les mesures de facilitation et d'allégement relatives à L'environnement de l'entreprise et de l'investissement en Algérie prises en 2016-2017, disponible sur le site officiel du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement

Commerce Transfrontalier	172e	58e	90e	1e
Exécution des Contrats	113e	60e	88e	16e
Règlement de l'insolvabilité	81e	73e	69e	26e

Source : réalisé par nos soins à partir des données du doing business pour 2020. In : <http://francais.doingbusiness.org>.

2.2- Le poids de l'informel

En Algérie, comme dans la plupart des économies en développement, l'économie informelle exerce un implorant poids et entrave le développement de la petite et moyenne entreprise.

L'économie informelle est constituée, selon le Bureau International du Travail(BIT), par « des unités économiques (non agricoles) qui appartiennent, en tant qu'entreprises individuelles, au secteur institutionnel des ménages, qui ne tiennent pas une comptabilité complète et dont la personnalité juridique est confondue avec celle des ménages dont elles dépendent et qui ne sont pas enregistrées ». Connue sous différentes appellations : économie souterraine, économie criminelle, économie non observée, économie parallèle ou encore dans le langage commun Algérien « le trabendo », l'économie informelle en Algérie est exercée de deux manières et donc par deux types d'entreprises ou d'individus²⁶ .

2.2.1-Economie informelle pure²⁷: exercée par des entreprises sans Immatriculation au registre de commerce, non affiliées à la CASNOS et ne paient pas d'impôts ;

2.2.2-Economies informelle hybride : exercée par des entreprises immatriculées Au registre de commerce, non affiliées à la CASNOS et ne paient pas en totalité ou partiellement l'impôt.

Le secteur informel inflige une concurrence déloyale aux PME du secteur formel, le non-paiement d'impôts et la non déclaration des salariés permettent aux entreprises Du secteur informel d'avoir un coût de revient très bas et donc un prix de vente Écrasant. Une pratique qui prend de plus en plus de l'ampleur dans le paysage économique algérien. Encouragée par

²⁶ Rapport pour la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Bureau International Du Travail, Genève, 19-28 Janvier 1993, cité in Bellache.Y, « L'économie informelle en Algérie, une Approche par enquête auprès des ménages : le cas de Bejaia », thèse de doctorat en sciences Économiques, cotutelle université de Bejaia et l'université de Paris-est Créteil, 2010, P.71

²⁷Adair, Bellache.Y, « emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et Mobilité de la main-d'œuvre », revue région et développement N° :35, France, 2012, P.132.

l'exode rural, la croissance du chômage et la crise multidimensionnelle qu'a vécue le pays, l'économie informelle « trabendo » est devenue une culture et son poids ne cesse d'augmenter.

L'environnement économique en Algérie se caractérise par l'importance du secteur de l'informel et une pratique des affaires défavorable ce qui constitue des contraintes au développement de la PME existantes et au découragement des investisseurs.

Conclusion

L'analyse de la situation des entreprises algériennes montre clairement que les Petites et Moyennes Entreprises ont confirmé leur importance au sein de l'économie algérienne par leurs contribution à l'emploi, à la création de valeur ajoutée et à la formation du PIB. Ces PME sont pour la majorité des entreprises privées créées à l'aide des différents organismes d'aide et de garantie des crédits de celles-ci.

Les PME Algériennes sont caractérisées par leur petite dimension, leur fragilité financière et leur absence sur les marchés internationaux. Leurs propriétaires-dirigeants sont majoritairement jeunes n'ayant pas d'expérience dans le domaine de finance.

Chapitre II

**Les effets de la pandémie du
covid-19 sur l'activité des
entreprises Algérienne.**

Introduction :

Nous vivons aujourd’hui une crise sanitaire aigue due à une infection sévère : coronavirus qui a touché l’économie et les entreprises algériennes depuis la fin février 2020.

Plusieurs entreprises publiques et privées ont été impactées directement ou indirectement par cette pandémie soit négativement (arrêts total ou partiel du travail, baisse de productivité) ou positivement :(utilisation de nouvelles technologies, réorganisation du travail nouvelles stratégies), cette crise a mené les entreprises à réfléchir à de nouvelles approches managériales.

L’objectif de ce chapitre est d’étudier la situation épidémiologique du coronavirus en Algérie tout en analysant l’impact de cette situation sur les entreprises algériennes.

Afin d’atteindre cet objectif, nous avons organisé ce chapitre en deux sections : la première portera sur l’évolution de la pandémie dans le monde et en particulier dans notre pays, ainsi que les mesures d’urgences prises par le gouvernement afin de réduire le nombre de contamination. La deuxième section sera consacrée l’étude des principales conséquences de cette crise en Algérie et en particulier sur l’activité des entreprises.

I-évolution de la pandémie du covid-19 en Algérie

Une pandémie (**du grec pan, tout et démos = peuple**) ²⁸est une épidémie qui s’étend à la quasi-totalité d’une population d’un continent ou de plusieurs continents.

Elles sont généralement classées comme des épidémies en raison de la propagation rapide d’une maladie dans une ou plusieurs régions particulières. La covid-19 a commencé comme une épidémie en chine, avant de faire son chemin dans le monde en quelque mois et de devenir une pandémie²⁹.

L’Algérie comme le reste du monde, est frappée par cette épidémie et ses conséquences sont malheureusement très lourdes sur les différents agents économiques.

Nous présenterons dans ce qui suit, le processus d’apparition et de propagation de la pandémie en Algérie, tout en s’intéressant aux principales mesures prises par le gouvernement algérien dans le souci de réduire le nombre de contaminés.

²⁸ Alain Rey, dictionnaire culturel en langue française, t.3, Le Robert ,2005 (ISBN 978-2-84902-178-1), p.1311

²⁹ Bernardino Fantini 2014, p.307-309

1-Apparition de la covid-19 en Algérie**1.1-Dans le monde**

Les premiers cas du coronavirus sont apparus le 17 Novembre 2019 en chine (ville de Wuhan³⁰), province du Hubei. Ce nouveau coronavirus, responsable de cette maladie respiratoire³¹, a été identifié le 7 janvier 2020 et a été dénommé le 11 février de la même année « SARS-COV-2 » par l'OMS, Il s'agit d'un virus à ARN, simple brin, enveloppé, à symétrie hélicoïdale appartenant à la famille des coronaviridae. L'institut pasteur de paris³²a annoncé le 29 janvier qu'il avait séquencé complètement le génome du virus.

Ce nouveau virus se transmet généralement par voie respiratoire (gouttelettes lors de la toux et / ou lors d'éternuement) par un contact étroit et non protégé avec une personne infectée ainsi que par voie manu portée. D'autres modes de transmission ont été évoqués. Le tableau suivant montre l'évolution de la famille des coronaviridae(Cov) qui sont responsables des maladies allant du simple rhume à des maladies plus graves, telles que le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS- COV) et le syndrome respiratoire aigu sévère (SARS- COV)³³ .

Tableau N°12 : coronavirus identifiés chez l'homme³⁴

Nom coronavirus	Année d'identification	Genre
Hcov-22 ^e	1966	Alpha – Cov
H Cov -0c43	1967	Bêta-Cov
H Cov – NL63	2004	Alpha-Cov
H Cov – hku1	2005	Bêta – Cov
SARS – Cov	2002	Bêta –Cov
MERS- COV	2012	Bêta – Cov
COVID 2019	2019	bêta –Cov

Source : ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière.

Cette épidémie n'a pas cessé de prendre de l'ampleur, avec un nombre de personnes atteintes en forte augmentation, d'abord en chine, pour se propager progressivement en Asie, en Europe et en Amérique. Le continent africain est le dernier touché par cette épidémie. Le 12 mars 2020,

³⁰ INSP, pandémie du covid-19, situation épidémiologique, rapport n°187, février 2021.

³¹ « Grippe saisonnière », sur who.int du (28 janvier 2020)

³² Institut pasteur de paris : communiqué de presse du 30 janvier 2020.

³³SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE ET DE MEDECINE PREVENTIVE.

³⁴ Donnée provenant du site du ministère de la santé, WWW. Sante .gov.dz

l'OMS³⁵a déclaré la covid-19 officiellement une pandémie et une urgence sanitaire publique de portée internationale.

L'épidémie due au nouveau coronavirus SARS COV 2 qui est devenu une pandémie à propagé dans

Le monde- entier et qui a dépassé les 172 millions d'infections au 07/07/2021. 89 994 nombre de cas étaient localisés en chine, qui était initialement le foyer mondial de l'épidémie³⁶depuis son apparition le 17 novembre 2019. Mais Depuis la fin du mois de mars 2020, les Etats –Unis viennent en tête du classement en enregistrant le plus grand nombre de personnes infectées et décédées, soit 857 487 cas et 42 107 décès au 31 mars 2020.

Néanmoins, ce virus n'est pas systématiquement fatal pour les personnes contaminées ; plusieurs cas de guérisons ont été enregistrés.

Le tableau qui suit montre l'évolution de nombre de personnes infectées et décédées à cause la covid 19 dans le monde. Depuis son apparition jusqu'au 07 juillet 2021, on recensait alors 750 890cas diagnostiqués dans le monde, dans les deux tiers en chine, et un peu plus de 36 405 Personnes décédées des causes de la maladie au 31 mars 2020. Une année après, le nombre total de cas identifiés dans le monde s'elevé désormais à plus de **180 million** et l'on comptabilise plus de **4 million** de décès au 17 juin 2021.

Tableau N°13: la situation épidémiologique globale de la covid-19 dans le monde au 28.06.2021

Indicateurs dans le monde (COVID-19)	31mars 2020	Apres un an
Cas confirmés cumulés	750 ,890	181, 943,629
Décès cumulés	36, 405	4, 007,629
Personnes guéries	-	112, 330,656
Personne ayant reçu la 1 ère dose de vaccin	00	1 914, 523,597
Vaccination complète	00	904, 155,168

Source : OMS : pandémie du Covid-19, situation épidémiologique dans le monde, rapport N° 71, 31 mars 2020, N°219, 07 juillet 2021.

³⁵ L'OMS réunit son assemblée mondiale dans la tempête du covid-19 », le monde, 12 mars 2020.

³⁶ Doc Thom, « endémie/épidémie/épidémiologie/pandémie-encyclopédie médicale », vocabulaire médical.

1.2-En Algérie :

L'Algérie a connu son premier cas du covid-19(covid importé) le 25 février 2020³⁷, il s'agit d'un ressortissant italien, travaillant dans un champ pétrolier à Ouargla (région sud), venant de la Lombardie, une des régions d'Italie les plus touchées par la pandémie. L'arrivée des immigrés infectés étaient la raison de la propagation de l'épidémie entre les algériens au début de son apparition. Le début de la pandémie a été vécu dans le stress et la peur, en raison du manque d'informations, à ce stade, sur la maladie.

Le tableau suivant récapitule quelques dates clés liées à la covid-19 en Algérie. La wilaya de Blida est le premier foyer du virus covid-19.

Tableau N° 14 : situation épidémiologique de covid-19 en Algérie au 12/03/2020³⁸.

Rappels de quelques Dates clés en Algérie	Nombre	Wilaya
1 er Cas confirmé de Covid-19	25 février 2020	Ouargla
1 er Décès dû au Covid-19	12 Mars 2020	Blida
1 er Foyer	1 ^{er} Mars : 1 ^{er} cas	Blida

Source : ministère de la santé en Algérie.

2-Evolution de la situation épidémiologique en Algérie

Le premier foyer de contamination au coronavirus est apparu le 1^{er} mars, dans la wilaya de Blida, région centre, suite à l'accueil de deux ressortissants algériens, résidant en France, un des pays les plus touchés par la pandémie. Cette contamination s'est produite lors d'une fête de mariage à laquelle ont participé ces deux personnes. A cette occasion, seize membres de la même famille ont été contaminés et ont propagé l'infection à travers plusieurs wilayas. Blida est devenue, depuis l'épicentre de l'épidémie en Algérie et reste, à ce jour, avec Alger et Oran, les trois wilayas les plus touchées.

Les premiers cas déclarés³⁹ provenaient soit de ressortissants algériens ayant effectué un séjour dans un pays d'endémie ou de personnes proches du cas index. Rapidement, la

³⁷ Ministère de la santé

³⁸Bulletin épidémiologique N° 216 du 31 MAI 2021.

³⁹ « Situation du coronavirus en Algérie », 18 mars 2020

contamination est devenue autochtone, et à la totalité des wilayas ont notifié le double de contamination ce qui aggrave la situation est entrée en phase 03 de l'épidémie était proclamée⁴⁰.

Le tableau qui suit montre le nombre total de cas enregistrées, décédée et guéris en Algérie à ce jour 07 juillet 2021.

Tableau N°15 : La situation épidémiologique de l'infection au nouveau coronavirus SARS Cov2- indicateurs épidémiologiques d'un jour et situation globale depuis le début de la pandémie Algérie au 07/07/2021.

Algérie – Données du 07/07/2021	
Nombre de cas incidents	+ 585
Nombre de cas décédés	+ 11
Nombre de cas guéris	409
Nombre de cas en hospitalisation USI	29
Algérie – Données au 07/07/2021	
Nombre cumulé de cas incidents	143.032
Nombre cumulé de cas décédés	3.786
Nombre cumulé de cas guéris	99.510
Fréquence de cas guéris	69,66%

Source : Données du ministère de santé. Algérie 2021.

⁴⁰ APS : « communiqué de presse du 27 avril 2020 ».

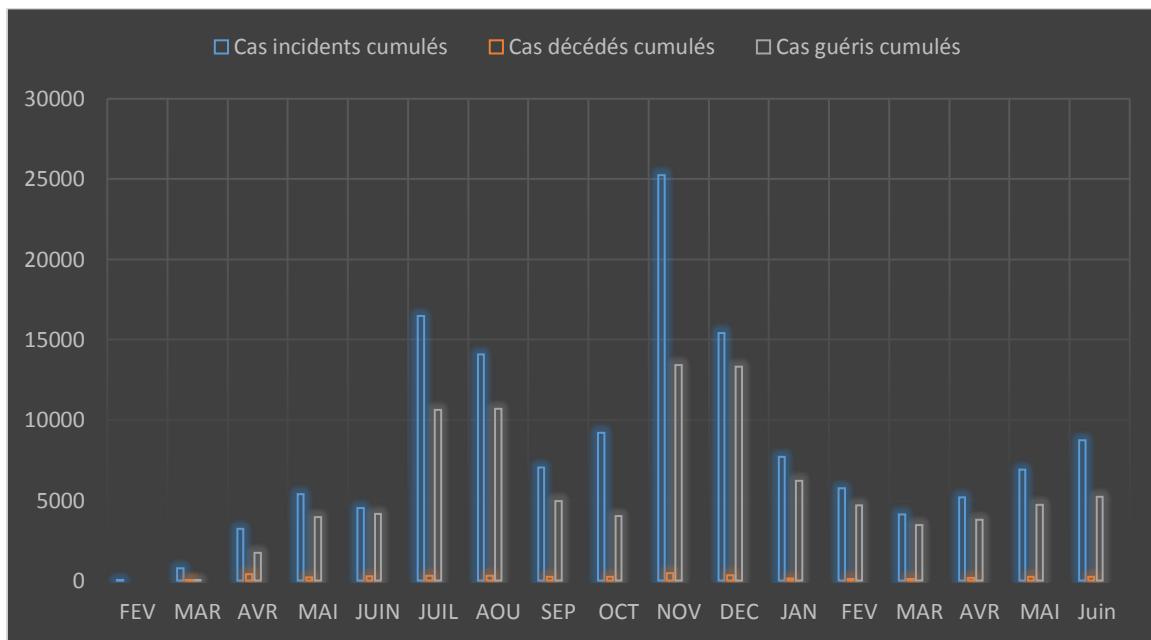
Tableau N° 16 : situation épidémiologique globale de la covid-19, infection au nouveau coronavirus SARS Cov2 Algérie au 07/07/2021.

Situation épidémiologique en Algérie au 07/07/2021			
Nombre cumulé total de cas	Guérisons cumulés	Décès cumulés	USI présents
143.032	99.501	3 786	22
+ 585	+409	+11	19

Source : bulletin d'information N°221, situation épidémiologique du 07 juillet 2021.

En revanche, notre pays a connu depuis le début de la pandémie, deux vagues⁴¹, la première correspond à la période 25 février 2020 – 13 octobre avec un pic de 675 cas, le 24 juillet, la deuxième allant du 14 octobre à ce jour (07 juillet 2021) avec un pic de 1085 cas, enregistré le 26 novembre 2020.

Graphique N°2: Evolution des nouveau cas et nouveau décès de covid-19 par jour en Algérie



Source : INSP. Algérie 2021.

⁴¹ INSP, pandémie du covid-19, situation épidémiologique, rapport n° du mois de juillet 2020, rapport n° du mois d'octobre 2020.

Le tableau (**cf. Annexe N°01**) et le graphique en dessus, montre la répartition mensuelle des cas incidents de Covid-19, ainsi que les décès, le taux de létalité et le ratio Guéris/Incidents. Les courbes de tendance temporelle vont suivre pour expliquer l'évolution de la situation en Algérie et ce depuis le début de l'épidémie.

Le ratio cas guéris/cas incidents nous renseigne sur la qualité de la prise en charge des cas incidents mais diagnostiqués dans des structures sanitaires désignées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la covid-19. Cependant des cas peuvent échapper. Ceux qui ne présentent pas d'exacerbation des signes de la maladie, nécessitant souvent une automédication et /ou une prise de charge à domicile.

La confirmation de l'infection covid-19 est basée sur la (PCR). Ce diagnostic a été effectué initialement, exclusivement par (IPA), situé à Alger puis, devant le nombre croissant de maladies, d'autres centres de diagnostic ont été mis en service. Dans un premier temps, ce sont les annexes de l'IPA qui sont venues renforcer ce laboratoire (Oran, Constantine et Ouargla) et ce, au cours de la dernière semaine de mars 2020. Puis, les laboratoires de certaines universités (Tizi ouzou, Bejaia, Médéa, Annaba, Tlemcen et Bâb Ezzouar, chlef), ont pris le relais et, à partir du 9 avril, ce sont les laboratoires des CHU (Mustapha, Béni messous), de certains EPH (thenia) ou EHS (l'Hadi flici, ex EL kettar) qui ont été impliqués⁴².

Tableau N°17 : Tests et examens pratiqués par le dépistage d'une infection SARS Cov2-EHOU au 28/06.2021.

Type d'examen	Total	%	Positif	%	Négatif	%
PCR	10 975	88.2	6 709	61.1	4 266	35.9
TDM	1044	8.2	982	94.1	62	5.9
TEST AG	421	3.6	253	60.1	168	Total
TOTAL	12440	100.0	7 944	63.9	4 496	10 975

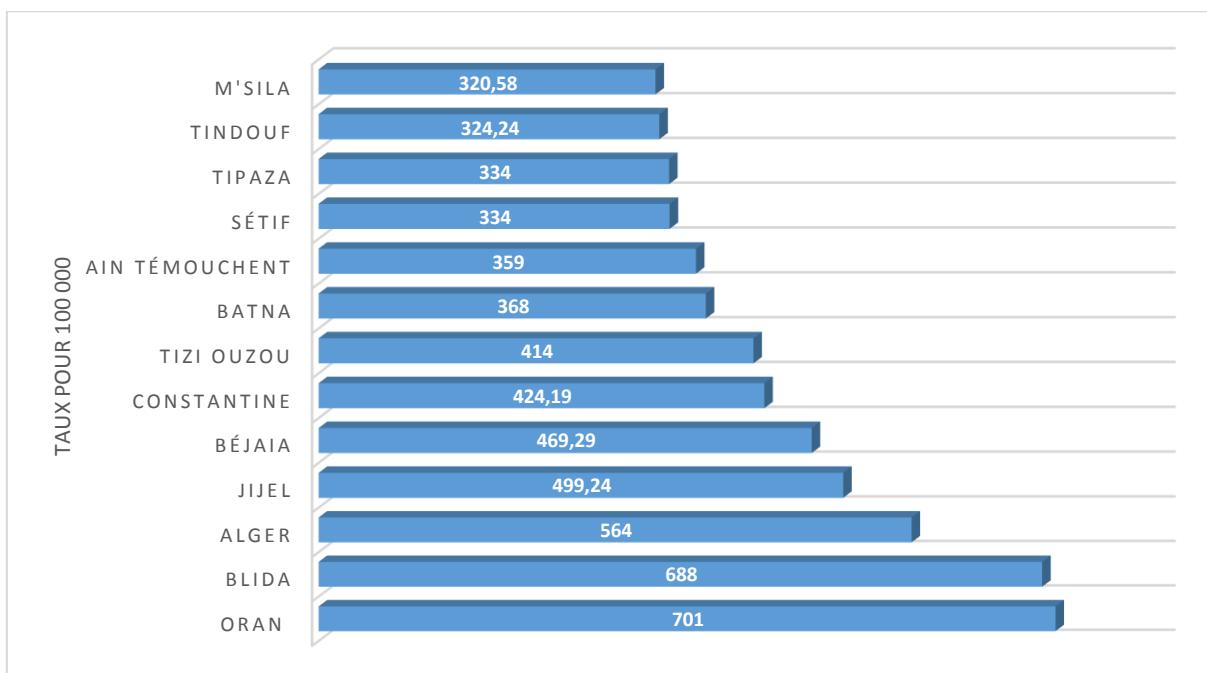
Source : service d'épidémiologie et de médecine préventive. Rapport N°87.

⁴² MSPRH : instruction N° 08/DGSSRH du 16 avril 2020 relative à l'imagerie dans le diagnostic du covid19

Le graphique Ci-dessous, décrit Le taux d'incidence nationale de l'infection à SARS Cov2 qui est de 195,35 pour 100 00 ; il ainsi augmenté de 35,5% « en l'espace de trois. Au 28 juin 2021. Il est de 302,85 pour 100 000. La région sanitaire du centre étant la plus atteinte avec un taux de 356,34 pour 100 000, suivi de la région Ouest avec un taux de 292.06 pour 100 000.

Le classement par Wilayas selon le taux d'incidence a bien changé depuis l'établissement du dernier bulletin ou les Wilayas de Blida, Oran, Bejaia, occupaient les premières places.

Graphique N°3 : Répartition du Top 15 des wilayas les plus touchées en termes d'incidence Epidémiologie de l'infection à coronavirus SARS Cov2 – Algérie au 28/06.21



Source : réalisé par nos soins à partir de : INSP : bulletin N°/219 du 11 juin 2021. Situation épidémiologique en Algérie du COVID-19

A partir de tableau ci-dessous, ces données⁴³ montrent, la répartition spatiale des cas positifs indique une concentration au centre de l'Algérie avec soit plus de 42% suivi de l'Est et l'Ouest avec respectivement des taux de 28,48%, 19,64%. De même pour le nombre de décès, 10,52% sont enregistrés au centre, 9,43% à l'Est et 7,11% au Sud.

⁴³ Bulletin épidémiologique n° 215, du 28 mai 2021.

Tableau N°18 : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 28 juin 2021.

Région	Cas confirmés cumulés	Nouveau cas	Taux d'incidence ⁴⁴	%	Décès cumulés	Nouveau décès	Taux de mortalité	Taux de létalité (%)
Centre	59 014	168	385,09	42,44 %	1 673	5	10,92	2,83
EST	39 560	111	308,58	28,48 %	1 259	1	9,82	3,18
Ouest	27 067	53	310,00	19,64 %	343	0	3,93	1,27
Sud	13 199	43	230,59	9,42%	424	0	7,41	3,21
Total	138 840	375	325,92	100	3 699	6	8,68	2,66

Source : INSP, Op.cit. N°220 du 28 juin 2021, Algérie

3-Les mesures d'urgences prise par les autorités algériennes

En Algérie, un plan national de riposte⁴⁵ a été mis en place ; il s'est appuyé sur le plan de préparation à une pandémie de grippe H1N1, élaboré en 2009, avec les ajustements nécessaires liés aux caractéristiques spécifiques de ce nouveau virus.

Il implique en plus du secteur de la santé, l'ensemble des secteurs dont notamment : le transport, les affaires religieuses, les collectivités locales, la communication

3.1-Chronologies des mesures prises par le gouvernement algérien

Dates	Les principales mesures
03 février 2020	La compagnie aérienne nationale air Algérie annonce la suspension de ses vols vers la chine en raison de l'épidémie du Covid-19 ⁴⁶
04 mars 2020	Air Algérie suspend temporairement ses vols à destination de milan en Italie à partir du 10 mars
10 mars 2020	l'interdiction des rassemblements sportifs, culturels, politiques, salons et foires. Ainsi que, les matchs de football se dérouleront sans public

⁴⁴ Exprimé pour 100.00 habitants

⁴⁵ MSPRH : plan de préparation et de riposte à la menace de l'infection coronavirus covid-19 – mars 2020.

⁴⁶ APS « communiqué de presse du 03 février 2020).

12 mars 2020	la fermeture de toutes les écoles (trois cycles d'enseignement : primaire, moyen et secondaire), les universités, les centres de formation professionnelle, ainsi que tous les établissements d'enseignement, à compter du 12 mars jusqu'à la fin des vacances du printemps le 5 avril, à l'exception des facultés où se déroulent des examens de rattrapages ⁴⁷ . l'Algérie et le Maroc conviennent de suspendre temporairement les vols. ⁴⁸
13 mars 2020	Air Algérie a décidé de suspendre temporairement tous ses vols de et vers la France au départ des villes de Sétif, Batna, Tlemcen, El Oued, Biskra, Chlef, Bejaïa et Annaba et de les réduire au départ d'Alger, Oran et Constantine à partir du 14 mars au 4 avril 2020, et de suspendre tous ses vols de et vers l'Espagne à compter du 16 mars au 4 avril 2020
15 mars 2020	suspension temporaire à partir du 17 mars de toutes les liaisons aériennes et maritimes entre l'Algérie et la France
16 mars 2020	l'Algérie suspend temporairement les dessertes aériennes de voyageurs à destination ou en provenance de Tunisie, Égypte, États arabes unis, Qatar et Jordanie, applicable à partir du 17 mars 2020
17 mars 2020	- la fermeture de toutes les mosquées et les lieux de culte sur le territoire algérien et la suspension de toutes les prières collectives jusqu'à nouvel ordre. L'appel à la prière est cependant maintenu. - la fermeture de la frontière terrestre entre l'Algérie et la Tunisie - la fermeture de toutes les frontières terrestres avec les pays voisins et la suspension immédiate de toutes les liaisons aériennes et maritimes de et vers l'Algérie· -les autorités algériennes, pour contenir la propagation de l'épidémie, mettent à l'arrêt les avions et les bateaux depuis et vers l'Algérie, laissant des milliers de touristes et d'expatriés désireux de rentrer au pays, bloqués à l'étranger - Le gouvernement lance des vols exceptionnels pour rapatrier les ressortissants algériens

⁴⁷ APS : « communiqué de presse du 12 mars 2020 ».

⁴⁸ APS : « communiqué de presse du 17 mars 2020 ».

18 mars 2020	les autorités algériennes imposent, un isolement d'une durée de 14 jours aux ressortissants algériens rapatriés dans des centres de confinement avec prise en charge médicale. Quatre établissements du Groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HHT) et plusieurs établissements hôteliers privés ont été mis à la disposition des autorités afin de pouvoir accueillir les 7 515 citoyens rapatriés.
19 mars 2020	la suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilaya ainsi que le trafic ferroviaire, la démobilisation de 50 % des employés avec maintien du salaire, la démobilisation des femmes travailleuses ayant des enfants en bas âge et la fermeture temporaire des Cafés et restaurants dans les grandes villes. Ces mesures s'appliqueront du 22 mars au 4 avril, prolongeables en fonction de la situation.
21 mars 2020	La création d'une commission ⁴⁹ nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du Covid-19 en Algérie, qui regroupe les représentants de plusieurs secteurs, notamment la Santé et la population, l'Industrie pharmaceutique et la Communication et un comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19.
23 mars 2020	mettre la wilaya de Blida en confinement total, à domicile, pour une durée de dix jours, renouvelable, avec l'interdiction de circulation de et vers cette wilaya, un confinement partiel dans la wilaya d'Alger de 19 heures à 7 heures du matin avec interdiction de tout rassemblement de plus de deux personnes, la fermeture des salles de fêtes, de célébrations, de festivités familiales, des cafés, restaurants et magasins, à l'exception de ceux d'alimentation sur l'ensemble du territoire algérien, l'application de la distanciation physique dans tout établissement et lieu recevant le public et l'interdiction de circulation des taxis à travers tout le territoire national.
27 Mars 2020	-l'extension de la mesure de confinement partiel de 19 heures à 7 heures du matin à neuf autres wilayas à compter du 28 mars 2020, il s'agit des wilayas de Constantine, d'Oran, de Sétif, Tipaza, Tizi Ouzou, Batna, El Oued, Médéa et Boumerdès. Cette mesure a été étendue le 1 ^{er} avril à

⁴⁹ APS : « communiqué de presse de 21 mars 2020 ».

	<p>quatre nouvelles wilayas, la wilaya de Bejaïa, Ain Defla, Mostaganem et Bordj Bou Arreridj, elle a pris effet le 2 avril.</p> <p>-l'Entreprise du port d'Alger a lancé une grande opération de désinfection de l'ensemble de ses infrastructures, en outre, son PDG a indiqué que l'ensemble des marchandises sont dorénavant désinfectées avant leur débarquement.</p> <p>D'autre part, des campagnes de sensibilisation contre le coronavirus ont été organisées ainsi que des affiches de sensibilisation distribuées et placardées dans les espaces publics afin de sensibiliser les citoyens aux risques du Covid-19 et aux moyens d'y faire face.</p>
30 mars 2020	la prolongation des vacances scolaires de printemps au 19 avril 2020.
04 avril 2020	le confinement partiel de 19 heures à 7 heures est étendu à toutes les wilayas d'Algérie, à l'exception de Blida qui reste soumise à un confinement total. Dans les wilayas d'Alger, Oran, Bejaïa, Sétif, Tizi Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Ain Defla et Médéa, les horaires du confinement partiel ont été élargis de 15 heures à 7 heures du matin. La mesure entre en vigueur le 5 avril et s'applique jusqu'au 19 avril.
18 avril 2020	Prolongation du confinement jusqu'au 29 avril.
23 avril 2020	la levée du confinement total à Blida au profit d'un confinement partiel de 14 heures à 7 heures du matin et son allègement dans neuf autres wilayas dont Alger, de 17 heures (au lieu de 15 heures précédemment) à 7 heures du matin. Deux jours après, le gouvernement autorise la réouverture de certains commerces.
Novembre 2020	le gouvernement algérien décide de durcir les mesures de confinement dans la plus grande partie du pays en raison de la recrudescence des cas de contamination, avec un couvre-feu étendu de 19 heures à 4 heures

Le gouvernement algérien a très tôt mesuré la gravité de la situation. À ce titre il a consacré pour traiter de la situation deux conseils des ministres et deux autres du haut conseil de sécurité. Pour affronter la propagation du coronavirus, de nombreuses wilayas algérienne sont commencé une opération de désinfection des lieux publics, tous les moyens nécessaires

ont été déployés, camions pulvérisateurs et pulvérisateurs manuels⁵⁰, de son côté la Direction générale de la Sûreté nationale a même eu recours aux camions relevant des Unités de maintien de l'ordre afin de désinfecter des rues et des routes dans les quartiers populaires⁵¹. Des actions citoyennes louables ont également été déclenchées pour faire face à la pandémie, notamment la mise en place de plusieurs citerne d'eau javellisée ainsi que des opérations de désinfection dans les différentes villes et villages du pays⁵².

Le gouvernement a décidé l'allocation d'une prime financière aux personnes engagées dans les structures de santé et en première ligne dans la lutte contre la pandémie et à valider 2 mois de service comme une année de retraite aux personnes de santé affectées directement à la lutte contre le covid -19.

II- Les conséquences de la crise sanitaire en Algérie

La pandémie coronavirus covid -19 auxquelles est confrontée l'humanité est inédite dans son ampleur et dans son importance. En effet plus de 60 % de la population mondiale⁵³ est confinée avec une répercussion chaotique sur l'économie mondiale. C'est une crise sanitaire, économique, financière, politique et sociale et de gouvernance. Aucun payé n'était préparé à une crise d'une telle envergure et qui aura de lourdes conséquences sur l'évolution du monde. Néanmoins, elle a, d'ores et déjà, donné naissance à des pratiques positives ; concernant les règles d'hygiène, la protection des catégories sociales fragiles, la solidarité et l'entre-aide avec ceux qui ont souffert économiquement de cette situation ; mais le plus grand effet positif, est, peut-être, la tendance à l'auto-évaluation.

1- Conséquences économiques et sociales

En Algérie, ce n'était pas le cas, les mesures de confinement ont été appliqués très tôt, et ont eu un impact sur tous les domaines de notre vie, en paralysant tous les secteurs d'activités, qu'ils soient publics ou privés par la réduction drastique de l'activité des entreprises par l'effet du confinement des individus ou conséquences indirectes de l'arrêt des services publics⁵⁴, notamment les transports ou par l'effet du couvre –feu.

⁵⁰ « Lancement d'une vaste campagne de désinfection d'espaces publics », sur liberté ,21 mars 2020.

⁵¹ « DGSN : 400 sorties effectuées afin de désinfecter les espaces publics », sur APS, 27 mars 2020.

⁵² « Coronavirus à Bejaia : les citoyens se prennent en charge », sur EL Watan, 29 mars 2020.

⁵³ Bulletin épidémiologique mondiale de la covid-19, novembre 2020

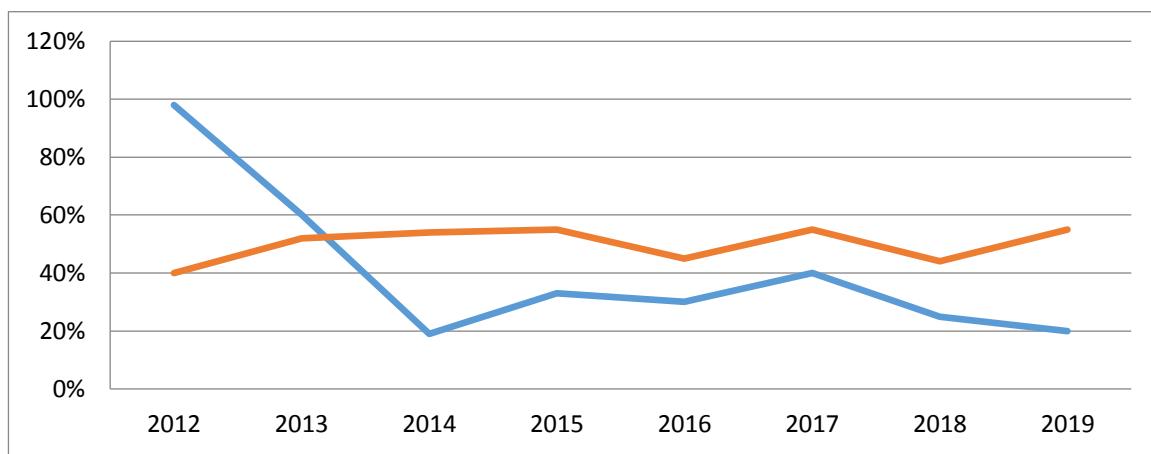
⁴⁹Economist Intelligence Unit

1.2-Conséquences économiques

L'économie algérienne a une croissance essentiellement tirée par les hydrocarbures et l'investissement public. Les effets de la crise économique engendrée par la COVID-19 sur les prix du pétrole permettent d'utiliser celui-ci comme variable instrumentale pour comprendre l'effet sur l'économie sans risque de se tromper du fait de la part que représentent les hydrocarbures dans les exportations (98%), dans les recettes fiscales (60%) et dans le PIB (19%). De toutes les matières premières cotées en bourse, le pétrole est celui qui subit le plus l'effet du COVID-19.

Avant même l'arrivée du virus en Algérie, la croissance faiblissant du PIB (1% en 2019 contre 1.4% en 2018)⁵⁵, s'expliquait déjà par l'évolution négative de la production et des prix des Hydrocarbures, ainsi que par la faiblesse de diversification de l'économie algérienne. Un ralentissement de la croissance a été enregistré même dans les secteurs hors hydrocarbures puisque la croissance hors hydrocarbures est passée de 3,3% en 2018 à 2,6 % en 2019. Un ralentissement est enregistré dans les secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et Habitat (BTPH), de l'agriculture et du commerce. Cette tendance est structurelle pour beaucoup de variables comme par exemple la croissance de l'investissement public et privé, dont l'évolution décrite par le graphique ci-dessous (ONS) montre une baisse nette depuis 2012 et négative en 2019.

Graphique N°4 : Evolution du taux de croissance (%) de la Formation Brute de Capital Fixe.



Source : bulletin d'information statistique, N°88 Algérie.

⁵⁵Rapport –com-ext-2019-vf.pdf

⁵¹ halim, Zidelkhil and MouhoubiAissa. « Le financement des déficits budgétaires en Algérie : mécanismes et interactions inflationnistes. » Revue d'économie et de statistique appliquée, volume 17, numéro 2, P.204-2019.

Au niveau des équilibres externes, les importations ont décliné en 2019 de 9.5% par rapport à 2018 et représentent 24.3% du PIB en 2019. Ceci s'explique en grande partie par la réduction de la consommation privée expliquée plus haut, mais également par des restrictions drastiques de certaines importations (véhicules, produits électroniques notamment). Il convient à cet effet de rappeler que l'Algérie est un importateur net de produits alimentaires, le blé importé représentant 77% (selon le PAM) de la consommation totale du pays générant ainsi une certaine vulnérabilité aux chocs d'approvisionnement des principaux pays exportateurs ainsi qu'aux flambées des prix des denrées alimentaires. Le déficit de la balance des opérations courantes est estimé à – 10,2% du PIB et a été compensé exclusivement par un tirage sur les réserves de change qui sont estimées à 62 milliards de dollars à début Février 2020 selon l'Economist Intelligence Unit (couvrant 13 mois d'importations)⁵⁶ contre \$195 milliards en 2013. Sur la base du Plan d'Action du Gouvernement, le déficit budgétaire a augmenté de 9.7% du PIB en 2018 à 11.5% en 2019 malgré une augmentation de la fiscalité pétrolière et une stabilité de la fiscalité ordinaire. Ce déficit a été financé en majeure partie par les banques publiques et plus de 70% de la dette publique est due à la Banque d'Algérie, avec un financement externe quasi-négligeable. La dette publique représente en fin 2019 45.8% du PIB contre 37% en 2018⁵⁷.

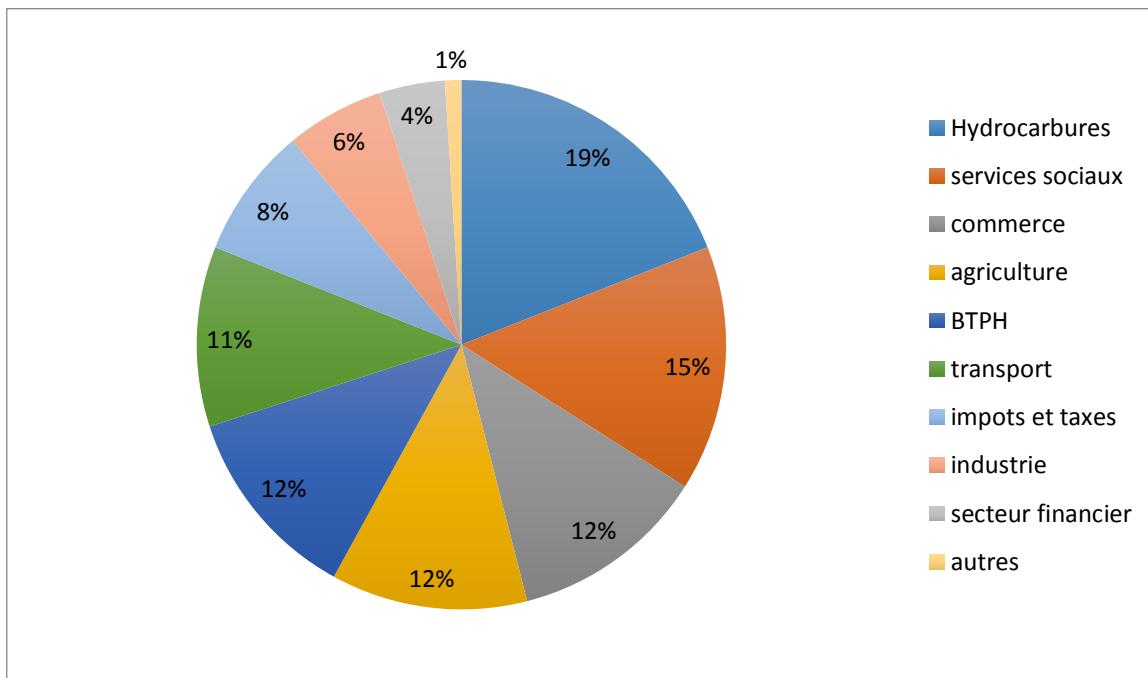
L'inflation est modérée à 2.7% en 2019 grâce à la stabilité des prix des produits alimentaires, du transport, de l'immobilier et des communications. Le chômage est estimé à 11.9% en 2019 avec une composante majeure de femmes (20.4% et de jeunes 26.9%) selon l'ONS. Il n'y a pas de valeur de départ de référence de la pauvreté et les plus récentes estimations remontent à 2011 (ONS) et montrent que 5.5% des Algériens vivaient en deçà du seuil de pauvreté (avec moins de 3.6 USD par jour) avec une concentration particulière au niveau du Sahara (11%) et des steppes (16.5%). L'indice de développement humain quant à lui affiche (dernier rapport de développement humain du PNUD) un excellent classement au niveau africain (2ème derrière les Seychelles) notamment de par les efforts constants de l'Algérie en matière de santé et d'éducation.

Les secteurs les plus importants pour l'économie algérienne sont : les hydrocarbures (19% du PIB), l'agriculture et le commerce (chacun 12% du PIB) et le BTPH et le transport

⁵⁷ ONS Comptes nationaux 2019.

(chacun 11%), avec une contribution assez faible de l'industrie au PIB (6%). La répartition sectorielle du PIB est résumée dans le graphique suivant⁵⁸ :

Graphique N°5 : Répartition sectorielle du PIB 2019



Source : rapport annuel des statistiques, bulletin d'information N°10, décembre 2019

1.2.1-conséquences Macro-économétriques :

Afin d'estimer l'impact macro-économique sur l'Algérie, le modèle suivant a été élaboré par le Système des Nations Unies dont l'estimation porte essentiellement sur l'impact dû à la baisse du prix du pétrole, avec les scenarii d'un prix moyen de 30 USD et de 35 USD en moyenne sur 2020. Ces prix indicatifs ont été choisis relativement bas pour deux raisons : (i) un pic de 20\$ le baril a été observé à plusieurs reprises en 2020 et (ii) tout l'objectif du modèle est de simuler un choc sur l'économie pour étudier sa réaction et ceci n'aurait pas été possible avec des prix plus élevés. Le modèle examine également les scenarii d'une baisse de 10-30 % des dépenses d'équipement en 2020. Le modèle est basé sur l'hypothèse que les principaux facteurs impactant le taux de croissance en Algérie sont les dépenses publiques d'équipement, la consommation

⁵⁸Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020

Publique et privée, la demande mondiale et le prix du pétrole (Brent) avec des corrélations stables. L'autre hypothèse concerne le taux de change qui est prévu d'être fixe au cours de l'année. Les prévisions macro-économiques concernent seulement l'année en cours sachant que les estimations pluriannuelles requièrent une analyse plus approfondie des variables. Comme le développement de la pandémie est incertain, l'espace des scenarii macro-économiques reste ouvert. La fonctionnalité de ce modèle n'est pas limitée à la crise du COVID-19 et il peut être réutilisé pour d'autres scenarios. L'évolution de l'emploi et du chômage ainsi que celle de la balance commerciale et du déficit budgétaire a été calculée⁵⁹ sur la base du taux de croissance du PIB. L'impact sur les secteurs économiques et sociaux ne peut pas être calculé à travers le modèle macro-économétrique mais une extrapolation des tendances macro-économiques a été appliquée pour une analyse rapide, complétée par une appréciation qualitative sur la base des évaluations précédentes disponibles sur l'économie algérienne effectuée par des organismes multilatéraux, ou internes au Système des Nations Unies.

1.2.2- Sur les variables macroéconomiques :

Selon ce modèle macro-économétrique⁶⁰, la croissance économique se situe en 2020 entre -4,48% (avec un baril à 35 \$ et une réduction de l'investissement public de 10%) et -5,70% (avec un baril à 30\$ et une réduction de l'investissement public de 30%) et ceci en fonction de l'évolution des prix du pétrole et du niveau d'investissement public dont les résultats d'un choc combiné sont présentés dans la matrice suivante. Il convient de noter que ces variables sont interchangeables, donc la baisse de l'un et la hausse de l'autre peuvent conduire au même résultat. Les hypothèses techniques du modèle ainsi que les tests de robustesse sont fournies en annexe dans une partie dédiée qui va dans le détail économétrique de sa construction.

⁵⁹Croissance du PIB Hydrocarbure et non hydrocarbure (FMI, WEO 2020)

⁶⁰ DE : Documents 1.Worldbank.org

Tableau N° 19 : Prévisions de la baisse de demande et de consommation.

Croissance de la demande et de la consommation en 2020	
Demande mondiale basée sur prévision FMI	-7,71%
Consommation privée*	-0,72%
Consommation publique	-1,60%

Taux de croissance de PIB en 2020

Brent investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-4,48%	-5,00%	-5,60%
30 USD	-4,55%	-5,10%	-5,70%

Source : enquête, analyse rapide de l'impact socio-économique du covid -19 sur l'Algérie- juin 2020.

Le modèle est construit à partir des prévisions de demande et consommation mondiales (privée et publique) puis simule la réaction de l'économie à partir d'un double choc : un sur les prix du baril et un second sur la baisse de l'investissement public. Ce sont ces deux variables qui ont été choisies car ce sont celles qui tirent la croissance de l'Algérie et qui ont immédiatement réagi au choc du Covid-19⁶¹.

Ce taux de croissance estimé avoisine les estimations du FMI qui prévoit une baisse de -5,2% pour le PIB réel (contre 2.4% initialement anticipé, soit une correction de -6,8%). Le rebond en 2021 est prévu à +6,2% selon le FMI, grâce à une forte croissance prévue dans le secteur des hydrocarbures (en repli de -18% en 2020 selon le FMI). Ceci montre la grande dépendance de l'Algérie au prix du baril et une relance relativement faible car la croissance nette sur 2020-2021 sera à peine de 1% et lorsqu'elle est rapportée à la croissance démographique (croissance réelle par habitant) la croissance devient négative. Selon le FMI⁶², la croissance économique devrait en outre être affectée par une baisse de la consommation et de l'investissement, tant privé que public (baisse de 20% des dépenses d'équipement entérinée

⁶¹ www.afdb.org

⁶² Bulletin d'information N°005 Appui du système des Nations Unies en Algérie à la Réponse COVID-19, juin 2020

dans la loi de finances 2020). En conséquence, la croissance hors-hydrocarbures pourrait également chuter à -2,3% selon le FMI.

Par rapport à la balance commerciale, le modèle SNU prévoit en 2020 un déficit à l'intérieur d'un intervalle allant de -13,33% du PIB à 19,02% du PIB selon la valeur du taux de change USD/DA (130 DA ou 145 DA), et les prix du pétrole (30 USD ou 35 USD) et selon l'ampleur de la baisse des investissements publics entre 10% et 30%, comme présenté dans les scénarii suivants :

Tableau N° 20 : prévision de la balance commerciale.

Taux de change à 130 DA/USD en 2020

Balance commerciale (%PIB)			
Brent / Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-13,33%	-13,40%	-13,49%
30 USD	-15,47%	-15,56%	-15,66%

Taux de change à 140 DA / USD

Balance commerciale (%PIB)			
Brent / Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	- 15,64%	- 15,72%	- 15,82%
30 USD	-18,14%	- 18,25%	- 18,36%

Taux de change à 145 DA/USD

Balance commerciale (%PIB)			
Brent / Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-16,19%	-16,28%	-16,39%
30 USD	-18,79%	-18,90%	-19,02%

Source : enquête analyse rapide de l'impact socio-économique du covid -19 sur l'Algérie- juin 2020.

La balance commerciale risque de se dégrader au fur à mesure que le Dinar algérien se déprécie, le prix du baril baisse et l'investissement public est réduit. **En moyenne, le modèle**

prévoit un déficit courant d'environ 16% en 2020, légèrement en dessous de ce que prévoit le FMI (-18.3%)⁶³

Selon les résultats de ce modèle, le déficit budgétaire devrait se situer entre 6.0% et 9.1% du PIB en 2020, selon les prix du baril. C'est dans cet intervalle que se situe également le déficit prévu (7.3%) selon l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2020.

Tableau N°21 : Déficit budgétaire (% PIB)

Brent / Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-8,3%	-7,2%	-6,0%
30 USD	-9,1%	-8,0%	-6,8%

Source : enquête analyse rapide de l'impact socio-économique du covid -19 sur l'Algérie- juin 2020.

Selon les prévisions du FMI, les revenus fiscaux devraient baisser de 21% en 2020 par rapport à 2019 et les recettes d'exportations de 51% en 2020. Quant aux réserves de change évaluées à 62 Mds USD fin 2019, elles devraient chuter à 24 Mds USD fin 2020 si aucune mesure n'est prise.

Le FMI estime à 157 USD le prix du baril nécessaire pour équilibrer les comptes budgétaires algériens en 2020⁶⁴, tout en prévoyant un prix moyen du baril à 36 USD en 2020 et 38 USD en 2021. Par conséquent, les réserves de changes pourraient s'épuiser complètement entre 2021 et 2022. Le graphique suivant illustre la manière dont les déficits jumeaux de la balance commerciale (*current account balance*) et budgétaire (*General gouvernement balance*) pourraient épuiser les réserves de change en deux ans⁶⁵.

Avec un déficit estimatif de 16% de la balance commerciale et un déficit budgétaire de 7% en 2020, les réserves de change subiront une forte pression.

Les mesures de confinement touchent tous les secteurs de l'économie mais à des degrés d'impact différents. Les entreprises font face à des pertes substantielles qui menacent leur fonctionnement et leur solvabilité, notamment les petites entreprises et une grande partie de travailleurs risque d'être exposée à des pertes de revenus et à perdre leur travail⁶⁶. Les

⁶³ Bulletin SNU –COVID-19 N°5- 18 juin 2020

⁶⁴Rapport annuel des statistiques 2020.

⁶⁵ EL Watan, septembre 2020,

⁶⁶ Rédaction AE.'BTPH : 25 000 entreprises à l'arrêt ,200 000 travailleurs au chômage technique' 'Algérie-éco .COM/2020

conséquences sur les activités génératrices de revenus sont particulièrement sévères pour les travailleurs sans protection sociale ou les travailleurs journaliers ainsi que pour les personnes les plus vulnérables au sein de l'économie informelle qui représenterait 46% de l'économie algérienne (selon l'ONS en 2012). Le nombre final de pertes annuelles d'emplois en 2020 dépendra de manière décisive de l'évolution de la pandémie et des mesures prises pour en limiter l'impact et en particulier la durée du confinement. Il est donc difficile aujourd'hui d'avancer un chiffre. Selon les résultats de mon modèle, le taux de chômage se situerait autour de 15%. Cette estimation coïncide également avec les estimations provisoires du FMI : (voir tableaux suivant).

Tableau N°22 : Prévision de l'emploi

Emploi en % (variation)			
Brent/ Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-2,97%	-3,39%	-3,87%
30 USD	-3,02%	-3,47%	-3,95%
Emploi en millier (variation)			
Brent/Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-327,64	-372,82	-424,71
30 USD	-333,74	-381,49	-433,34

Source : enquête analyse rapide de l'impact socio-économique du covid -19 sur l'Algérie- juin 2020.

Tableau N°23 : Prévision de taux de chômage

Chômage (variation)			
Brent/Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	3,08	3,36	3,68
30 USD	3,12	3,41	3,73
Emploi en millier (variation)			
Brent/Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	14,96	15,24	15,56
30 USD	15,00	15,30	15,62

Source : enquête analyse rapide de l'impact socio-économique du covid -19 sur l'Algérie- juin 2020.

1.3-Conséquences sociales

Au-delà des aspects économiques, la pandémie du Covid-19 a impacté gravement la santé et le bien-être. C'est le plus grand défi qu'a rencontré l'humanité depuis la deuxième guerre mondiale, tant au point de vue sanitaire que socio-économique, et d'autres effets délétères sont à prévoir, alors que tous les systèmes sont déjà affermis. Cette crise sanitaire

Nous rappelle combien notre monde est devenu inégalitaire⁶⁷. Des conditions de vie et de travail, à l'accès à l'éducation, aux soins, ou encore à Internet, de nombreuses dimensions de notre vie sociale sont ébranlés par la pandémie. Elle a mis en évidence les inégalités sociales, économiques et territoriales, en les exacerbant et en faisant exploser les systèmes de santé publique.

Cette crise de Covid-19 est en passe d'annuler des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté et la maladie, or les liens entre la pandémie et la crise des soins de santé, associés aux crises financières, économiques et sociales, forment un système très complexe d'éléments interconnectés et en évolution rapide. Comme attendu, cette nouvelle situation a généré son lot de difficultés pour les familles, sur l'ensemble du territoire.

⁶⁷ *Rabhi, Meziane. "Une enquête du cabinet Ecotechnics sur l'impact de la crise sanitaire sur le monde du travail. Liberté, 29 novembre 2020.

Au-delà de cette situation, semblable dans tous les pays du monde, il y a lieu de dresser un tableau sur le vécu des algériens au cours de cette période, et de pressentir les problématiques socio-sanitaires à appréhender après l'épidémie, tout en mettant le doigt sur les inégalités sociales de santé qui les exacerbent, ainsi que les principales actions de promotion de la santé à mettre en œuvre.

La population algérienne s'est trouvée brutalement confrontée à toutes sortes de difficultés quotidiennes, avec l'arrêt de l'activité sociale et économique. La crise a affecté la santé, l'emploi, les conditions de travail et les conditions de vie.⁶⁸

2-Les entreprises algériennes face à la pandémie du covid- 19.

Les mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie ont bouleversé les activités des entreprises, depuis le 20 mars 2020, date de l'état d'urgence sanitaire. La covid-19 a entraîné le ralentissement des activités économiques.

2.1-Contexte global des activités économiques

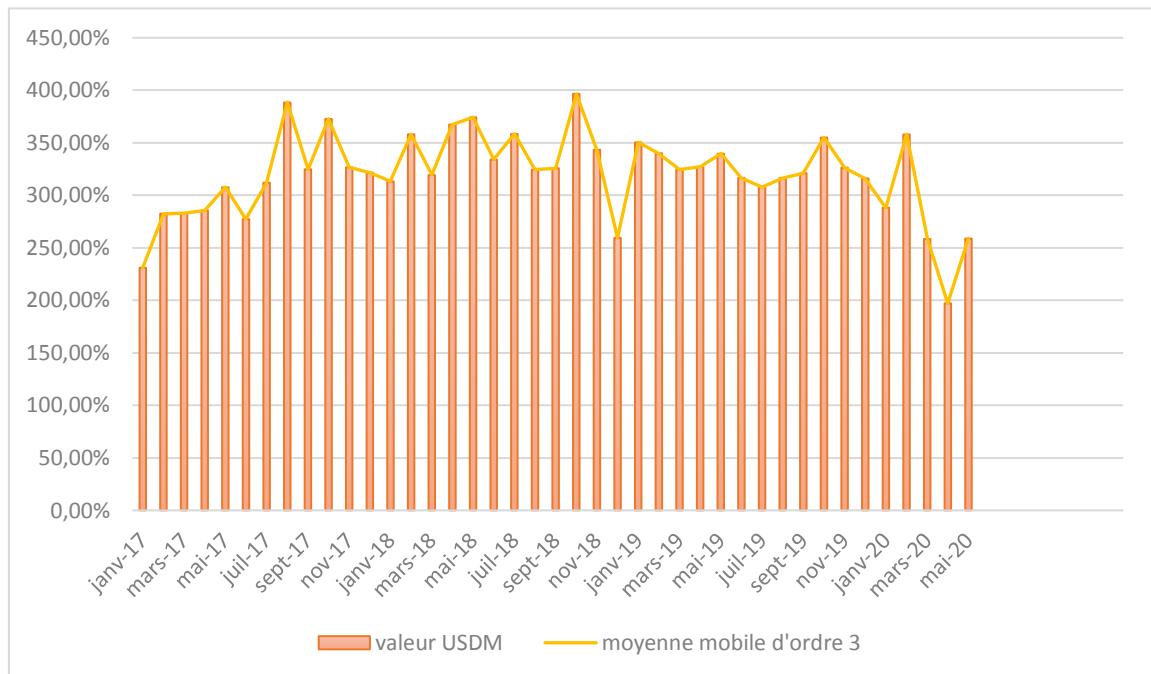
2.1.1 Echange de biens en net recul par rapport à l'année 2019

Les échanges avec l'extérieur ont connu une régression, au cours de la période du 1^{er} semestre de l'année 2020, comparées à la même période en 2019, aussi bien pour les exportations que pour les importations. En glissement annuel sur cette période, les prix à l'exportation de marchandises ont enregistré une chute en valeur de 28,7% alors que les importations, de leur côté, ont connu une augmentation de 2,1%.⁶⁹

L'évolution de prix et particulièrement pour les exportations s'expliquent par la baisses de prix des hydrocarbures de -30,4% au 1^{er} semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2019 et par une légère baisse au niveau des prix pour les produits hors hydrocarbure de 1,6% sur la même période. Ce que montre le tableau suivant :

⁶⁸ ALGERIE : BULLETIN DE CONJONCTURE (autonome 2020).

⁶⁹ "Impact de la crise du covid-19 sur l'économie ". CARE, 21 juillet 2020

Graphique N° 6 : évolution mensuelle des exportations entre 2017 et 2020 en Algérie.

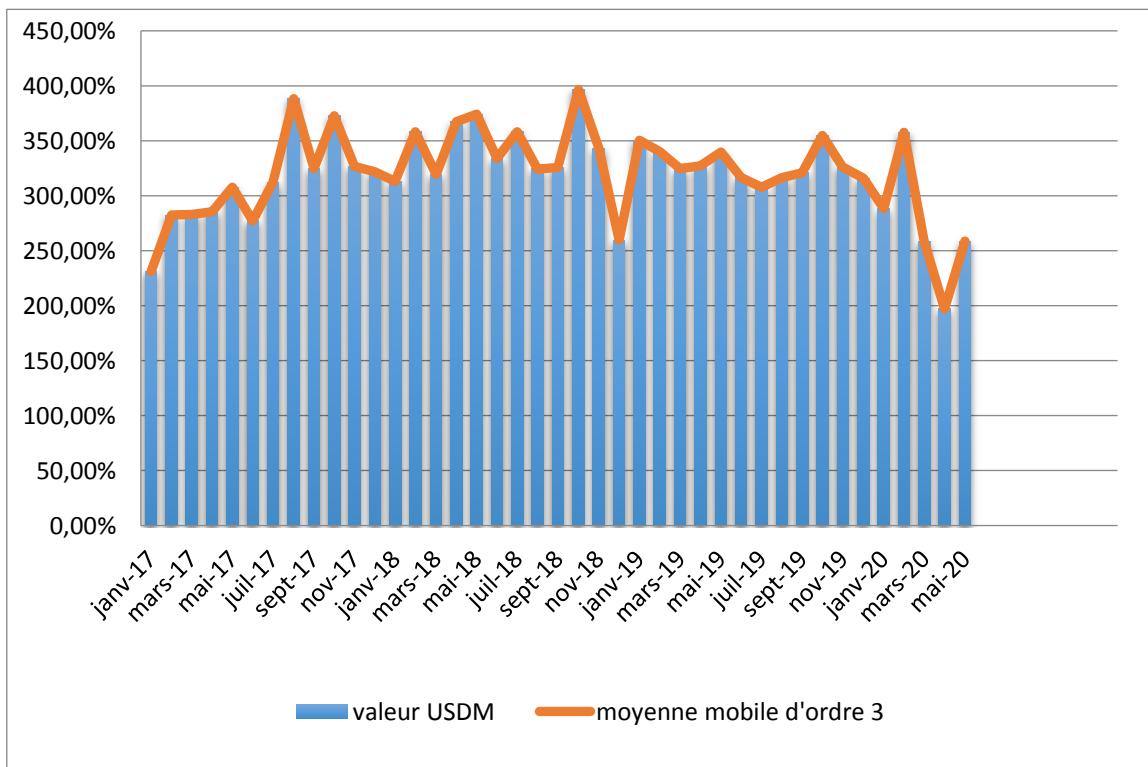
Source : Bulletin d'information des statistiques, rapport n° 88, Algérie 2020.

Pour l'importation, tous produits confondus, quatre marchés ont contribué à 56% de la diminution. La baisse de l'importation en provenance des marchés français et indiens a contribué chacun à 16% de la baisse globale. Par ailleurs, les réalisations en provenance du marché chinois et de l'Emirats Arabes Unis ont contribué chacun à 12% de la baisse globale. Le ralentissement des importations vient surtout des produits « Approvisionnements industriels » et « Combustibles et lubrifiants » qui à eux deux ont contribué à 74% de la baisse globale⁷⁰. (Cf. graphique7) .

⁷⁰ “ La covid-19 paralyse l'économie ”. EL Watan, 19 JUILLET 2020.

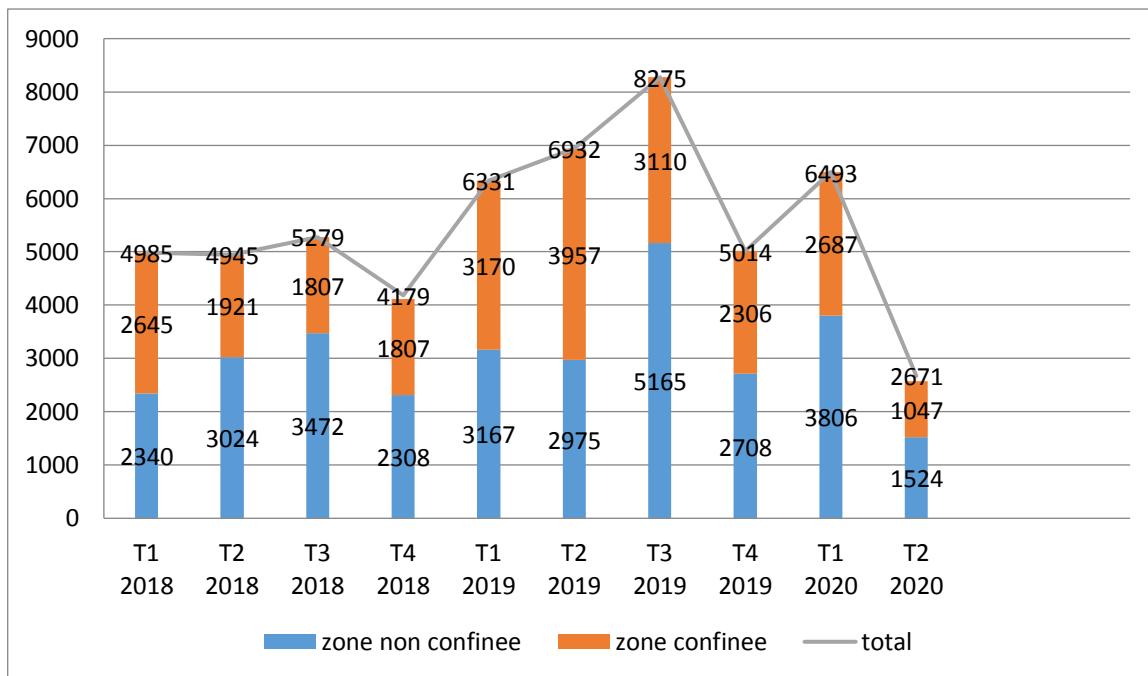
Graphique N°7: évolution mensuelle des importations entre 2017 et 2020 en Algérie.

Source : Bulletin d'information des statistiques, rapport n° 88,

**2.1.2-Régression de la création des entreprises depuis le confinement**

A la fin du second trimestre 2020, un ralentissement de l'économie est ressenti au regard de la création des établissements. Toute forme juridique confondue, le recul de la création est important⁷¹ : en glissement trimestriel, la baisse est de 60% ; et en glissement annuel, une baisse de 62% est enregistrée. Par rapport au type de zone, défini selon les villes concernées par le confinement et les restes, la contribution à cette baisse globale est plus forte pour les zones non confinées. Cette situation provient du fait que la création en EL est plus importante dans les zones non confinées. En faisant un focus sur les entreprises constituées en société, on note que la contribution des zones confinées devient très importante en atteignant 84% de la variation de l'effectif des créations de sociétés.

⁷¹ Rapport enquête de la covid-19 sur les entreprises en Algérie, 24 AVRIL-2020

Graphique N°8: Évolution trimestrielle de la création des établissements.

Source : ONS, rapport statistiques des entreprises.

2.2-Impacts de la situation sanitaire sur les entreprises Algérienne

Les entreprises algériennes font face à plusieurs contraintes. Tout d'abord, le ralentissement de l'économie mondiale a affecté le pays. L'analyse des échanges de biens a montré une forte régression des échanges de l'Algérie avec le Reste du Monde.

Aussi bien en importation qu'en exportation. Ensuite, les mesures mises en place par le gouvernement algérien telles que le confinement, la restriction de la circulation des personnes, l'interdiction d'exercer pour certaines activités, pèsent sur la situation des entreprises⁷².

2.2.1- Situation des entreprises au moment de la crise sanitaire

D'après une enquête élaborée par le groupe 'Business Academy' EVIDENCIA⁷³ en Algérie qui nous a permis de recueillir des données chiffrées en temps réel, au cœur de la crise sanitaire du coronavirus, de constater que Durant le mois de juin, période à laquelle les zones les plus touchées entraient dans une période de déconfinement partiel, 31,1%⁷⁴ des entreprises sont

⁷² Mesures prises par le gouvernement algérien, a partir le 12 mars 2020.

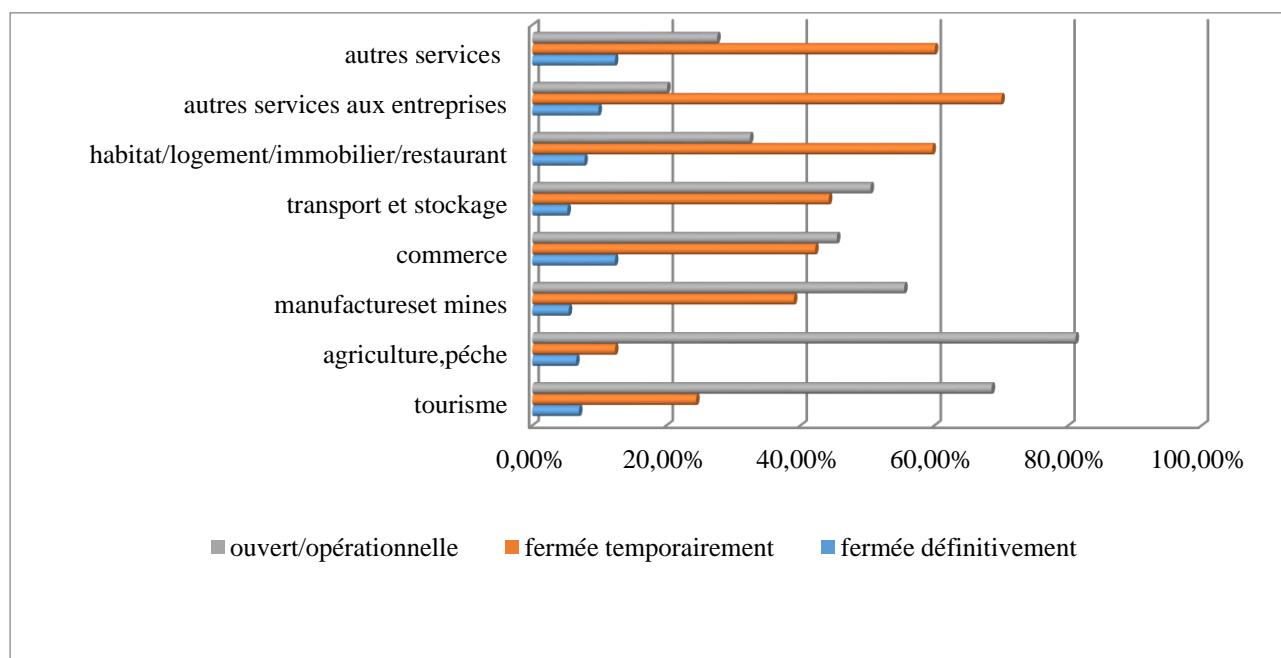
⁷³ Evidencia-pdf-covid-v1.Pdf .Avril 2020

encore fermées dont 6,9% définitivement. Parmi les entreprises ouvertes, 59,6% le sont que partiellement. Compte tenu des mesures prises liées à la pandémie, des activités qui nécessitent une liaison avec le reste du monde sont perturbées ou arrêtées à l'instar des transports aériens et terrestres, des activités touristiques. C'est aussi le cas des emplois qui ont besoin d'interaction humaine.

L'analyse par branche présentées par le graphique ci-dessous, montre la situation alarmante des entreprises du secteur tourisme. Au mois de juin 2020, 46,4% des entreprises touristiques ont été contraintes de fermer ses portes. Entre autres, 12,8% des EVPT le sont définitivement, soit un peu plus de 7 points en pourcentage de transport de voyageurs. Cet impact disproportionné entre les secteurs au sein d'une même branche peut s'expliquer par l'importance des clients non-résidents au niveau d'EVPT. Parmi les 32,2% des sociétés EVPT ouvertes, 19,7% d'entre elles le sont à temps normal, soit le plus faible entre les trois types des sociétés touristiques.

Concernant les sociétés hors tourisme, leur situation dépend considérablement du type de secteur. Notamment, ce sont les sociétés exerçant dans l'agriculture qui résistent mieux à la crise sanitaire dont seulement 12,4% sont ouvertes à temps partiel. Encore, les sociétés aux « autres services aux entreprises » sont fortement touchées.

Graphique N°9 : situation des entreprises selon la branche d'activité.



Source : enquête réalisée par le groupe 'EVIDENCIA BUSINESS ACADEMY', avril 2020

On constate également que les PME ont plus craint les effets de la pandémie que les grandes entreprises. La capacité de résilience des entreprises tient compte de leur taille. Parmi les PME, au moment de la crise, 33,54% ont suspendu leurs activités contre 14,99% des grandes entreprises.

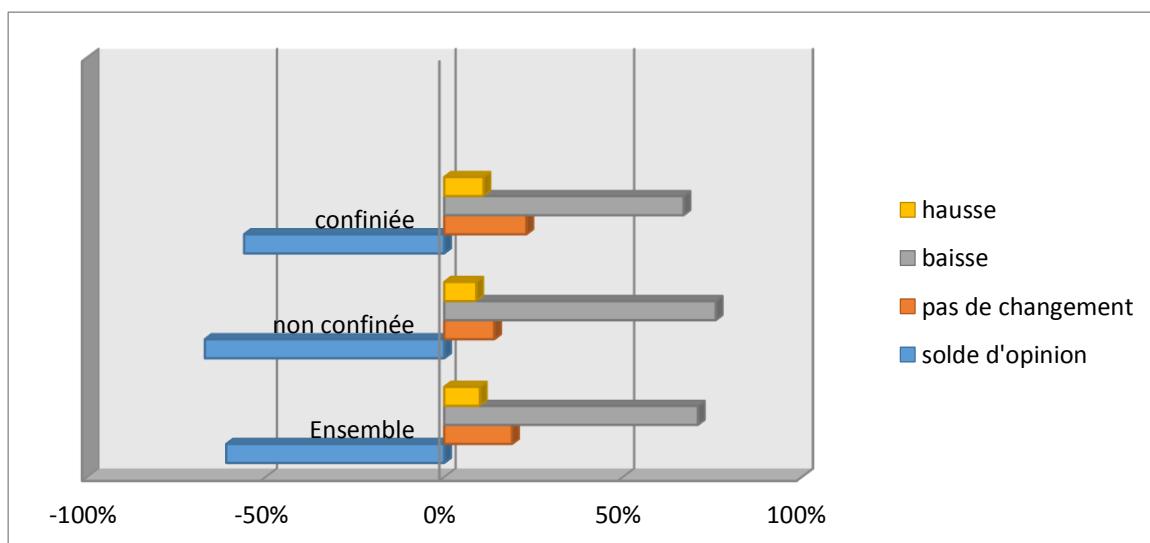
2.2.2- Les facteurs affectant le fonctionnement des entreprises

La situation observée, depuis le 20 mars 2020, est comparée à celle d'avant. Ces chocs se traduisent surtout par les facteurs suivants : baisse de la demande, réduction de la production, problème de trésorerie problème d'approvisionnement Dans une moindre mesure, les entreprises citent le problème concernant l'accès aux services financiers.⁷⁵

2.2.2.1- Choc de la demande

Selon l'opinion des chefs d'entreprises, la demande de produits ou services a enregistré une baisse depuis le 20 mars 2020. Globalement, 71% des entreprises ont déclaré cette diminution. Contre toute attente, cette proportion est légèrement plus importante en zone « non confinée ». Les activités de ces zones « non confinées » dépendent en grande partie de la Capitale, Alger, et du premier port commercial du pays. Par ailleurs, cette ville constitue la plus grande centre économique du pays.

Graphique N°10 : Evolution de la demande de produits ou service selon les zones



Source : enquête d'évaluation de l'impact du coronavirus auprès des entreprises algérienne, 'EVEDENCIA', avril .2020

⁷⁵ Enquête d'évaluation de l'impact du coronavirus auprès des entreprises : Algérie (juin – juillet 2020)

L’analyse par branche d’activités présentée par le graphique ci-après, révèle que le tourisme est plus touché que les autres branches. La proportion des chefs d’entreprises, qui ont déclaré une baisse de la demande, du secteur Tourisme dépasse de 19 points celle des autres branches. Les « Hôtels et restaurants » sont les plus touchés.

Au niveau des entreprises constituées en société, à part le secteur du tourisme, la proportion des entreprises qui ont déclaré une baisse de la demande est la plus importante au niveau des branches «Commerce » (94%), « Agriculture, pêche » (91%) et «Habitat / Logement / immobilier / restauration » (81%). Néanmoins, les entreprises de la branche « Manufacture, mines » affichent une note positive, avec 54% qui n’ont pas enregistré de, dont 11% ont annoncé même une hausse de la demande.⁷⁶

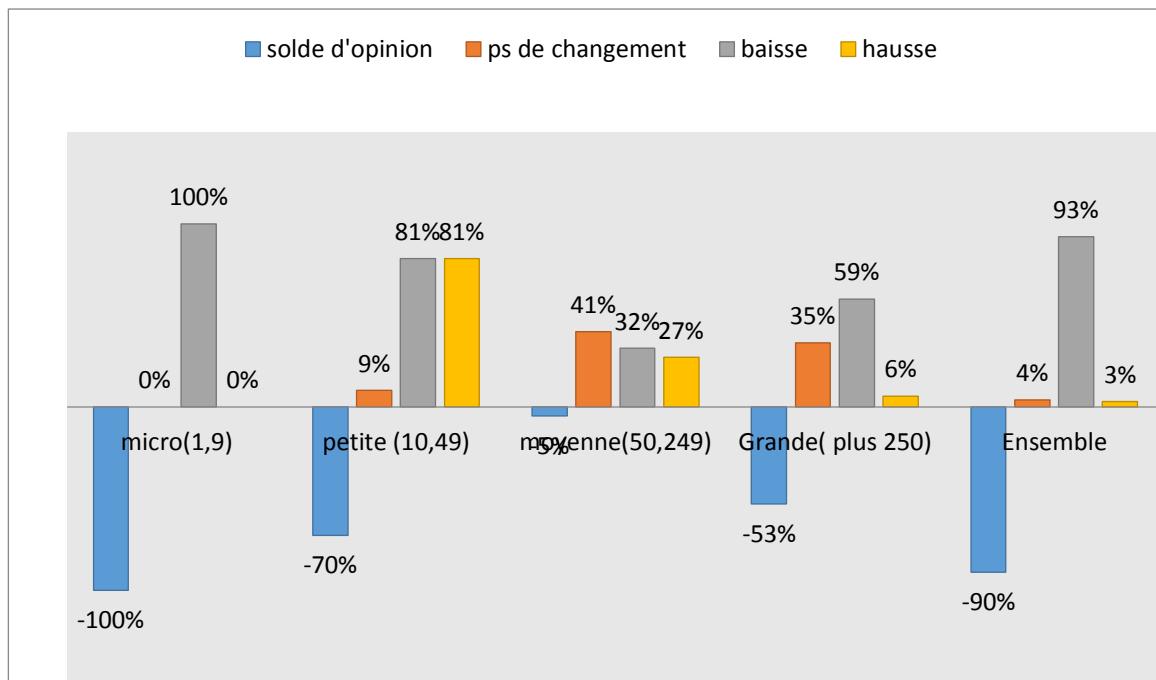
2.2.2.2- Choc de l’offre

En ce qui concerne l’offre, dans l’ensemble, 93% des entreprises ont affirmé avoir une baisse de la production. Le choc de l’offre est généralisé sur le territoire du pays. Depuis le 20 mars 2020, 93% des entreprises de la branche hors tourisme l’affirment contre 92% de la branche liée au tourisme. Par ailleurs, seulement 3% des entreprises hors tourisme ont déclaré une hausse de la production. Toutefois, les moyennes entreprises ont affiché une autre tendance, avec 68% qui n’ont pas enregistré de baisse, dont 27% affirmant même une hausse.

Cette hausse, enregistrée au niveau des moyennes entreprises, provient essentiellement des branches « autres services aux entreprises » (37,0% déclarant production en hausse), « manufacture, mines » (19,7%) et du « Commerce » (6,0%). Par contre, 29% n’ont pas connu de baisse de la production pour les sociétés.

⁷⁶Des données à partir d’enquête, avril 2020

Graphique N°11: évolution de la production depuis le 20 mars 2020 selon la taille des entreprises.



Source : enquête d'évaluation de l'impact du coronavirus auprès des entreprises algérienne, 'EVEDENCIA', avril .2020.

2.2.3- Les autres difficultés des entreprises

Mis à part le choc de la demande et de l'offre, la recherche a permis de déceler des difficultés au niveau de la trésorerie des entreprises et de leur capacité à honorer leurs engagements. Concernant l'approvisionnement, le choc est moins intense. Par ailleurs, l'offre de service financier arrive encore à satisfaire une grande partie des entreprises.

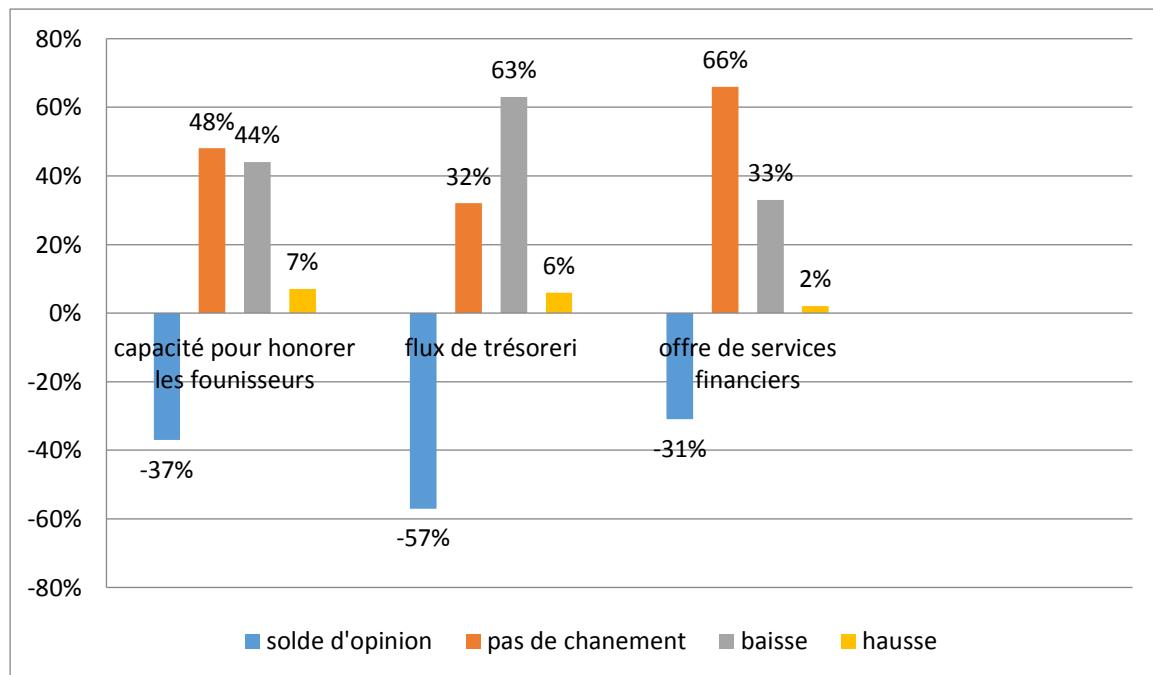
Depuis le 20 mars 2020, 44% des entreprises ont présenté des difficultés à honorer leurs engagements. L'apparition de ce problème ne diffère pas selon la zone d'implantation, le fait que l'entreprise exerce dans le tourisme ou pas, la taille et la forme juridique de l'entreprise.⁷⁷

Concernant la trésorerie, 63% des entreprises ont connu une détérioration sur la période d'étude. Tout comme la capacité à honorer les fournisseurs, cette situation est indépendante de la zone d'implantation, le fait que l'entreprise exerce dans le tourisme ou pas, la taille et la forme juridique de l'entreprise.

⁷⁷ Ensemble des entreprises interrogées dans l'enquête, Algérie 2020.

Par contre, l'offre des services financiers ne s'est détériorée que pour 33% des entreprises. L'accès au crédit pourrait être considéré comme une solution à court terme pour faire face au problème de trésorerie et le choc au niveau de la demande.

Graphique N°12 : Évolution de la capacité pour honorer les fournisseurs, des flux de trésorerie et de l'offre De services financiers



Source : enquête d'évaluation de l'impact du coronavirus auprès des entreprises algérienne, 'EVEDENCIA', avril .2020.

Hors tourisme, si la situation des sociétés ne montre pas de différence significative, celle au niveau des EI le montre. Selon les branches hors tourisme, 76% des EI ont eu des difficultés à honorer leurs engagements. Les branches « Agriculture, pêche », « autres services aux entreprises » sont le plus touchées avec respectivement de 84% et de 86% des déclarants. Cependant, la branche « Transport et stockage » a connu une hausse pour 18% de ces entreprises.

2.3- Impact sur les ventes

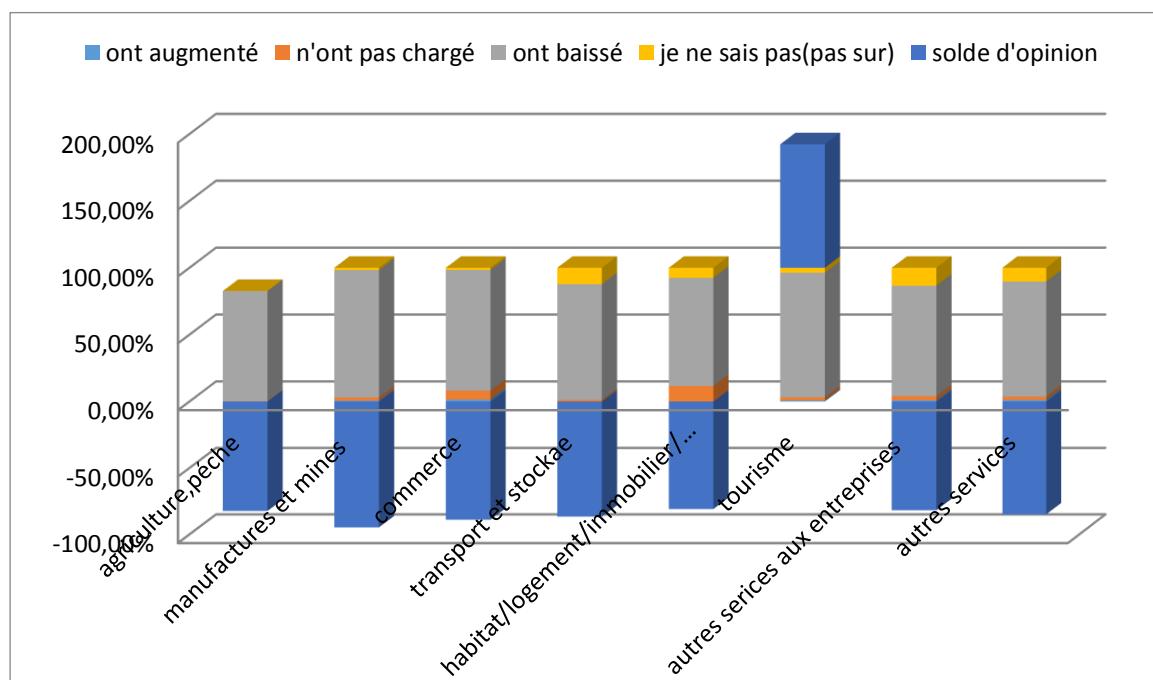
Les mesures pour lutter contre la propagation du virus et les différents chocs subis par les entreprises ont entraîné un ralentissement de l'économie. A l'échelle de l'entreprise, les chocs se font ressentir immédiatement au niveau des ventes.

2.3.1- Opinion des entreprises sur le glissement annuel du chiffre d'affaires

Plus de 88% des entreprises déclarent que leur chiffre d'affaires du mois de Mai 2020⁷⁸ a baissé par rapport à la même période de l'année dernière. La branche « tourisme » est la plus affectée avec 93,1% d'entreprises qui ont subi une baisse des ventes. Ce pourcentage est plus prononcé pour les hôtels et restauration ainsi que le transport des voyageurs. Le choc est plus amorti pour la branche « hors tourisme ».

Pour les secteurs d'activité hors tourisme, le secteur « manufacture et mines » comporte 95,2% d'entreprises déclarantes la baisse du chiffre d'affaires. Ensuite, on a le secteur du commerce ainsi que le secteur « transport et stockage ».

Graphique N° 13 : évolution du chiffre d'affaire de l'années 2020 par rapport à l'année 2019 par secteur d'activité.



Source : enquête d'évaluation de l'impact du coronavirus auprès des entreprises algérienne, 'EVEDENCIA', avril .2020.

Selon la forme juridique, les sociétés sont plus résistantes que les entreprises individuelles. En analysant par la fourchette du chiffre d'affaires en 2019, on constate que 53,9% des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 4 milliards de dinars affirment que leurs ventes ont baissé contre 88,5% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires en 2019 ne dépasse

⁷⁸ Des données à partir d'enquête, avril 2020.

pas 200 millions de dinars. En termes de taille d'entreprises, ce sont les PME qui sont les plus touchées avec 88,7% affirmant la baisse du chiffre d'affaires, suivi des micro-entreprises avec 87,4% qui déclarent que leurs ventes ont baissé.⁷⁹

Les entreprises de la zone confinée sont plus affectées (89,7% ont déclaré la baisse du CA) que celles de la zone non confinée (86,1%).

Les échanges internationaux tels que l'approvisionnement international et les exportations sont perturbés pendant cette crise. Les effets sont constatés sur le chiffre d'affaires des entreprises d'exportation. Pour les PME et les Grandes entreprises, environ 77% déclarent la baisse du chiffre d'affaires.

2.3.2-Caractéristiques des entreprises dont le chiffre d'affaires a augmenté

Malgré la crise, certaines entreprises sont quand même parvenues à augmenter leur chiffre d'affaires du mois de Mai 2020 par rapport à la même période de l'année dernière. Mais elles constituent seulement 0,93% des entreprises algérienne.

Plus de la moitié de ces entreprises ont eu un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de dinars en 2019. La majorité étant des entreprises de taille moyenne (34,6%) et des grandes entreprises (30,7%) qui constituent ensemble 65,3% de ces entreprises résilientes à la crise.

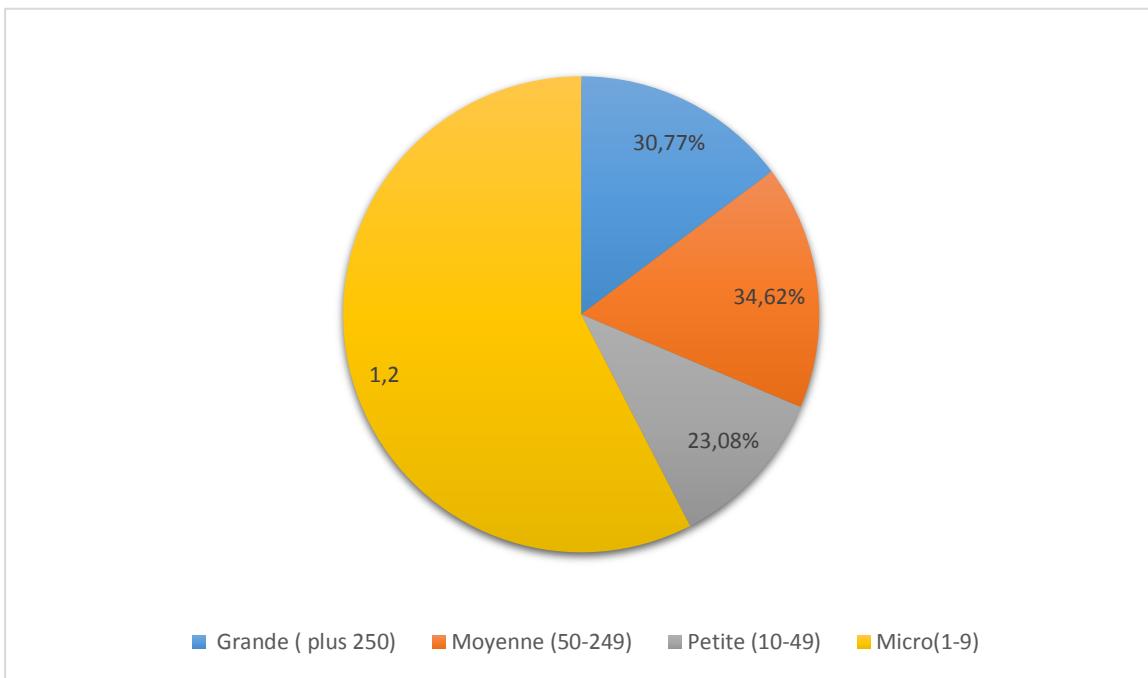
Ces entreprises sont toutes ouvertes ou opérationnelles, 35% d'entre elles étant ouvertes partiellement, Plus de 59% d'entre elles ont utilisé l'internet, les réseaux sociaux, des applications spécialisées ou des plateformes digitales en réponse au déclenchement de la covid-19, dont 50% qui les ont déjà utilisés avant et en ont augmenté l'utilisation.

Enfin, plus de la moitié des macro-entreprises dont le chiffre d'affaires a augmenté déclarent que la proportion de leurs ventes utilisant les plateformes numériques au cours des 30 jours précédent a augmenté.⁸⁰

⁷⁹ Des données à partir d'enquête, avril 2020.

⁸⁰ Des données à partir d'enquête, avril 2020.

Graphique N°14 : pourcentage des entreprises dont le chiffre d'affaires a augmenté selon la taille de l'entreprise



Source : enquête d'évaluation de l'impact du covid-19, réalisés par, Business Academy'EVIDENCIA',2020

2.4- Impact sur l'emploi

Cette section concerne les entreprises de plus de 5 salariés et fait ressortir l'incidence de la crise sanitaire sur l'emploi au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête, notamment les pertes d'emploi et la réduction du nombre d'heures de travail. Les embauches et les augmentations horaires seront également abordées.

2.4.1-Les pertes d'emploi

Dans cette sous-section, on considère comme perte d'emploi les licenciements, les congés ou chômage techniques, et les départs volontaires. Pour l'ensemble des entreprises, 17,0% des emplois (soit 91 593 emplois) ont été perdus au cours des 30 jours précédent l'enquête. Seulement 0,5 % des employés (soit 2 828 employées) ont quitté leur travail à choix.⁸¹

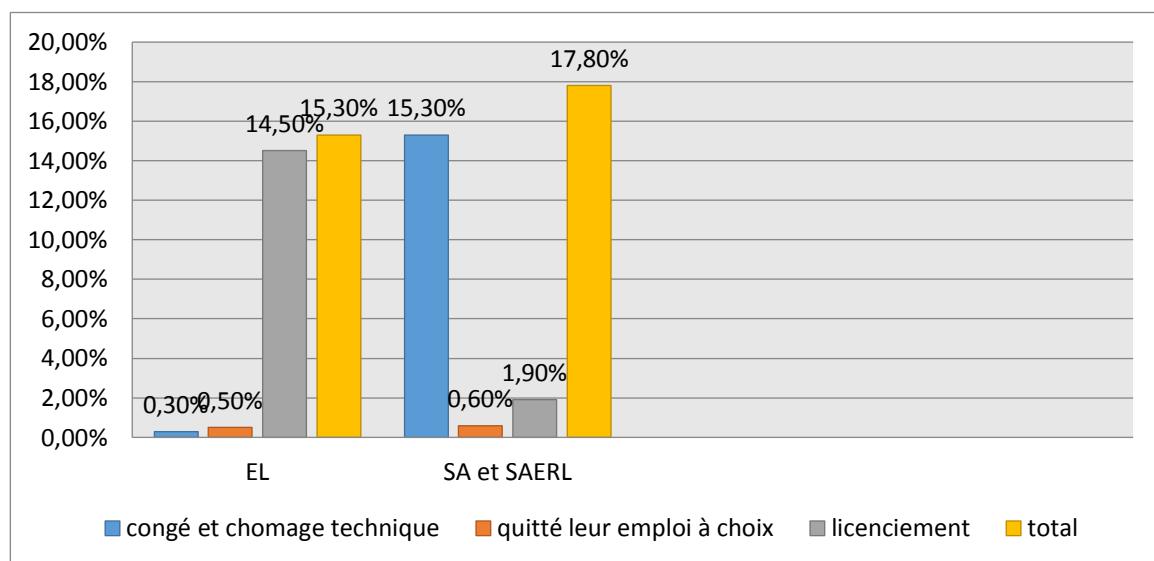
La branche hors tourisme est la plus concernée avec un taux de déperdition de 17,8% contre 12,2% pour la branche touristique. Selon le statut juridique des entreprises, les employés des sociétés sont plus touchés par la perte d'emploi (perte de 17,8% dont 15,3% en congé ou

⁸¹ ONS : activités, emplois et chômage en mai 2020/N°879

chômage technique). Les entreprises individuelles ont plus opté pour le licenciement qui concerne 14,5% de leurs employés.

On observe la même tendance selon la taille : les grandes entreprises ont préféré envoyer certains de leurs employés en congé ou en chômage technique (16% des employés) tandis les petites entreprises ont dû procéder au licenciement de 13,3% de leurs employés. De même, selon la tranche du chiffre d'affaires en 2019, le licenciement concerne 13,6% des employés des entreprises de la tranche inférieure alors que les autres entreprises des tranches intermédiaire et supérieure ont plus opté pour le congé ou chômage technique

Graphique N°15 : pourcentage d'employés qui ont perdu ou quitté leur emploi selon la forme juridique



Source : enquête d'évaluation de l'impact du covid-19, réalisée par, Business Academy 'EVIDENCIA' ,2020

2.4.2- Réduction du nombre d'heures de travail

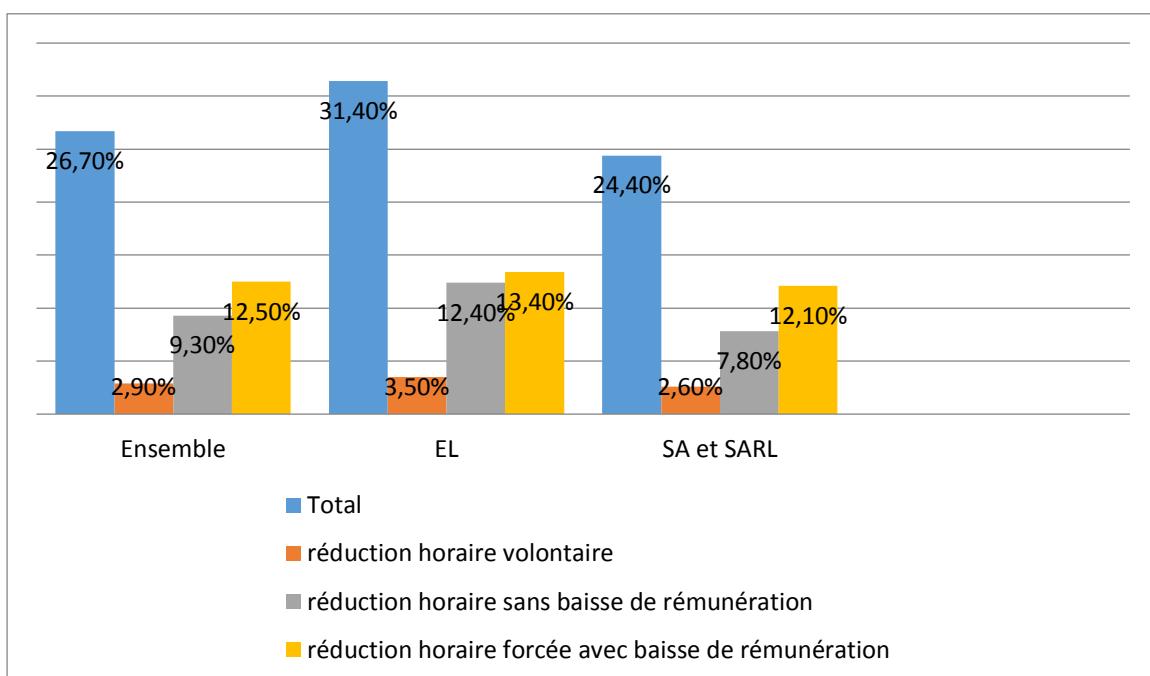
En dehors des pertes d'emploi, les entreprises algériennes se sont trouvées également dans une situation où la réduction du nombre d'heures de travail s'imposait. On entend par réduction les trois cas suivants :

- Réduction d'horaire avec baisse de rémunération ;
- réduction d'horaire sans baisse de rémunération ;
- Réduction volontaire d'horaire.

Dans l'ensemble, le choix des entreprises montre un effort de préserver les revenus des employés durant cette période de crise. Parmi les 26,7% des employés concernés par la réduction d'horaire, 47% n'ont pas enregistré une baisse de rémunération. Par ailleurs, la réduction volontaire ne concerne que 2,9% des employés. Les sociétés sont moins favorables à cette mesure de diminution d'heures de travail que les entreprises individuelles. Cela peut s'expliquer par la baisse conséquente du chiffre d'affaires des entreprises individuelles vu qu'elles ont aussi plus opté pour le licenciement tel mentionné plus haut.

En analysant par tranche du chiffre d'affaires, les entreprises de la tranche inférieure ont réduit le nombre d'heures de travail de 33,8% de leurs employés dont 15% sans baisse de rémunération. Par contre, les entreprises de la tranche intermédiaire ont plus opté pour la diminution avec baisse de rémunération : 18,5% des employés concernés par la réduction d'horaires dont 10,3% avec baisse de rémunération.⁸²

Graphique N° 16 : taux de réduction horaire selon la forme juridique



Source : enquête d'évaluation de l'impact du covid-19, réalisés par, Business Academy'EVIDENCIA',2020

⁸² Des données à partir d'enquête, avril 2020

2.4.3- Embauche et augmentation d'horaire de travail

Malgré le déclenchement de la covid-19 en Algérie. On a observé que certaines entreprises de plus de 5 employés ont pu augmenter le nombre des salariés notamment des employés à plein temps. Ainsi, les taux sont respectivement de 3,8% pour les employés à plein temps nouvellement embauchés et 2,9% pour ceux qui ont augmenté les horaires de travail. Si les entreprises dans le secteur du transport et stockage ont augmenté les horaires des employés à plein temps avec un taux de 18,84%, celles dans le secteur de la manufacture ont embauché des nouveaux employés avec un taux de 12,57%.

2.4.4- Réponse des entreprises à la crise par licenciement

Certaines entreprises ont eu recours au licenciement d'une partie de leurs employés au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête. Pour les micro-entreprises, on s'est intéressé au licenciement du personnel permanent. Et chez les PME et les grandes entreprises, on a distingué le licenciement des personnels à plein temps et des personnels à temps partiel.⁸³

2.5-Mécanisme d'ajustement des entreprises

Face à la pandémie de la covid-19 à Madagascar, les entreprises ont adopté des stratégies pour faire face à la crise sanitaire telles que l'adoption de mesures barrières, l'utilisation des plateformes numériques, la pratique du travail à distance, le changement de produit ou de service et le changement du prix des biens ou de services ...etc.

2.5.1-Les mesures barrières

Comme dans les pays du monde, l'apparition de la pandémie du coronavirus en Algérie a conduit le Gouvernement à prendre des mesures de prévention et de confinement nécessaire afin de lutter contre la propagation de la maladie. Parmi ces mesures, on cite notamment : l'obligation du port de masque, le respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre, la disposition de lavage régulier des mains et l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes.

Pour les entreprises ouvertes ou opérationnelles durant la période de confinement, le respect des mesures sanitaires est important pour assurer la santé et la sécurité des salariés en milieu de

⁸³ Des données à partir d'enquête, avril 2020

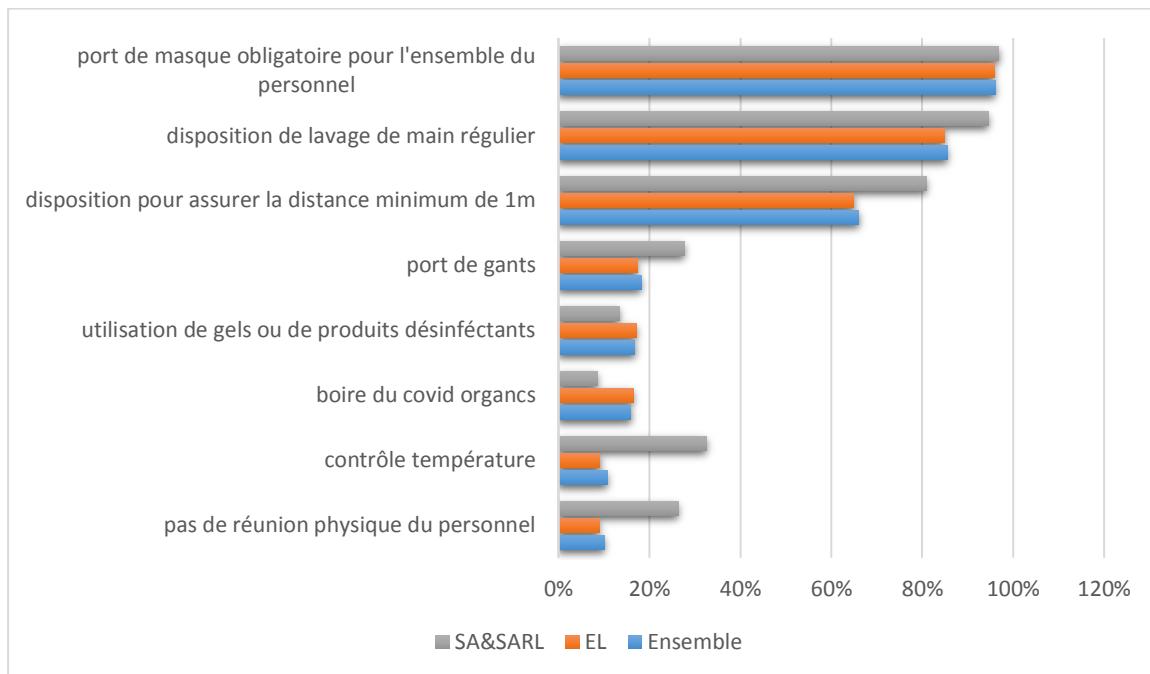
travail. L'étude indique qu'un peu plus de neuf entreprises en activités sur dix ont utilisé des mesures de prévention pour leur personnel. Elles ont principalement mis en œuvre la disposition du port de masque (96 %), de lavage de main régulier (85,5 %) et le respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre (66,1 %). En outre, on remarque que près de la moitié des entreprises ont utilisé parallèlement ces types de mesures. Selon la zone d'implantation, la différence entre l'utilisation des mesures barrières dans les zones confinées et non-confinées n'est pas significative. Pour certaines dispositions comme le port de gants, le contrôle de température et la limitation de réunion physique du personnel, la pratique dépend de la taille de l'entreprise ou de la forme juridique. Ce sont généralement les grandes entreprises la pratique dépend de la taille de l'entreprise ou de la forme juridique. Ce sont généralement les grandes entreprises et les SA et SARL qui appliquent le plus cette catégorie de mesures.⁸⁴

La pratique dépend de la taille de l'entreprise ou de la forme juridique. Ce sont généralement les grandes entreprises et les SA et SARL qui appliquent le plus cette catégorie de mesures.⁸⁵

En ce qui concerne les entreprises qui n'ont pas tenu compte des mesures sanitaires (soit 7,2 % de l'ensemble), près de trois quarts ne savent quoi faire face à la situation. Pour d'autres, la pratique n'est pas nécessaire vu qu'elles ne sont pas dans les zones concernées par la maladie ou elles ont mis en œuvre le système de télétravail à domicile. L'utilisation des mesures sanitaires est indépendante de la zone d'implantation de l'entreprise. C'est-à-dire, le choix de la pratique de ces mesures n'est pas lié à la zone où se situe l'entreprise (zone confinée ou non-confinée).

⁸⁴ Des données à partir d'enquête, avril 2020

⁸⁵ Des données à partir d'enquête, avril 2020

Graphique N°17. : Les mesures barrières utilisées par les entreprises selon la forme juridique

Source : enquête d'évaluation de l'impact du covid-19, réalisés par, Business Academy 'EVIDENCIA', 2020

2.5.2-Utilisation des plateformes numériques

L'utilisation des nouvelles technologies telles que les plateformes numériques procurent de nombreux avantages et opportunités non seulement aux entreprises mais aussi aux consommateurs face à la covid-19. L'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, d'applications spécialisées ou de plateformes digitales facilite l'accès des clients aux produits/ services (achat en ligne), et constitue un moyen de communication efficace pour les marketings des entreprises. La pratique de la visioconférence, de l'audioconférence est indispensable pour réduire les contacts entre les employeurs.

Face aux diverses contraintes qui pèsent sur les entreprises, l'enquête révèle des décisions propres de ces dernières en transformant leur mode de fonctionnement notamment l'introduction des solutions numériques. Toutefois, ces initiatives restent faibles. Dans l'ensemble, 8% des entreprises ont commencé ou ont augmenté l'utilisation des solutions numériques.

Cependant, des entreprises utilisent déjà ces solutions dans leur activité et ne sont pas représentées dans le cadre de cette étude.

En comparant les entreprises suivant les zones, ce sont surtout les entreprises dans les zones confinées qui ont commencé à utiliser les solutions numériques, parmi elles, 10 % ont augmenté leur utilisation de plateforme numérique

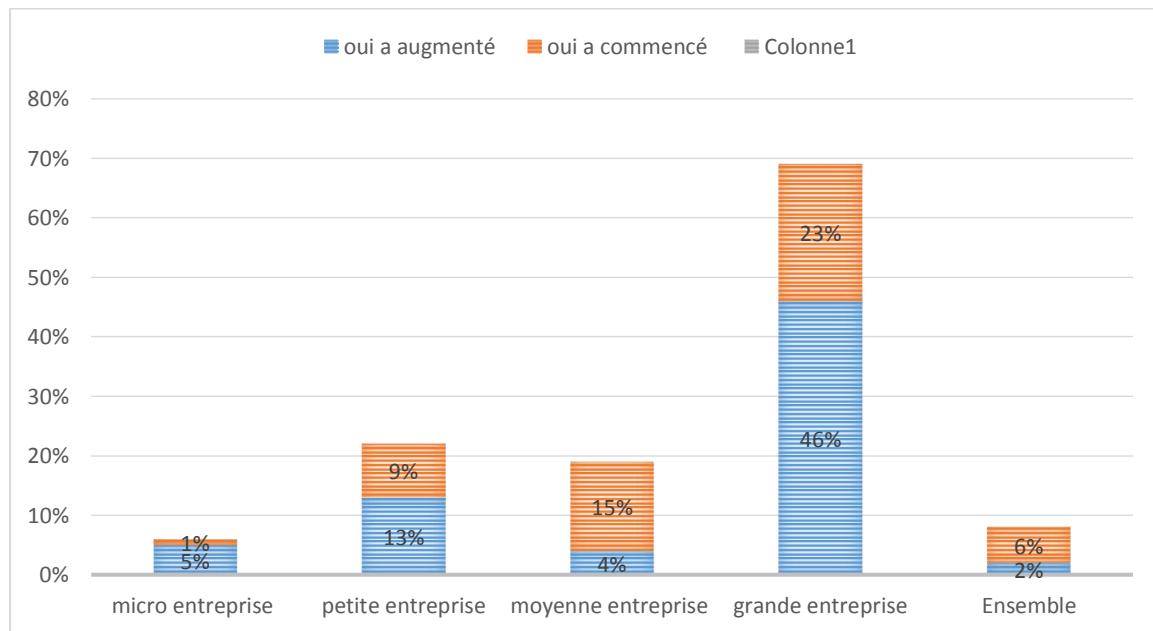
Généralement, ce sont les entreprises constituées en société qui préfèrent ces moyens. 41% dès SA et SARL ont alors amélioré leur fonctionnement grâce aux nouvelles technologies tandis que 11% ont commencé à en utiliser.

Selon la taille des entreprises, la majorité des grandes entreprises (69%) ont intégré les plateformes numériques dans leur activité.

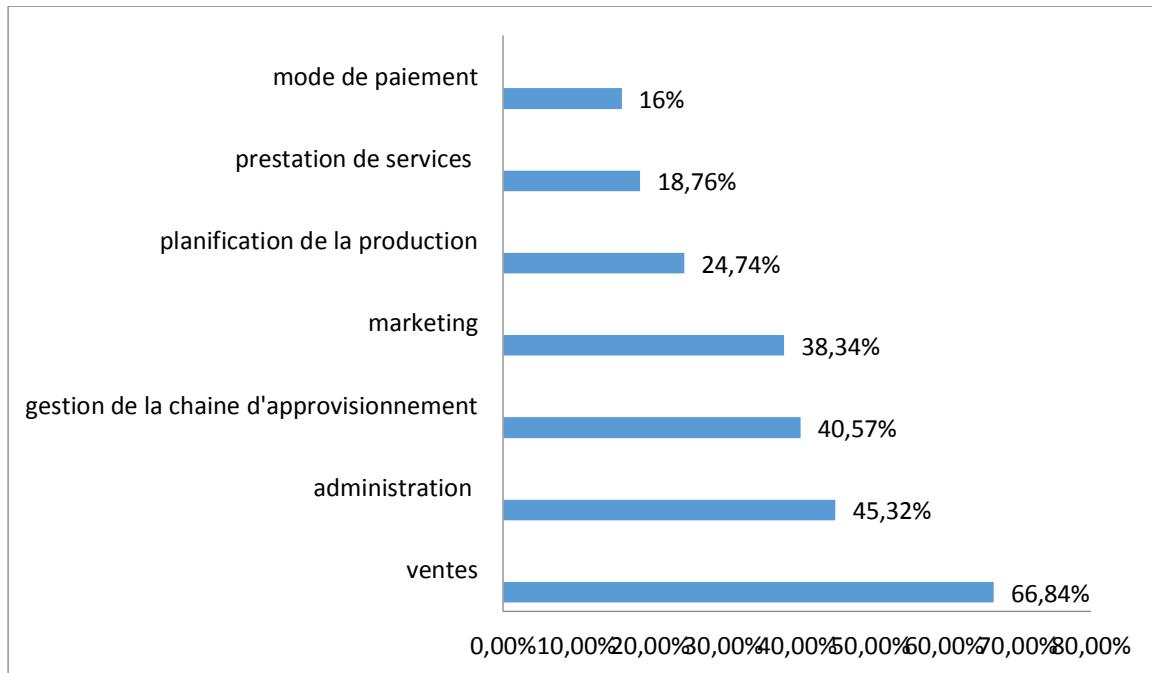
Pour les entreprises évoluant dans le secteur tourisme, ce sont surtout les EVPT qui ont le plus opté pour l'utilisation pour les premières fois des nouvelles technologies, déclaré par 36% d'entre elles. Pour les autres unités comme les hôtels et restaurations ou encore les transporteurs de voyageurs, elles ont déjà utilisé les nouvelles technologies dans leur fonctionnement et ont ainsi augmenté leurs utilisations.

Les entreprises utilisent les moyens de solution numérique principalement dans les ventes (67%), l'administration (46%) et la gestion de la chaîne d'approvisionnement (41%). Cependant, les modes de paiements électroniques n'intéressent que peu d'entreprises, 16% choisissent cette solution.

Graphique N°18: taux d'utilisation des plateformes numériques, par taille de l'entreprise



Source : enquête d'évaluation de l'impact du covid-19, réalisés par, Business Academy 'EVIDENCIA ',2020

Graphique N°19 : les principales tâches d'utilisation des plateformes numériques

Source : enquête d'évaluation de l'impact du covid-19, réalisés par, Business Academy 'EVIDENCIA', 2020.

3-Les solutions envisagées pour soutenir les entreprises en difficultés financière

Les autorités algériennes ont pris un train de mesures⁸⁶ destinées à soulager la trésorerie des entreprises en cette période de ralentissement significatif de l'économie. Ace jour, ces mesures s'articulent autour des mesures fiscales, douanières et des facilités bancaires. Afin d'éviter des faillites d'entreprises et des licenciements massifs.

3.1- Les mesures fiscales

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'assouplissement adoptées par les pouvoirs publics pour soutenir les entreprises impactées financièrement par la crise sanitaire que traverse actuellement l'Algérie, l'administration fiscale a arrêté les mesures⁸⁷ ci-après :

- **Report des déclarations fiscales et de paiement des impôts**
- Déclaration mensuelle série G N°50:(Contribuables relevant du régime du réel et professions libéral prorogation du délai de souscription de la déclaration mensuelle série G n° 50 des mois de février et mars et de paiement des droits et taxes y afférents, jusqu'au 20mai 2020.

⁸⁶ Samy Laghouait. Expertises, covid-19 / Algérie : mesures de soutien aux entreprises, 16 avril 2020.

⁸⁷Ordonnance du 25 mars 2020

Par conséquent, les contribuables seront tenus de souscrire au plus tard à la date sus indiquée trois déclarations (février-mars-avril) et de s'acquitter des droits correspondants.

Toutefois, s'agissant des contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), ces derniers continueront à télé déclarer et télé payer les impôts et taxes dus.

- Déclaration trimestrielle série G n°50 : (Contribuables relevant de l'IFU-déclaration et payement de l'IRG/salaires du premier trimestre 2020

Prorogation du délai de souscription de la déclaration trimestrielle série G n° 50 (IRG/salaires janvier-février-mars), jusqu'au 20 mai 2020.

- Déclaration annuelle de résultats:(Régime du réel)

Le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats (bilan et annexes) est prorogé jusqu'au 30 juin2020.

Pour les sociétés relevant de la DGE, le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats est prorogé jusqu'au 31mai2020.

Il est rappelé, par ailleurs, que le délai d'acquittement du solde de liquidation de l'IBS est de vingt (20) jours à compter de la date de souscription de la déclaration annuelle.

- Déclaration annuelle de revenus série G n°1:(Exploitants d'entreprises individuelles

Le délai de souscription de la déclaration annuelle de revenus (IRG/domicile) est prorogé jusqu'au 30 juin2020.

- **Reconducton du Report de paiement du premier trimestre de l'acompte provisionnel IRG/IBS.**

Le délai de paiement du 1eracompte provisionnel IRG/IBS est prorogé jusqu'au 20 juin2020.

- Déclaration annuelle de revenus série G n°1:(Exploitants d'entreprises individuelles

Le délai de souscription de la déclaration annuelle de revenus (IRG/domicile) est prorogé jusqu'au 30 juin2020.

- **Echéancier de l'imposition des bénéfices non affectée**

Les contribuables qui se trouvent dans une situation financière difficile peuvent solliciter un échéancier de paiement de leurs dettes fiscales.

De même, ceux bénéficiant déjà d'un échéancier de paiement ont la faculté de solliciter le réaménagement de, celui-ci, en cas de difficultés de trésorerie.

- **Suspension de l'imposition des bénéfices non affecté** : L'imposition des bénéfices non affectés des exercices 2016 et suivants, prévue par les dispositions de l'article 15 de la loi de finances pour 2020 est suspendue

3.2- Les mesures prises en matière douanières

Des mesures⁸⁸ ont été prises par le gouvernement en vue de faciliter l'importation de certains produits mais également pour interdire l'exportation d'autres produits. Les importations de produits alimentaires et des appareils médicaux utilisés dans le cadre de la prévention et la lutte contre les effets du Covid-19 bénéficient du couloir vert consistant en une procédure de dédouanement accéléré.

3.2.1-Mesures relatives aux cotisations sociales

Les employeurs, pendant cette période exceptionnelle, et quelles que soient leurs wilayas, peuvent déposer les instruments et les ordres de paiement des cotisations de sécurité sociale au niveau de toutes ses structures (centre de paiement ou service de recouvrement), sans déplacement vers leurs agences affiliées. Ces mesures s'appliquent jusqu'à nouvelle notification.

Les déclarations peuvent se faire via télé déclaration directement sur le site web de la (CNAS) et le portail dédié à cet effet.

Les mesures se représentent comme suit :⁸⁹

- Prorogation de 30 jours, soit jusqu'au 30 mai du délai de paiement auprès de la CNAS des cotisations sociales des travailleurs salariés exigible au mois d'avril ;

⁸⁸ www.cgea-dz.org

⁸⁹ Déclaration en date du 15 avril 2020, le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en accord avec le premier ministre.

- Prorogation jusqu'au 30 septembre prochain, initialement prévu le 30 juin, du délai de paiement des cotisations des travailleurs non-salariés auprès de la CASNOS ;
- Suspension des majorations des précédentes pénalités de retard concernant le versement des cotisations sociales, et ce pour une durée de 6 mois à partir du mois d'avril.

3.2.2-Les facilités bancaires

3.2.2.1-Opérations de commerce extérieur

La DGC a indiqué dans une note aux banques intermédiaires⁹⁰ qu'il est désormais possible de recevoir les documents relatifs aux importations par voie électronique appuyés d'un Swift de confirmation émanant de la banque expéditrice. Ces documents reçus par voie électronique peuvent servir à l'accomplissement de l'ensemble des formalités bancaires et douanières relatives aux importations.

3.2.2.2-Les financements octroyés aux entreprises

Les banques et les établissements financiers peuvent reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le covid-19.⁹¹

En application de la mesure susmentionnée, les banques publiques et privées ont les possibilités d'aménager les remboursements des crédits qu'elles ont accordés aux entreprises affectées dans les circonstances exceptionnelles.

Les banques et les établissements financiers peuvent également octroyer de nouveaux crédits à tout emprunteur qui a déjà bénéficié de ces mesures de reports ou de rééchelonnement.

Dans ce cadre, l'association professionnelle des banques et des établissements financiers a instruit les banques et établissements financiers à appliquer l'instruction susmentionnée en prenant les mesures listées ci-dessous :⁹²

- Reporter et /ou renouveler les échéances des prêts dus au 31 mars 2020 et au-delà ;

⁹⁰ Communiquée de la DGI relatif aux mesures fiscales de soutien aux entreprises. 5 avril 2020.

⁹¹ Article publiée par : Arezki Benali – Site web, Algérie – Eco .com. 07 mars 2021

⁹² Loi de finance 2021 : soutien aux entreprises impactées par la covid-19, 20 septembre 2021

- Rééchelonner les dettes impayées le 31 mars et au-delà ;
- Prolonger les délais d'utilisation des prêts et des paiements différés ;
- Supprimer les pénalités de retard pour les dettes dues au 31 mars 2020 et au-delà ;
- Maintenir et / ou renouveler les prêts d'exploitation.

Pour permettre ces facilités, la banque d'Algérie a allégé certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissement financier en ramenant le coefficient de liquidité des banques et établissements financiers à 60 %.

Ces mesures sont encadrées dans le temps elles prennent effet à compter du 1 er mars 2020 et se poursuivent jusqu'au 30 décembre 2020.

A cet effet, La Banque d'Algérie (BA) a reconduit « pour la deuxième fois jusqu'au 31 mars 2021, les mesures d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.⁹³

Dans un communiqué publié sur son site Internet, la Banque centrale a indiqué que « cette mesure est prise dans le cadre de la poursuite des aides en faveur des entreprises nationales à l'effet de réduire les répercussions de la crise sanitaire sur leur fonctionnement ».⁹⁴

La BA a précisé qu'il s'agit « de réduire le seuil minimum du coefficient de liquidité » et « de dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du coussin de sécurité.

Il s'agit également, « de reporter le paiement des tranches de crédit arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par la covid-19, et assurer la poursuite des financements en faveur des bénéficiaires des mesures de report ou de rééchelonnement des créances »

Le ministère des Finances a demandé, à l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), de procéder à une évaluation objective des préjudices subis dus à la Covid-19 et du manque à gagner des opérateurs économiques. Cela se passe après que le même ministère des

⁹⁴<https://www.reporters.dz> 09 mars 2021

Finances ait décidé de geler le paiement des charges financières des opérateurs économiques touchés par les retombées de la crise sanitaire. Ainsi donc le ministère des Finances a adressé une correspondance à l'ABEF afin d'exhorter "les banques et les établissements financiers à procéder à une évaluation objective des préjudices subis et du manque à gagner des opérateurs économiques de leurs portefeuilles, particulièrement les PME ainsi que les petits métiers".⁹⁵

Il est évident que cette mesure rentre dans le cadre d'une contribution à l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre les impacts économiques de la crise sanitaire.

Le ministère a rappelé, à ce propos, l'obligation qui pèse sur tous les membres de l'association afin d'appliquer le dispositif déjà adopté par l'ABEF.

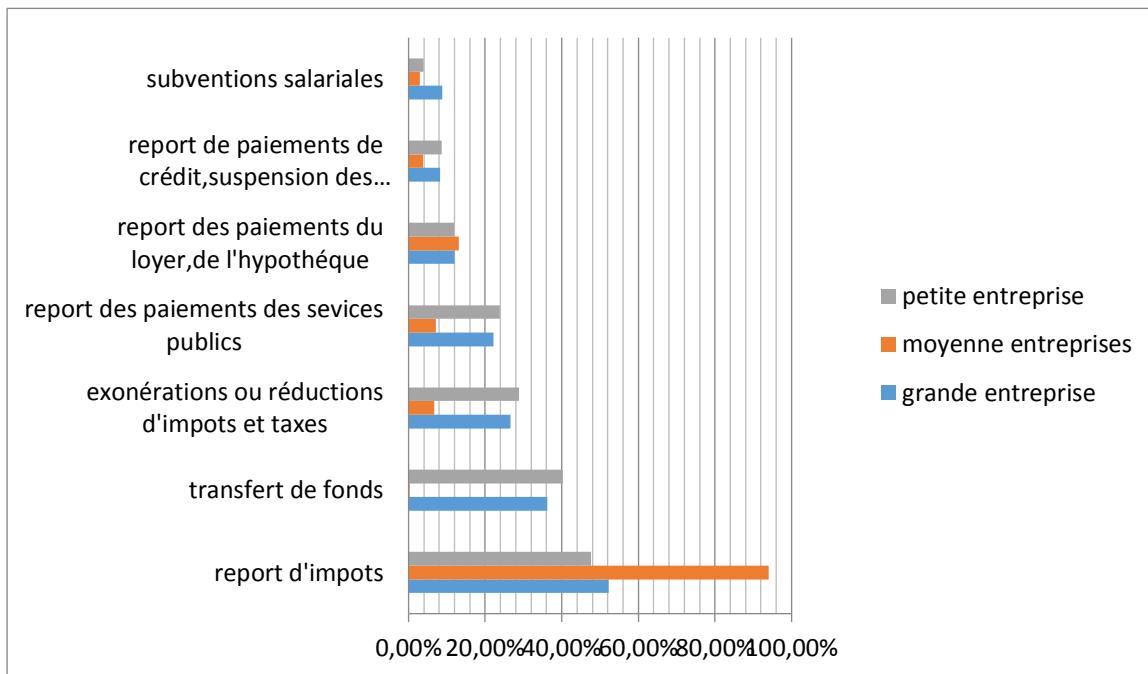
De plus, le ministère des Finances a appelé à accorder à la clientèle "une écoute constante et attentive, afin de la conseiller et de lui apporter le soutien nécessaire durant cette période exceptionnelle".

D'autre part cette correspondance rappelle que le Conseil des ministres, réuni dimanche dernier, a mis l'accent sur la nécessité de faciliter l'action des opérateurs économiques et de les accompagner, durant toute la période de confinement. Ainsi, aucune mesure pénalisante ne devra leur être appliquée durant cette période.

De plus, le ministère souligne à travers cette correspondance que les pouvoirs publics ont pris des mesures de protection de la population, ainsi que des mesures de sauvegarde de l'économie, au profit des entreprises, des artisans, des commerçants et des ménages, toutes catégories dont les revenus ont été considérablement réduits.⁹⁶

⁹⁵ Banque Extérieure d'Algérie (BEA), crédit populaire d'Algérie (CPA)

⁹⁶ « Communiqué de la réunion du conseil des ministres ». Agence presse services, 12 mars 2021.

Graphique N° 20 : les mesures d'appui bénéficiées par les entreprises

Source : données de CNAS, CASNOS.2020

3.3-Des mesures supplémentaires en faveur d'entreprises en difficultés

Dans l'urgence, en plus des mesures déjà engagées, plusieurs autres mesures doivent être envisagées⁹⁷ pour éviter la fermeture des entreprises :

- Dégager une enveloppe supplémentaire pour soutenir et dynamiser les PME ;
- le renforcement du Fonds national d'investissement (FNI) qui doit s'engager davantage dans le financement des entreprises, notamment celles évoluant dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les énergies renouvelables et technologies de l'information et de la communication ;
- la création d'un statut spécial pour les entreprises en difficulté ;
- un allègement fiscal et parafiscal pour les entreprises en difficulté ; la suspension de paiement de toutes taxes et redevances pour les PME impactées par la crise sanitaire ;

⁹⁷ <https://www.aps.dz>

- La prise en charge par l'Etat des salaires du personnel confiné et les frais d'exploitation et du manque à gagner ;
- accorder des crédits supplémentaires pour faire face aux problèmes de trésorerie. Ces mesures doivent être prises dans les meilleurs délais pour permettre le redressement des entreprises en difficulté avant qu'elles ne déposent le bilan engendrant la perte de milliers de postes d'emploi⁹⁸.

Pour une réforme profonde de notre économie et la création d'un écosystème entrepreneurial. Force est de constater que les difficultés auxquelles font face les entreprises algériennes sont d'ordre structurel liées à la nature rentière de notre économie. Une économie mono-exportatrice souvent mise à mal par une gestion bureaucratique et irrationnelle.

Pour mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures et mettre des repères d'une économie productive et innovante, des réformes profondes doivent être menées. Des réformes qui doivent accorder une place de choix pour l'entrepreneuriat et permettre ainsi la création de nouvelles entreprises compétitives à l'international, notamment de taille intermédiaire qui constituent souvent l'instrument de toute économie innovante et favoriser ainsi leur croissance. Des entreprises capables de travailler en groupe au sein de nouvelles formes d'organisations d'entreprises nécessaires à la pénétration des marchés étrangers.

L'émergence de ce type d'organisations nécessite des espaces économiques et de nouvelles formes de structuration des territoires en technopôles, et les pôles de compétitivité. Ces nouvelles formes vont favoriser l'émergence d'un marché de sous-traitance et réduire ainsi la dépendance des entreprises dans les opérations d'approvisionnement aux marchés étrangers.

Pour cela, les pouvoirs publics sont appelés à introduire davantage de souplesse et de facilités dans le processus de création d'entreprises et de remédier aux liens tant soulignés par la Banque mondiale. Ces liens qui impactent négativement l'attractivité de notre économie aux Investissements directs étrangers (IDE) et découragent l'investisseur national et étranger.

⁹⁸ Ministère de l'industrie bilan des actions du 1^{er} semestre 2021 (version 1 arrêtée au 15 juin 2021)

Conclusion :

L'analyse de la situation épidémiologique en Algérie a mis en exergue une circulation toujours active du virus nécessitant de maintenir notre vigilance. Par ailleurs, il faut capitaliser les acquis, reprendre les activités de soins qui ont été Réduite pendant cette période, allant de fin mars à fin avril, relancer les programmes nationaux dont celui de la vaccination.

Nous constatons, que la lutte contre l'infection au covid-19 reste une priorité mais ne doit pas être réalisée au détriment des autres problèmes de santé prévalent.

Suite à cet évènement, l'économie est entrée dans une situation de crise. En glissement annuel, le chiffre d'affaires des entreprises a connu une baisse en valeur de 47% qui équivaut à -6,7% du PIB courant de l'année 2019. Concernant l'emploi, l'analyse révèle une menace de l'ordre de 17% de l'effectif de l'emploi enregistré au 20 Mars 2020, date de référence comme période normale. Il faut noter que les entreprises les plus structurées montrent un effort pour préserver l'emploi en choisissant dans la pire des cas à mettre en congé ou en chômage technique leurs employés.

De plus, la perspective pour la période de juillet à septembre n'est pas meilleure. Le scénario le plus probable prévoit une baisse continue des CA (48%) et de l'emploi (15%) au niveau des entreprises.

La crise due à la pandémie de la covid-19 a généré une baisse sur la production des entreprises et sur la demande. Elle n'a pas épargné la trésorerie des entreprises, leur capacité à honorer leurs engagements, l'approvisionnement et l'offre de service financier. Plus de la moitié des entreprises enquêtées affirment des changements au niveau de leur approvisionnement en matière de fourniture d'intrants, de matières premières ou de produits finis et de matériaux achetés pour la revente. Les principaux problèmes liés à l'approvisionnement sont l'indisponibilité et la hausse de coûts.

Dans cette situation morose de l'économie, quelques entreprises trouvent leur compte. Pour ces dernières, la majorité a pu exercer ces activités normalement, seulement 35% d'entre elles ont été ouvertes partiellement au moment de l'enquête. Et c'est au niveau de ces entreprises que l'on a observé le plus fort taux d'utilisation des plateformes numériques pour assurer la continuité de leurs activités.

Parmi les grands changements, l'adoption des mesures barrières a été au centre de la préoccupation des entreprises : un peu plus de neuf entreprises sur dix ont utilisé au moins une mesure pour leur personnel. La disposition du port de masque (96 %), de lavage de mains régulier (85,5 %) et le respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre (66,1 %) sont les trois principales mesures appliquées au niveau des entreprises. Environ la moitié utilise parallèlement ces trois catégories de mesures.

Face à cette situation, les entreprises encouragent le Gouvernement algérien à les soutenir pour préserver leurs activités et les emplois. Parmi les mesures demandées, les entreprises placent comme priorité : l'exonération ou réduction d'impôts et taxes (60,2%), le report de paiement d'impôts (59,5%), un transfert de fonds (35,5%), l'accès à des prêts à taux subventionnés (25,1%) et une subvention salariale (24%). Par rapport aux caractéristiques des entreprises, l'analyse détecte une différence. D'une part, les EI, les micro-entreprises, les PME sont les plus à demander un transfert de fonds. D'autre part, les sociétés, surtout les grandes entreprises, encouragent la subvention salariale.

Chapitre III

Impact de la crise sanitaire sur les entreprises de la ville de Bejaia

Introduction

Ce chapitre sera consacré à la présentation des résultats de notre enquête menée auprès des entreprises de la ville de Bejaia. Afin de recueillir des données chiffrées en temps réel, au cœur de la crise sanitaire du coronavirus, recueillant les avis et les propositions de 10 dirigeants d'entreprises.

L'objectif de ce chapitre est de mettre la lumière sur les effets directs de cette pandémie ainsi que de tracer l'impact sur la situation financière des entreprises.

Nous tenterons dans un premier lieu la première section de tracer l'environnement des entreprises au niveau de la wilaya, en particulier les PME qui jouent un rôle important notamment dans la création de l'emploi et la contribution à la création de la richesse nationale ,Dans la deuxième section, nous présenterons la démarche méthodologique de l'enquête sur terrain, en mettre en évidence l'échantillon étudié, les objectifs de l'enquête et son déroulement ainsi que la structure et le contenu du questionnaire.

La dernière partie sera réservée à la présentation et l'interprétation des résultats de terrain auprès de quelques entreprises de la ville de Bejaia afin de porter des éléments de réponses aux questions posées dans notre problématique.

I- L'environnement des entreprises au niveau de la wilaya de Bejaia.

1- Etat des lieux des pme de la wilaya de Bejaia

1-Situation géographique de la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia d'une superficie de 3.223.50 km² est située au Nord-est de la région « Centre » du pays. Elle est limitée par⁹⁹ :

- La mer de la méditerranée au Nord sur une longueur avoisinant 100 Km ;
- La wilaya de Jijel à l'est ;
- Les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou à l'Ouest ;
- Les wilayas de Bordj Bou Arreridj et de Sétif au Sud.

⁹⁹ DPSB (direction de programmation de suivi budgétaire) de la wilaya de Bejaia, « annuaire statistique 2015 »

Le territoire de la wilaya de Bejaia est marqué par la supériorité des reliefs montagneux (75% soit $\frac{3}{4}$ de la superficie totale de la wilaya), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

Graphique N° 21 : La carte géographique de la wilaya de Bejaia



Source :DSP Bejaïa.

1.1-le potentiel de la wilaya de Bejaia et activité économique

- **Données administratives** : Pour ce qui est de l'organisation administrative, la wilaya de Bejaïa est composée de 19 daïras et 52 communes, réparties suivant (cf. Annexe N°2).
 - **Les infrastructures économiques de base**

La wilaya de Bejaia dispose d'une importante infrastructure de base qui joue un rôle important dans la dynamique des activités économiques.

- **Le réseau routier** : Le réseau routier de la wilaya est très dense et se compose de :¹⁰⁰

 - Routes nationales : 444 kms dont 20 kms non revêtus ;
 - Chemins de wilaya : 659 kms dont 11 kms non revêtus ;
 - Chemins communaux : 3179 kms dont 926,49 kms non revêtus.

¹⁰⁰ Annuaire statistique de la DPBS de la wilaya de Bejaia (données 2021)

- Pour mettre en valeur le réseau Routier et pour suivre un peu la dynamique que connaît l'activité portuaire et aéroportuaire, il A fait l'objet de la construction d'un pont sur la RN 26 qui relie directement la wilaya de Bejaia avec les wilayas de Jijel et de Sétif.

➤ **Le réseau ferroviaire :** L'infrastructure ferroviaire dispose d'une longue voie de 90 km (Bejaia-béni Mansour) et de 09 gares et 04 haltes au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam.

Ce réseau pourrait jouer un rôle important dans l'économie de la région qui encourage la relance de l'activité des zones industrielles.

➤ **Le port et l'aéroport :** L'activité portuaire et aéroportuaire connaît un développement sans précédent grâce à L'existence d'un port et un aéroport qui ont un poids important

Dans la wilaya de Bejaia, celle-ci dispose d'un port occupant la troisième place en Algérie¹⁰¹ après celui d'Alger et d'Oran. Il a contribué à faire de la wilaya de Bejaia un important pôle industriel et commercial.

Le port s'étale sur une superficie totale de 205 Ha¹⁰². Outre la partie réservée au transport de Personnes et de marchandises, le port compte une autre partie constituée de 03 bassins Réservés au stockage de pétrole.

La wilaya de Bejaia compte un aéroport situé sur la route nationale N°09 liant Bejaia à Sétif, dans la localité d'IRYAHEN, commune de Bejaia. Il est à une distance de 4 Km de la ville.

L'aéroport de Bejaia depuis son lancement ne cesse de provoquer un afflux de personnes Empruntant les vols réguliers assurant les destinations les plus Sud (Hassi Messaoud), vers Alger et d'autres vers l'étranger (France notamment). Sa configuration comprend les Infrastructures suivantes :

- Une piste d'atterrissage d'une longueur de 2400 m, et de 45 m de largeur ;
- Une surface de stationnement d'une superficie de 24576 m² avec 256 m de longueur sur 96 m De largeur dont la capacité de réception est de 4 balles (type Boeing 727) ;

¹⁰¹ Brochure étudiée par l'entreprise portuaire de Bejaia : MAA - com. Bejaia.

¹⁰²Annuaire statistique de DRBS de la wilaya de Bejaia (données 2021)

- Deux voies de circulation reliées à la piste, de 23 m de largeur ;
- Une aérogare d'une capacité de 250 passagers/ jours (Trafic actuel).

L'existence d'un tel aéroport vient renforcer le rôle du port grâce à la proximité de l'un de L'autre. La présence de l'aéroport correspond avec une forte concentration d'entreprises dans la Commune où il est localisé, à savoir la commune de Bejaia.

➤ Réseau d'électrification et gaz

La wilaya de Bejaia dispose d'un réseau d'électrification et gaz qui est très important, ce qui a fait d'elle une zone attractive, les zones les plus industrialisées de la wilaya sont les plus Électrifiées et les plus dotées en gaz.

2-Les PME dans la wilaya : caractéristiques et répartition

Bejaia est l'une des régions les plus dynamiques à l'échelle nationale, elle occupe une place importante au niveau national en matière d'investissement et de création d'entreprise par rapport aux autres wilayas, elle se positionne à la 3ème place après Alger et Tizi ouzou. La population des PME dans la wilaya est estimée à **30199¹⁰³**entreprises jusqu'au 31.12.2020, ainsi que le nombre d'emplois lié ces dernières.

Nous allons présenter dans le tableau qui suit la répartition spatiale des PME au niveau national.

Tableau N°24 : La répartition des PME au niveau national

Wilaya	Nombre de PME 2018	Nombre de PME 2019	Nombre de PME 2020	Population par wilaya (2008)	Taux de concentration
ALGER	71309	74540	76688	2 988 145	23
TIZI-OUZOU	39170	40448	39566	1 127 607	34
BEJAIA	32347	33963	30199	912 577	34
ORAN	29854	30392	29654	1 454 078	20
SETIF	29375	30704	29287	1 489 979	19

Source : réalisé par nos soins à partir des données recueillies auprès de la direction de la PME de la wilaya de Bejaia.

¹⁰³ D'après les chiffres de la direction de la PME de la wilaya de Bejaia.

Alger occupe la place de leader, avec 71655 suivis par les autres wilayas détenant les quatre places suivantes dans la wilaya de Bejaia affichant PME.

Nous observons, la chute de nombre des PME créées à la fin de l'année 2020, et cela due à la crise sanitaire difficile que nous vivrons aujourd'hui.

2.1-La population des PME privées

Le tableau N°25 représente l'évolution de la PME privée dans la wilaya de Bejaia durant la période allant de 2014 à 2020.

Tableau N°25 : la population des PME privée Durant 2014 jusqu'à 2020.

PME privées		
Les années	Nombre des PME	Nombre d'emploi
2014	18 929	53 151
2015	21 026	56 849
2016	23 472	61 129
2017	25 036	63 484
2018	27 203	67 890
2019	29 344	70 699
2020	30 149	73 737

Source : réalisé par nos soins à partir des données collectées auprès de la direction des PME de Bejaia.

La création des entreprises privées a connu une croissance positive d'une année à une autre ce qui engendre une évolution remarquable de nombre d'emplois.

En 2014, le nombre de PME privées était 18 929 «entreprises et 53151 postes de travail. Ces chiffres ont augmenté d'une année à une autre pour atteindre 30149 entreprises et 70699 postes à la fin de l'année 2020.

2.2-La répartition des PME dans la wilaya de Bejaia

2.2.1-La répartition de la PME selon la taille

Le tableau N°26 représente la répartition des PME par taille dans la wilaya de Bejaia en 2020.

Tableau N°26 : Répartition des PME par taille.

La taille	Nombre des PME en 2020	Pourcentages
De 1 à 9 salariés	28 959	95,90
De 10 à 49 salariés	1039	3,44
De 50 à 250 salariés	201	0,66

Source : réalisé par nos soins à partir des données collectées auprès de la direction des PME de Bejaia.

l'examen de la structure de la population des PME selon le nombre de salariés, démontre la prépondérance de la très petite entreprise (TPE) employant moins de 10 salariés avec 28 959 PME , soit un pourcentage 95,90%, suivi par les petites entreprises (PE) avec 1039 PME , un pourcentage de 3,44%, et enfin les moyenne entreprises (ME) avec 201 PME soit 0,66%.

2.2.2-La répartition des PME selon les secteurs d'activités.

Le tableau N°27 représente la répartition des PME dans la wilaya de Bejaia selon le secteur d'activité pour l'année 2020.

Tableau N°27 : répartition des PME selon les secteurs d'activité (Décembre 2020).

N°	Secteurs d'activité	Nombre de PME	%
01	Bâtiments et travaux publics	6 821	22,58
02	Commerces	6323	20,93
03	Transport et communication	4969	16,45
04	Services fournis aux entreprises	2643	8,75
05	Industrie du bois, liège, papier, imprimerie	1 333	4,41
06	Hôtellerie et restauration	1 320	4,37
07	Industries agroalimentaires	1029	3,40
08	Autres	5 761	19,07
TOTAL		30 199	100

Source : réalisé par nos soins à partir des données de la direction des PME de Bejaia.

Nous remarquons la diminution de créations d'entreprises plus particulièrement le fait de l'évolution de 3 secteurs d'activités : le secteur bâtiments et travaux publics est largement en tête, il représente près un tiers des entreprises créées en 2020 avec 6 821 PME, soit un taux 22,58%. Suivi par le secteur de commerce avec 6 323PME avec un taux de 20,76% et le secteur de transport et communication avec un taux 16,45% et 4969 PME.

2.3-La répartition des PME privées dans la wilaya de Bejaia

Nous tenons à faire cette répartition vu que notre travail porte sur cette catégorie. Le tableau N°28 représente la répartition des PME privées selon la taille et le secteur d'activité d'après les statistiques de 31.12.2020.

Tableau N°28 : La Répartition des PME privées selon la taille et le secteur d'activité.

Secteurs d'activités	TPE de 1 à 9 salariés	PE de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre total de PME privées
Services	16 683	450	47	17180
BTPH	6846	311	62	7219
Industrie	4830	215	60	5105
Agriculture et pêche	574	68	2	644
Total	28 975	1044	171	30 148

Source : réalisé par nos soins à partir des données de la Direction des PME de Bejaia.

2.3.1- La population des PME dans la wilaya de Bejaia

Nous observons, la très petite entreprise qui emploie entre 1 et 9 salariés, est majoritaire dans le secteur de service entre 16 683TPE, suivie par le secteur BTPH avec 6846 TPE, l'industrie avec 4830 TPE et l'agriculture et pêche avec 574 TPE. La petite entreprise occupe la deuxième place après les TPE, avec 450 PE dans le secteur de service, suivi par le secteur BTPH avec 311 PE, l'industrie avec 215 PE et l'agriculture et pêche avec 68 PE. En troisième positions on trouve la moyenne entreprise qui emploie entre 50 et 250 salariés avec 62 ME dans le secteur BTPH, suivi par l'industrie, service et agriculture et pêche respectivement avec 62,60 et 2 ME.

3-Méthodologie et organisation de la recherche

Dans le souci d'atteindre les objectifs de cette recherche et de vérifier les hypothèses de notre travail, nous avons opté pour la démarche suivante :

- Une collecte de données liées aux PME dans la wilaya de Bejaia, auprès de la DPME et DPAT ;
- Une enquête par questionnaire auprès de quelques PME, de différents secteurs, de la ville de Bejaïa.

3.1-Echantillonnage

L'enquête a été conduite simultanément auprès des entreprises (cf. Annexe N°2) de différents secteur d'activité, En raison de la situation sanitaire difficile de la ville de Bejaia, nous n'avons pu distribuer que 10 questionnaires sur le territoire de la ville de Bejaia, où elle occupe la première place en terme de nombre d'entreprises créées. L'enquête a porté sur un échantillon aléatoire présenté dans le tableau suivant :

Tableau N°29 : La taille de l'échantillon de notre enquête.

Questionnaires nombre	Nombre d'entreprise dans l'échantillon	Taux (%)
Récupérés	10	100
Non récupérés	00	00
Total (distribués)	10	100

Source : tableau réalisé par nos soins.

3.2-Objectif et déroulement de l'enquête.

Notre objectif à travers cette enquête est d'évaluer l'impact de la crise sanitaire liée au covid-19 sur la situation financière des entreprises privées et publiques de la wilaya de Bejaia. De façon spécifique, il s'agit de :

- Mesurer l'impact sur l'évolution du chiffre d'affaire des entreprises ;
- Déterminer les différentes retombées de cette crise sanitaire sur la gestion interne des employés ;(licenciement, gestion des salairesetc.) ;
- Relever les nouvelles méthodes de travail adoptées par les entreprises ;
- Mesurer la perception des chefs d'entreprises vis-à-vis de la durée de la pandémie, et de leur secteur d'activité.

Afin de répondre à ces questionnements, nous avons mené une enquête de terrain d'une durée d'un moins et demie, entamée le 03 mai 2021. Notre objectif était de rencontrer les dirigeants des entreprises qui peuvent nous fournir un maximum d'informations sur la situation de leur entreprise et nous orienter vers les services concernés notamment (gestion des immobilisations, service finance, ainsi que, afin de nous entretenir avec eux.

Toutefois, la passation de questionnaire a été bien accueillie par certains responsables, qui n'ont pas hésité à nous consacrer le temps nécessaire, malgré les contraintes d'accès à cause du covid-19.

Il est à souligner que d'énormes difficultés ont été rencontrés toute au long de notre enquête, à savoir : situation sanitaire difficile, difficultés d'accès aux entreprises, la non disponibilité des responsables à nous recevoir et répondre à nos questions, le risque pris par non soins à accéder à certaines entreprises touchées par la covid-19...

3.3-Elaboration du questionnaire

Pour les besoins de notre enquête, nous avons utilisé un questionnaire s'adressent aux dirigeants des entreprises privés et publique de la wilaya de Bejaia (cf. annexe N04).

Le questionnaire est une technique d'investigation scientifique la plus adéquate pour joindre un nombre d'entreprises en peu de temps.

Les questions du questionnaire sont divisées en trois volets essentiels qui sont :

A-Des questions ouvertes : qui donne la liberté d'expression à l'enquête dans des questions qui nécessitent généralement une réflexion personnelle et auxquelles on ne peut envisager une réponse préalable.

B-Des questions fermées : celles-ci donnent au répondant la possibilité de choisir parmi une série de choix formulées à l'avance, celle qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :

C-Les questions fermées à réponse unique : ce type de question donne au répondant le choix entre deux réponses possibles (oui, non).

D-Les questions fermées à choix multiples : ce type de question donne aux répondants de choisir une ou plusieurs réponses. Et pour éviter de suggérer des réponses possibles aux

enquêtés qu'ils n'ont peut-être pas envisagées, je rajoute un choix ouvert de réponses à la question.

Notre questionnaire contient 18 questions réparties en quatre parties. En premier lieu, il vise à faire ressortir les caractéristiques de l'entreprise enquêtée (date de création, l'adresse, la forme juridique, la taille, la nature d'activité....), En second lieu, évaluer et suivre la situation des entreprises avant l'apparition du covid-19 (connaitre son chiffre d'affaire, état de trésorerie, nombre d'effectifs), en troisième lieu, d'étudier la répercussions de la crise sur l'activité générales des entreprises, ainsi que les effets du covid-19 sur les différentes fonctions de l'entreprise, et enfin , de mesurer le degrés d'impact affectés sur leurs situation et les différents solutions envisagées afin d'éviter la faillite et la résilience de ces derniers .

Après dépouillement, les résultats obtenus sont traité par le logiciel SPSS.

II-Analyse des résultats de l'enquête

1- Présentation des entreprises enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaia

Nous avons réparti à travers notre enquête les entreprises privées et publiques de la wilaya de Bejaia, selon : la date de création, secteur d'activité, la taille de l'entreprise, la forme juridique, ainsi que le statut juridique.

1-La répartition des entreprises selon le secteur d'activité.

La répartition par branches d'activités des entreprises enquêtées est donnée comme suit :

Tableau N°30 : La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage validé	Pourcentage cumulé
Agroalimentaire	1	10%	10%	10%
Transport	1	10%	10%	20%
industrie	1	10%	10%	30%
commerce	1	10%	10%	40%
Industrie chimique et pharmaceutiques	1	10%	10%	50%
Economique	1	10%	10%	50%
services	2	30%	30%	80%
Energie	1	10%	10%	90%
Restauration et hébergement	1	10%	10%	100%
TOTAL	10	100%	100%	-

Source : réalisé par nos soins.

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que le secteur service présente un taux de création d'entreprises le plus important avec 30%, soit 3 unités, et le reste, chaque secteur est présenté avec un pourcentage de 10%, soit 1 unités.

1.2-La répartition des entreprises selon le nombre de salariés.

Le tableau N°31 présente la taille des entreprises enquêtées selon le nombre de salariés employés dans la wilaya de Bejaia.

Tableau N°31 : la taille des entreprises enquêtées selon le nombre de salariés

	Effectifs	pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
TPE (1 à 9 salariés)	0	0%	0%	0%
PE (10 à 49 salariés)	5	50%	50%	50%
ME (50 à 249 salariés)	2	20%	20%	70%
GE (plus de 250 salariés)	3	30%	30%	100%
TOTAL	10	100	100	-

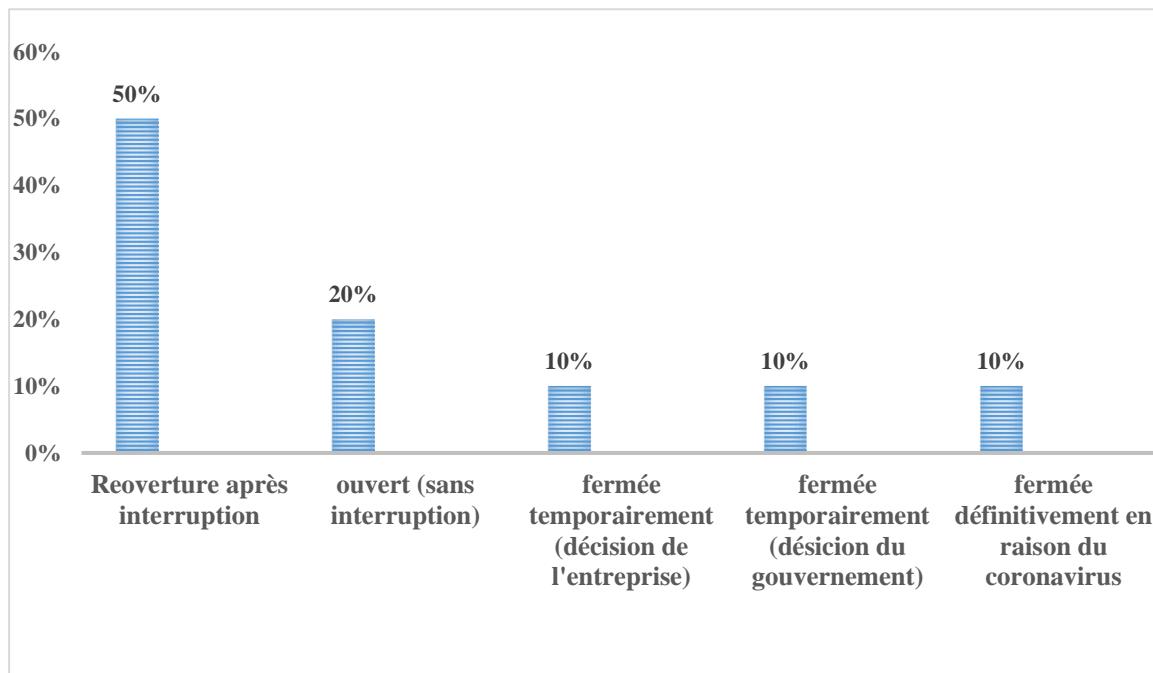
Source : réalisé par nos soins

Notre échantillon constitué en grande partie d'entreprises classées dans la catégorie petites entreprises (PE) comportant entre 10 à 49 salariés, avec un taux de 50% ,soit 5 unités, suivi de la catégorie Grandes entreprises (GE) , comprenant plus de 250 salariés ,avec un taux de 30% du total ,soit 3 unités , ainsi la catégorie moyenne entreprises (ME) ,comportant entre 50 à 249 salariés, avec 20% , soit 2 unité.

2- Situation des entreprises au moment de la pandémie.

Avec l'arrivée de la pandémie covid-19, la situation des entreprises se détériore davantage, depuis l'annonce des premiers cas de contamination dans la ville de Bejaia, révélant une possible crise sanitaire a contraint les pouvoirs publics à prendre une série de mesures qui visent la gestion de la pandémie. Dans ce cadre, les entreprises déjà fragilisées par la crise économique ont procédé à l'arrêt partiel ou total de leurs activités avec la prise en charge des salaires des employés confinés, (voir le graphique ci-après) :

Graphique N°22 : Etat de fonctionnement des entreprises enquêtes au moment de la Pandémie.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Les résultats obtenus nous montrent que :

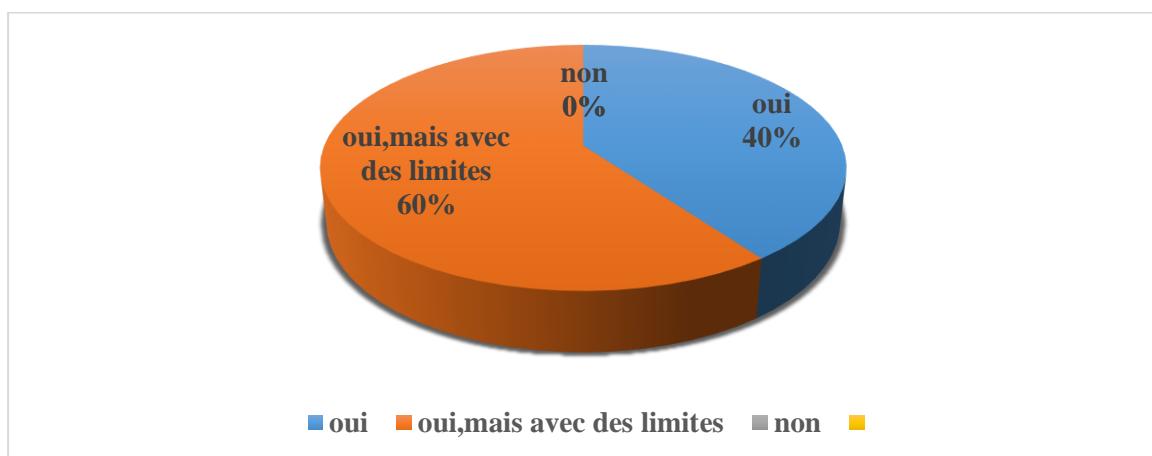
- 20% des établissements sont restés ouverts sans interruption et 50% des entreprises ont réouvert après une interruption, mais les dirigeants de ces entreprises estiment que le retour à la normale se fera difficilement surtout après la levée des mesures de confinement ;
- 20% Des entreprises étaient temporairement fermées : 10% sur décision de l'entreprise et 10% sur celle du gouvernement, mais sans rattrapage des pertes d'activité accumulées pendant la crise ;
- 10% des entreprises étaient définitivement fermées, mobilisée par les dispositifs de soutien qui leur sont proposés.

3-Impact du Covid-19 sur les entreprises et les solutions envisagées.

3.1-Impact direct au plan organisationnel des entreprises

3.1.1-Au plan humain : La quasi-totalité des entreprises enquêtée (60%) affirme avoir installé des dispositifs de protection contre le Covid-19 pour ¹⁰⁴leur personnel et les visiteurs conformément aux recommandations du gouvernement. Toutefois, des cas de malades de COVID-19 ont été identifiés chez des adjoints ou leurs parents dans neuf (9) entreprises entraînant la mise en quarantaine des cas concernés.

Graphique N°23 : Les dispositifs de protection contre le COVID-19 dans les entreprises enquêtées.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

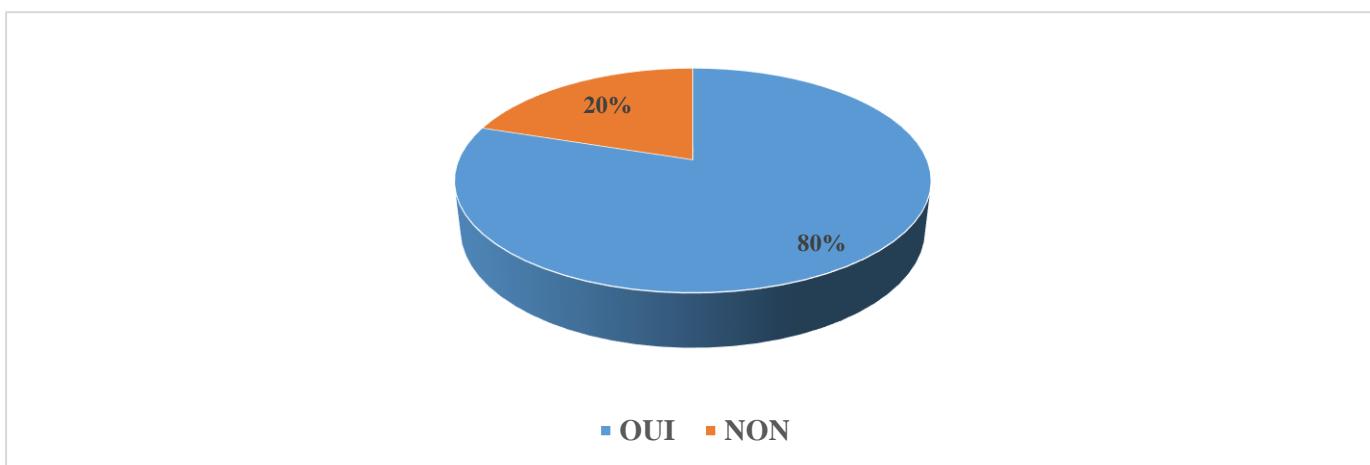
¹⁰⁴ Le % a été déterminé sur la base de nombre d'entreprises enquêtées.

3.1.2-Au niveau opérationnel

La majorité des entreprises ont dû adapter leur mode de fonctionnement au contexte de crise sanitaire actuelle (COVID-19) et cela en utilisant des plates-formes numériques afin d'éviter la faillite et la fermeture de leurs entreprises.

Plus de 8 entreprises sur 10 (80%) ont mis en place des systèmes de travail flexible (vidéo conférence, réunion téléphonique, télétravail ...) et ce, quel que soit le type d'entreprise.

Graphique N° 24 : Répartition des entreprises selon la mise en place « de système de travail flexible »

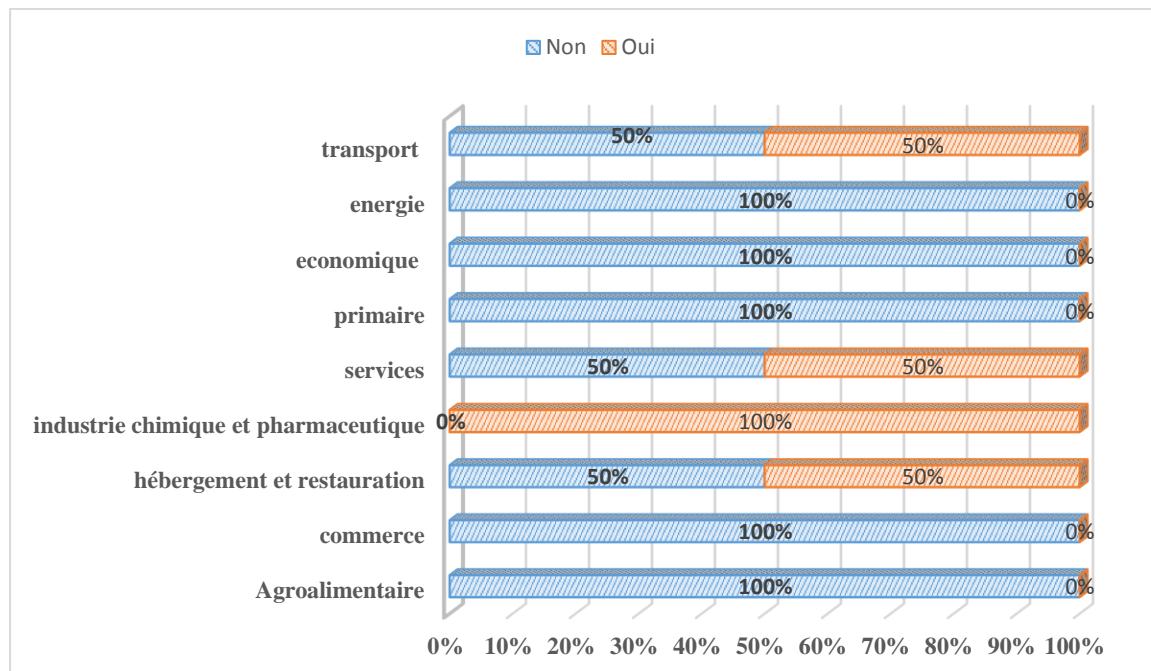


Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

En regardant le type d'entreprise, on note que plus de ¾ des Grandes entreprises et des PME ont opté un système de travail flexible. La limitation des déplacements et la trouble créée par la pandémie n'épargnent aucune entreprise quelle que soit sa taille.

Face aux contraintes imposées par la pandémie, les entreprises ont réorganisé leur mode de fonctionnement et de gestion. Les impacts immédiats recensés sont : la Fermeture de points de ventes/établissements ; l'Arrêt temporaire de l'activité ; la Réduction de l'activité et la Réduction ou modification des horaires de travail.

Graphique N°25 : Répartition des entreprises selon la « Réduction ou modification des horaires de travail » par secteur d'activité.



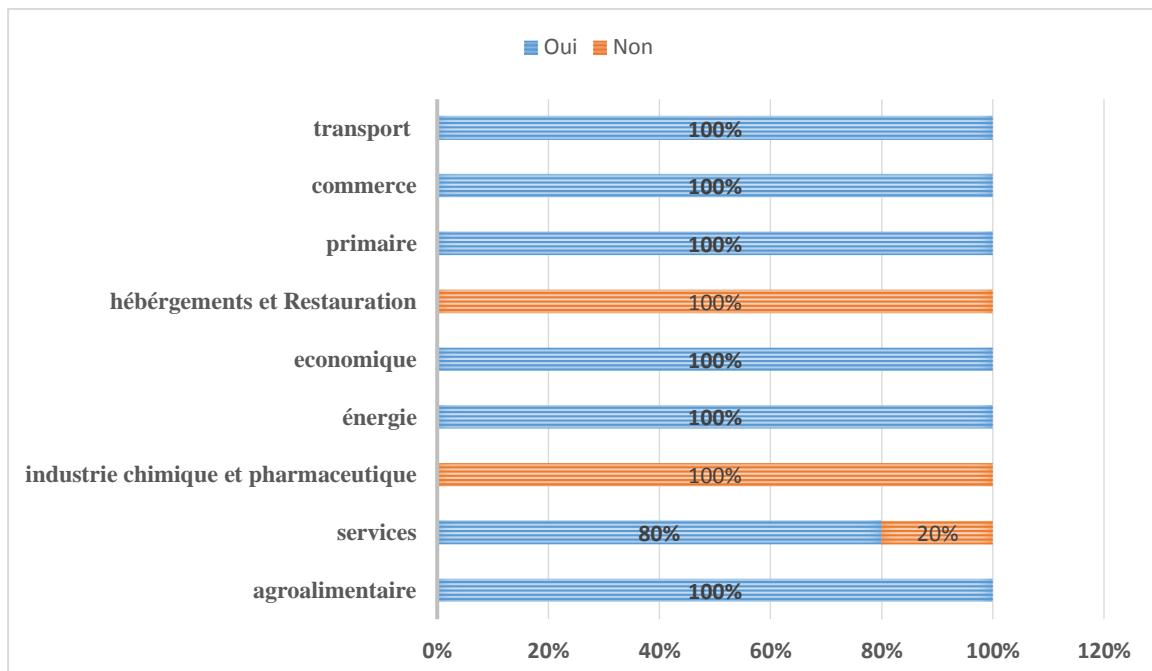
Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

3.1.3-Fermeture de points de ventes/établissements

Près de 06 entreprises sur 10 ont fermé leur point de ventes ou établissement. Ce résultat affecte un nombre réduit de secteurs. Seulement les entreprises du transport et de secteur services affichent la proportion la plus élevée, 30%. Ensuite, viennent celles du secteur économique ; et de l'hébergement et la restauration où respectivement 20% et 10 % affirment avoir fermé des points de ventes.

Les entreprises ayant fermé leurs points de vente sont en majorité des Petites et moyennes entreprises (PME) car seulement 10% de grandes entreprises a réalisé les fermetures de points de vente contre 30% pour les PME comme l'indique le graphique ci-après :

Graphique N°26 : Répartition des entreprises selon la « Fermeture de points de ventes/établissements » et le secteur d'activité.



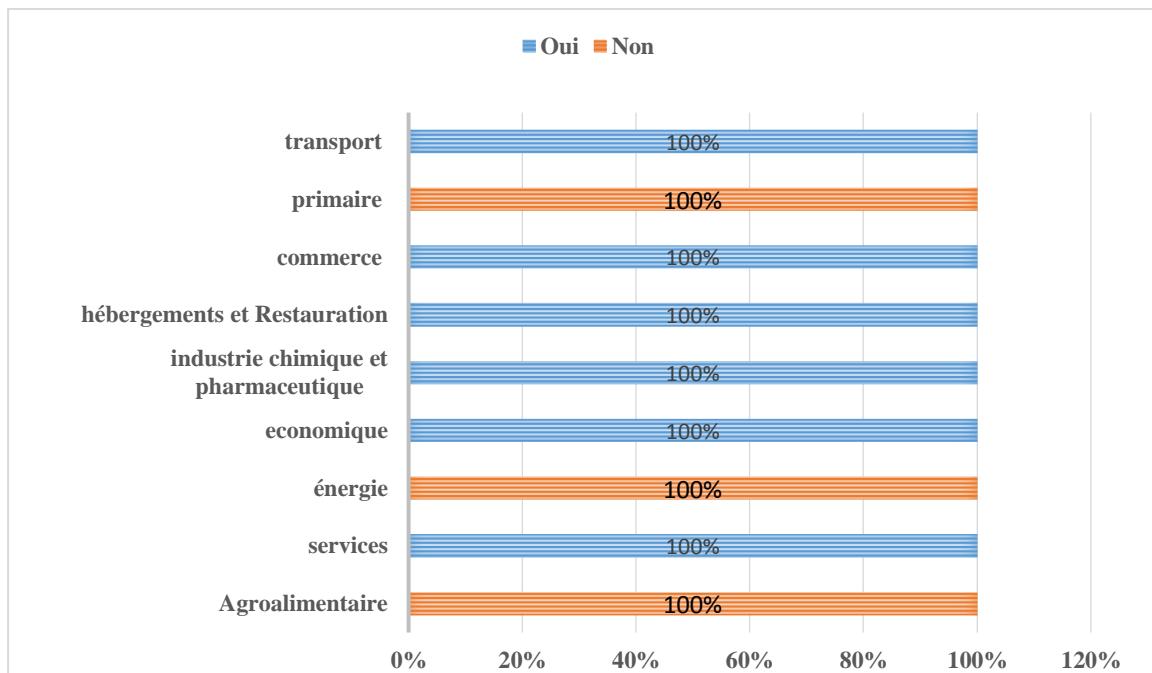
Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021

3.1.3.1-Arrêt temporaire de l'activité

Les entreprises enquêtées ont déclaré à 80% avoir temporairement suspendu leur activité dans une période allant du 1 jusqu'au 6 mois en maximum. Le secteur des services (90%) est le plus touchée ; suivie par l'agroalimentaire (plus de la moitié : 50%) ; et le secteur primaire (non loin de la moitié : 40%).

On note également que plus de 4 PME sur 10 sont frappées par un arrêt temporaire de leurs activités contre seulement 10% pour les grandes entreprises.

Graphique N°27 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Arrêt temporaire de l'activité » par secteur d'activité.



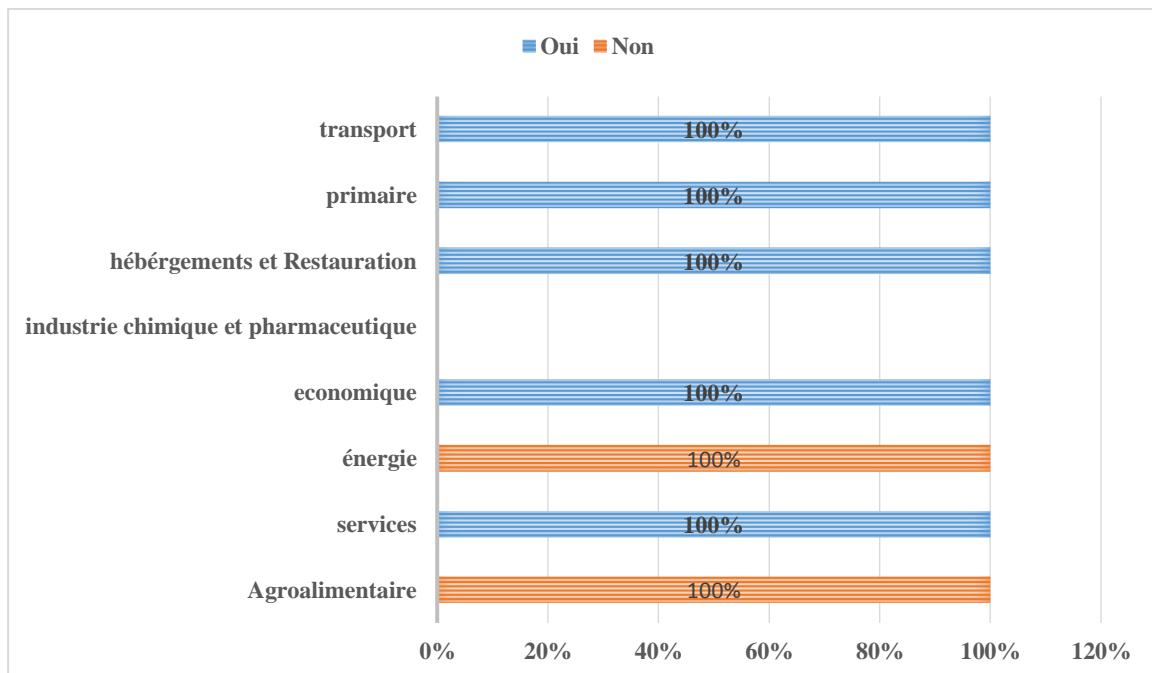
Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021

3.1.3.2-Réduction de l'activité

Plus de la moitié des entreprises enquêtées ont vu leur activité réduite (80%). Et la majorité des secteurs sont concernés. Notons que sur les 8 secteurs identifiés, 6 déclarent des baisses d'activités et cela du au rendement faible enregistrée liée au plusieurs facteurs (manque de matières première, confinement, fermeture des frontières ...ex). En effet, pour chacun de ces secteurs, plus de la moitié des entreprises ont effectué une réduction de leur activité. Les secteurs qui sont les plus fragiles à cet impact sont : l'industrie chimique et pharmaceutique, (100%), en ex- le commerce et le secteur autres secondaires (100%) suivis par le l'hébergement et la restauration (100%).

Tout comme les autres impacts, en ce qui concerne la réduction de l'activité, les PME (50%) sont plus touchées que les grandes entreprises (30%).

Graphique N°28 : Répartition des entreprises selon la « Réduction de l'activité » par secteur d'activité.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021

3.2- Impact sur les indicateurs et les agrégats économiques

En ce qui concerne les agrégats économiques, l'analyse de notre enquête a été effectuée en calculant des scores d'opinion¹⁰⁵. Ainsi, il se dégage globalement des baisses pour la plupart des agrégats économiques.

L'analyse effectuée dans cette partie vient apporter plus de précision sur le degré de l'impact négatif du COVID-19 sur l'activité économique des entreprises. Cette analyse d'impact est basée sur la nature ou le type d'entreprises.

Ainsi, au niveau des PME comme des grandes entreprises, le COVID-19 influe négativement sur le niveau d'activités, de la production, des emplois et de l'investissement.

Même si la décision pour l'ensemble de l'exercice comptable est trop prématuré dans ce contexte de crise sanitaire COVID-19, les variables économiques telles que le chiffre d'affaires,

¹⁰⁵Le calcul des scores est basé sur une hypothèse pessimiste en prenant le niveau extrême de baisse dans chacun des intervalles prédéfinis. Ensuite, ce niveau est pondéré par les occurrences exprimées par les chefs d'entreprise au niveau des secteurs d'activité.

la production, l'investissement et l'emploi sont revues à la baisse dans l'ensemble pour tout le secteur.

Comparativement aux autres variables, les anticipations sur l'évolution de l'emploi restent optimistes.

Les entreprises du commerce, du secteur des services, de l'industrie chimique et pharmaceutique et de l'agroalimentaire considèrent que l'emploi sera moins affecté par l'impact négatif de cette crise sanitaire. Pour les secteurs restants, ce sera la production.

Toutefois, il est important de noter que l'effet négatif du COVID-19 sur chaque variable économique diffère selon le secteur d'activités.

3.2.1. Impact sur le chiffre d'affaires, l'investissement et l'emploi

A-Chiffre d'affaires

En ce qui concerne le niveau d'activité, les entreprises du secteur du transport et de services devraient connaître la plus forte baisse. Avec une chute rigoureuse du chiffre d'affaires de 70%, elles se présentent comme les entreprises qui seront les plus endommagées par le COVID-19.

Le secteur primaire vient en second rang des baisses anticipées avec une valeur chiffrée à -60%. En troisième lieu, se positionnent les entreprises du secteur industrie chimique et pharmaceutique avec un recul du niveau d'activité de 50 %.

Les entreprises du secteur économique prévoient une baisse de 20% : un scénario plutôt optimiste quant à l'évolution du chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice comptable. Il s'agit de la plus faible baisse attendue en comparaison à tous les autres secteurs d'activités.

B-Investissement

L'activité économique dans tous les secteurs s'organise en mode survie. Toutes les entreprises mettent en place des plans de gestion qui permettraient de réduire les charges afin d'éviter de mettre la clé sous le tapis.

Ainsi, il paraît naturel que des entreprises anticipent une baisse de leurs investissements. Et il est important de souligner que c'est le secteur «économique» qui envisage la plus grande baisse (-90,2%). Ensuite, arrivent les entreprises de l'hébergement et de la restauration (-80%). En

troisième position des baisses, viennent les autres entreprises du secteur primaire avec un recul de l'investissement de 73,6%.

Le secteur de commerce compte également réduire ses investissements mais dans une proportion moindre (-21,41 %) par rapport à tous les autres secteurs d'activités.

C- Emploi

Durant le mois de juillet 2020, l'emploi est la moins impactée par l'effet négatif du COVID-19. Un constat moins étonnant : les entreprises du secteur du transport et de service envisagent encore à ce niveau une contraction du nombre de leurs employés de 53,5%. La plus importante baisse projetée en référence aux autres secteurs. Les sociétés du secteur de l'hébergement et de la restauration entendent réduire le nombre d'emplois de 37,2%. Les entreprises de l'agroalimentaire se positionnent en troisième position avec une réalisation de 41,9%.

Dans cette situation de déclin du nombre d'emplois, la prévision la plus optimiste est celle des entreprises de secteur énergie qui envisagent diminuer les emplois de seulement 7,8%.

Toutefois, une projection de la perte d'emplois à fin décembre 2020 à partir des déclarations des chefs d'entreprises en cas de maintien de la situation de crise et des mesures gouvernementales, affiche une perte nette de 378 emplois au niveau des entreprises enquêtées.

En sus des projections inquiètes sur les emplois, à ce jour, la pandémie du covid-19 et les mesures de lutte annoncées par le Gouvernement algérien a eu un impact sur les activités des entreprises entraînant aussi bien, des arrêts temporaires d'activités avec pour conséquence la destruction temporaire de 176 emplois.

Aussi, certaines entreprises ont pris des mesures dans le sens de la mise en chômage technique pour un effectif total de 214 personnes et l'arrêt de contrat des employés (stage, CDD, CDI) pour 165 employés.

Au total, nous enregistrons une perte effective d'emplois de 176 soit 1,03% des emplois modernes relativement aux emplois modernes des entreprises enregistrées dans les entreprises enquêtées.

Tableau N° 32 : Répartition des pertes d'emplois selon le type de chômage.

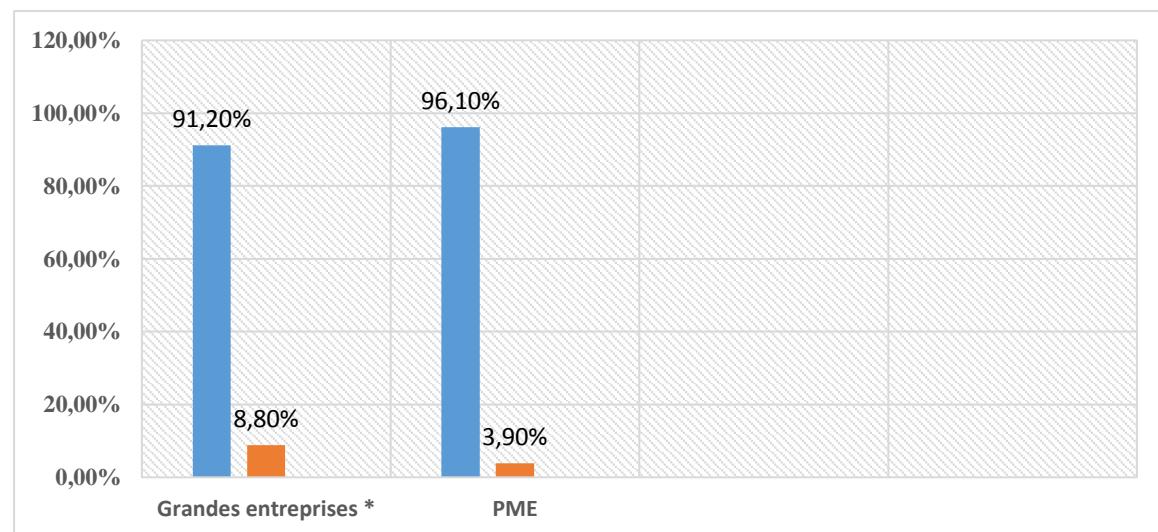
Situation dans l'emploi	Effectif	Pourcentage
Chômage technique pour certains assistants	214	38,55%
Arrêt de contrat de certains employés (stage, CDD, CDI)	165	29,73
Arrêt temporaire de l'activité	176	31,72%
Total perte emploi	555	100%
Emplois total entreprises moderne (*BDF 2019)	5 776	-
% pertes emplois	9,60%	-

Source : Nos calculs, A partir des Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

3.3.-Impact au plan financier

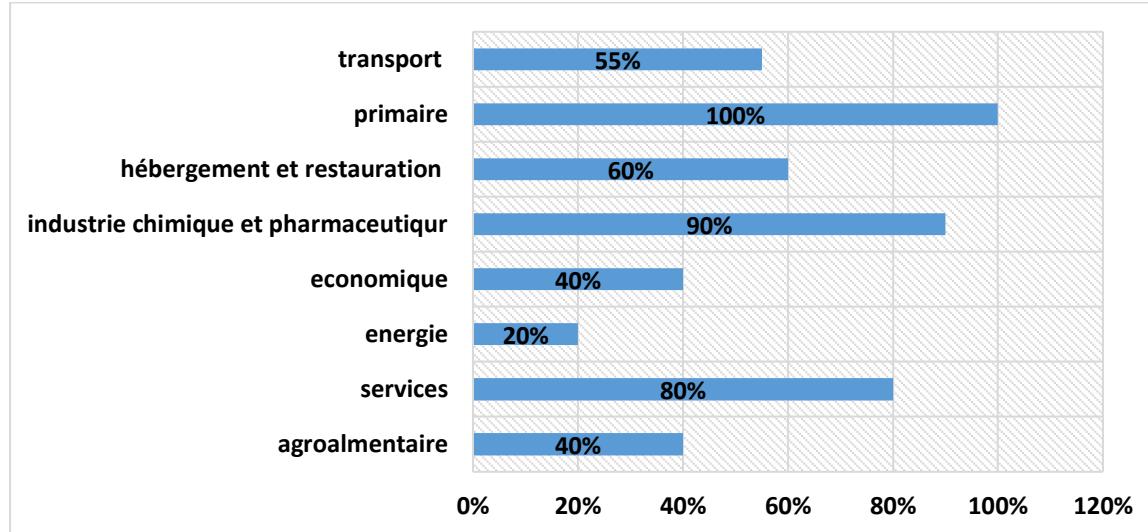
3.3.1-Impact sur la trésorerie des entreprises

Pour ce qui est de l'impact financier immédiat sur la gestion des entreprises, la totalité des chefs d'entreprises a exprimé un besoin de trésorerie. Cette demande est beaucoup plus marquée chez les PME avec une proportion de 96,1% d'entre elles.

Graphique N°33 : Répartition des besoins en trésorerie par type d'entreprise.

Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Une analyse par secteur permet de faire ressortir les secteurs exprimant le plus ce besoin. En effet, le secteur primaire vient en tête suivi du secteur de l'industrie chimique et pharmaceutiques (90%), du secteur des services (80%), d'hébergement et restauration (60%) et du secteur de transport (55%).

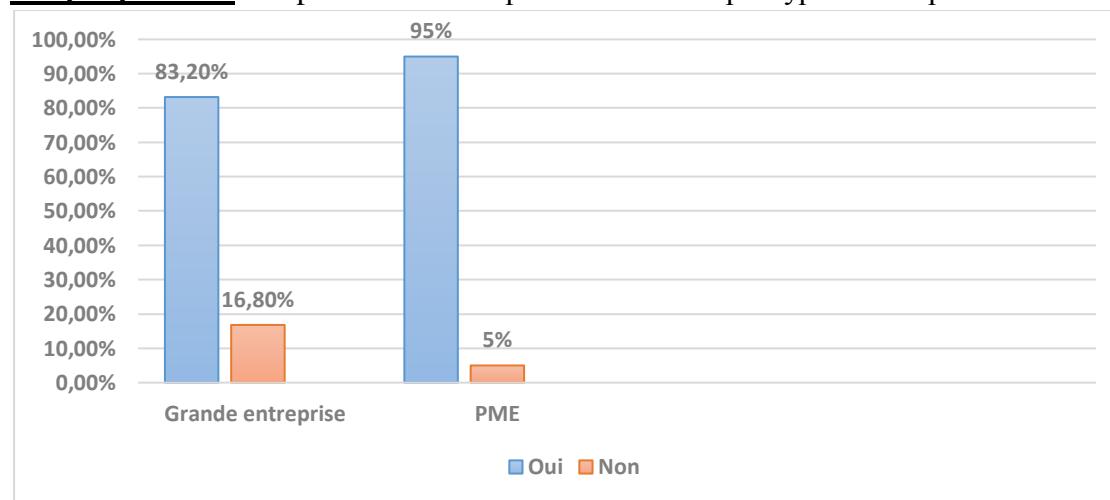
Graphique N° 34 : Répartition des besoins en trésorerie par secteur d'activité

Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

3.3.2-Impact sur les relations avec les partenaires commerciaux

Les relations entre entreprises et partenaires commerciaux ne sont pas épargnées par les effets fatals au covid-19.

La quasi-totalité des partenaires commerciaux des entreprises enquêtés dans la wilaya de Bejaia soit 90% sont affectés par la crise sanitaire du COVID-19. On note que les Grandes entreprises ont 83,2% de leurs partenaires commerciaux impactées par cette crise. Concernant les PME, elles affichent 95% de leurs partenaires affectées par le COVID-19. Ce résultat révèle encore la vulnérabilité des PME face à cette crise sanitaire.

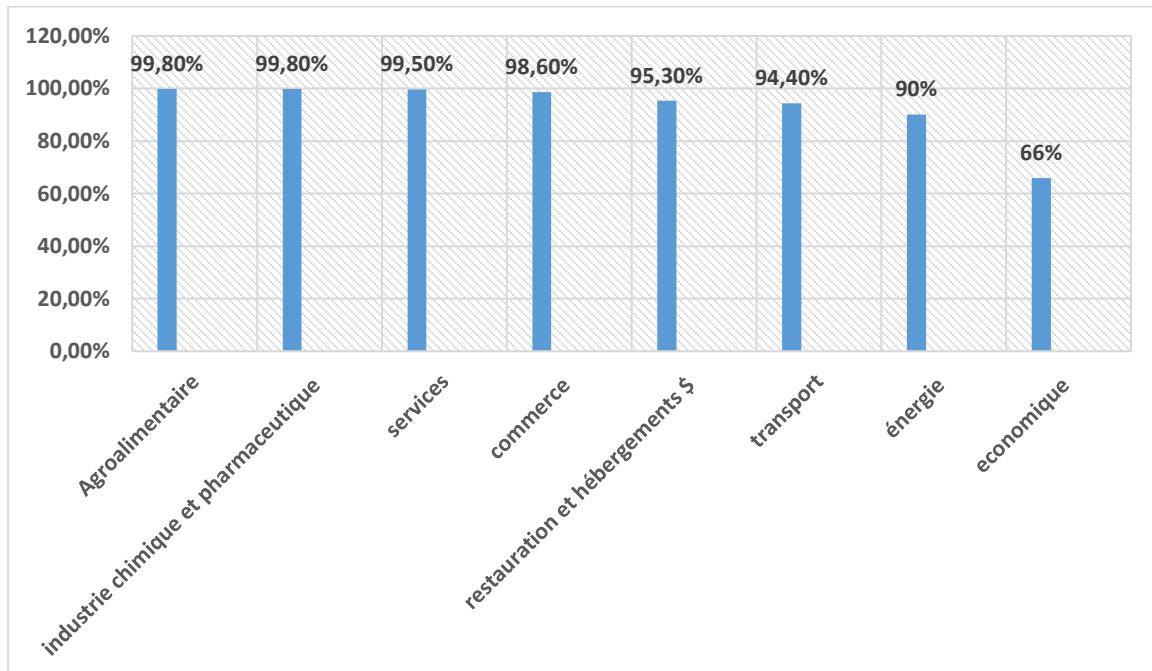
Graphique N°35 : Répartition de l'impact commercial par type d'entreprise

Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Une analyse au niveau des secteurs d'activités montre que les secteurs les plus affectés sont : premièrement les secteurs de l'industrie chimiques et pharmaceutiques, et de l'agroalimentaire

(99,8%), suivi du secteur des services (99,5%), le secteur du commerce (98,6%), du secteur de l'hébergement et restauration (95,3%) et du secteur de transport (94,4%).

Graphique N°36 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux par secteur d'activité.

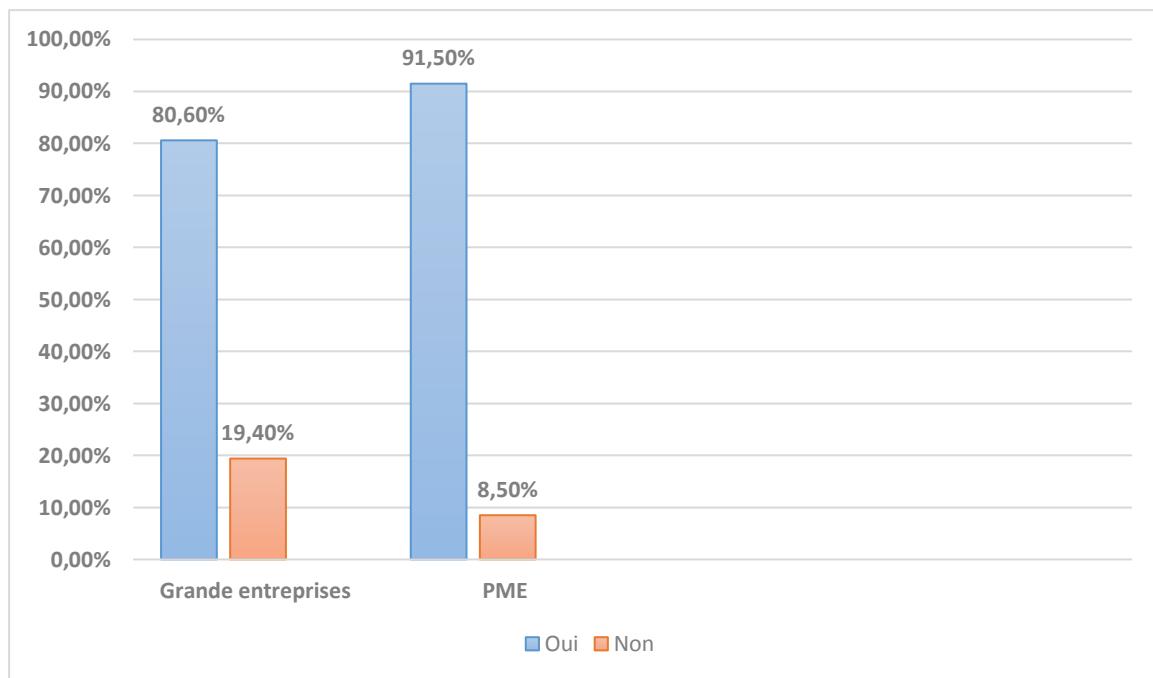


Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

3.3.3- Impact sur les commandes des entreprises

En ce qui concerne l'impact sur les commandes, presque toutes les entreprises (98%) ont vu les partenaires commerciaux diminuer leurs commandes dont plus de 91% sont les partenaires des PME et 80,6% sont ceux des Grandes entreprises.

Graphique N°37 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux par type d'entreprise.

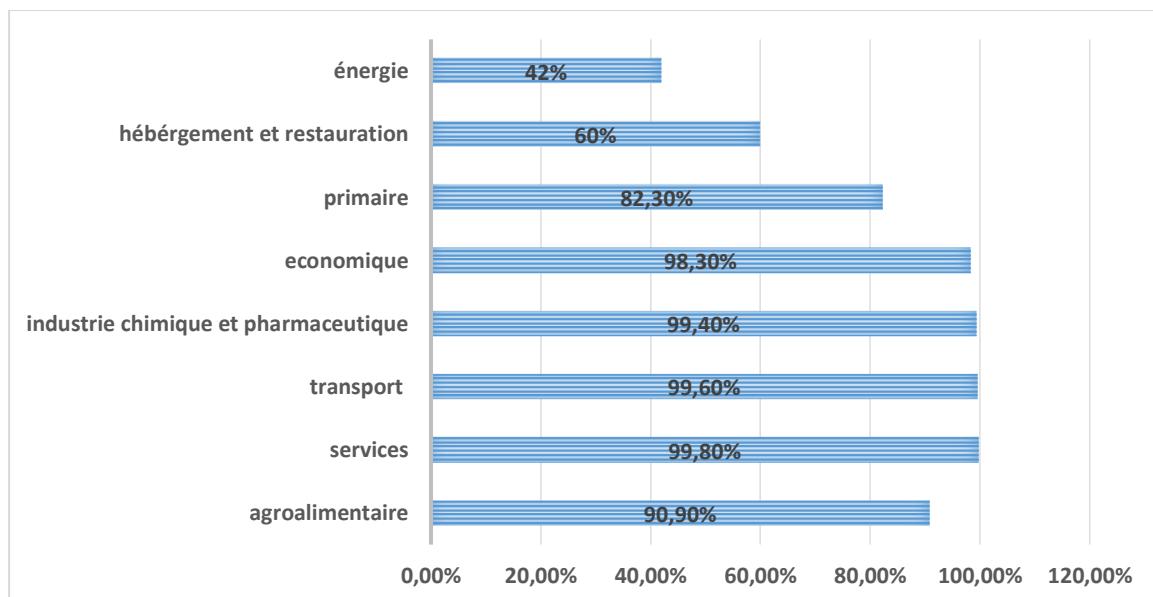


Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Cette fois c'est le secteur des services qui se présente comme le premier secteur à subir l'impact de cette décision des partenaires commerciaux (99,8%).

Le secteur du transport et vient en second rang avec 99,6% de ces partenaires qui ont diminué leurs commandes. En troisième lieu, se positionnent les entreprises du secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique avec une chute des commandes de 99,4% de ces partenaires. Ensuite vient le secteur économique (98,3%), agroalimentaire (90,9%) et primaire (82,3%).

Graphique N°38 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux par secteur d'activité.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

3.4- Canaux de transmission au niveau des entreprises enquêtées.

Les principaux canaux de transmission perçus par les entreprises interrogées s'articulent autour des points suivants :

- **Au plan administratif et organisationnel :** Ralentissement ou arrêt brutal de l'activité, gestion des litiges avec les fournisseurs. La CCI-CI s'est vue saisir pour la gestion des autorisations de sortie. On note aussi un problème dans la réorganisation des équipes de production et des jours de production du fait du couvre-feu.
- **Au plan logistique :** détérioration de stocks de matières premières, matériels de production et restriction des mouvements vers l'intérieur du pays (CCI-CI e)
- **Au plan financier et économique :** Pour dépassement lié aux dépenses d'acquisition de matériels de protection, perte de chiffre d'affaires, incapacité à faire face aux charges (prêts, salaires, taxes, loyer...)

Face à la pandémie du COVID-19, le Gouvernement algérien n'est pas resté indifférent. Le plan national de réponse établit par le Conseil National de Sécurité (CNS) contient des mesures d'accompagnement des entreprises. En outre, il a été mis en place un fonds de soutien au secteur privé pour un montant de 250 milliards de DA, prenant en compte le renforcement du soutien aux PME pour au moins 100 milliards de DA et la mise en place de fonds de garantie, afin d'avoir un effet de levier sur l'accès au crédit ; ce qui impacte positivement la production de 10 entreprises enquêtées.

Le secteur économique est celui qui perçoit en premier l'impact positif de cette mesure sur sa production (100%), suivi du secteur de l'agroalimentaire (94,8%), et du secteur des transports (86,1%).

Cette mesure influence également positivement le chiffre d'affaires de la quasi-totalité de certaines entreprises notamment celles du primaire, des services et du transport.⁹⁹, 9% des entreprises du secteur de l'agroalimentaire, 99,2% de celles du secteur d'énergie et 91,2% de celles du secteur de la restauration et de l'hébergement viennent en second plan des entreprises ayant ressenti un impact positif.

Tableau N°33 : Impact sur les indicateurs de performances des entreprises.

Impact sur la production	Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur les charges	Impact sur le profit
--------------------------	----------------------------------	------------------------	----------------------

Secteur d'activité	positif	Négatif	positif	Négatif	positif	Négatif	positif	Négatif
Agroalimentaire	94,8%	0,0%	99,9%	0,0%	100%	0%	100%	0%
Services	100%	0%	99,9%	0,0%	98,4%	1,6%	99,9%	0%
Commerce	73,1%	22,9%	73,6%	22,9%	74%	23%	74%	23%
Industrie chimique et pharmaceutique	0,9%	0,0%	3,0%	0,0%	3%	0%	100%	0%
Hébergement et restauration	53,9%	0,0%	91,2%	0,0%	92%	0%	82%	0%
énergie	10%	0,2%	99,2%	0,0%	3%	0,0%	100%	0%
Economique	100%	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%	90%	0%
primaire	75,8%	16,4%	100%	0,0%	100%	0,0%	100%	0,0%
Transport	86,1%	13,9%	99,9%	0,1	99%	0%	99%	0%

Source : Nos calculs, A partir des Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Cette mesure impact aussi très positivement les charges et le profit des entreprises des différents secteurs d'activité. Pour rappel, le Gouvernement algérien a pris une série de mesures qui devraient soulager les entreprises. Il s'agit entre autres de :

- supprimer les contrôles fiscaux pour une période de trois mois ;
- différer pour une période de trois mois le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales du fait des difficultés de trésorerie des entreprises, réduire de 25% la patente transport ;
- Différer pour période de trois (3) mois le paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux (IRC) aux entreprises du tourisme et de l'hôtellerie qui éprouvent des difficultés ;
- annuler les pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État et ses démembrements durant la période de crise ;

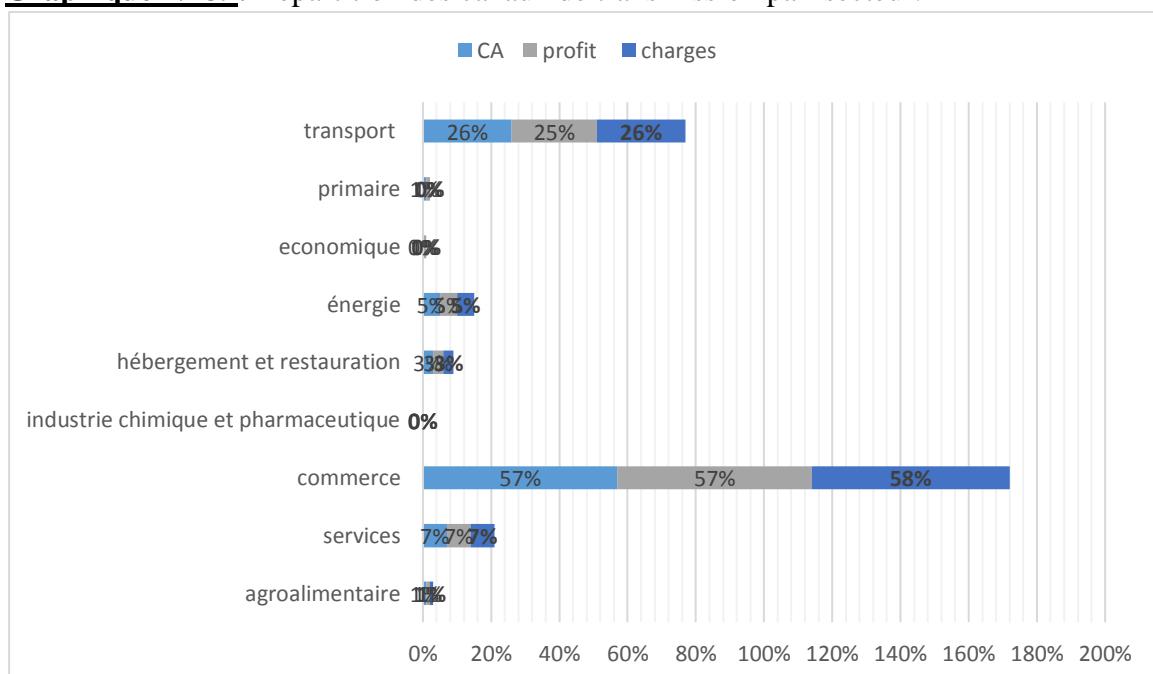
Il ressort selon l'opinion des chefs d'entreprises que ces mesures impactent positivement leurs activités car, près de 50% des entreprises estiment que ces mesures auront un impact positif sur leur chiffre d'affaires, leur production, leurs charges ou leur profit.

3.4.1-Canaux de transmission et impacts négatifs au niveau des entreprises

Bien vrai que dans le plan National de riposte, des mesures sont prises pour soulager l'ensemble des entreprises enquêtées touchées par la crise du COVID-19, d'autres

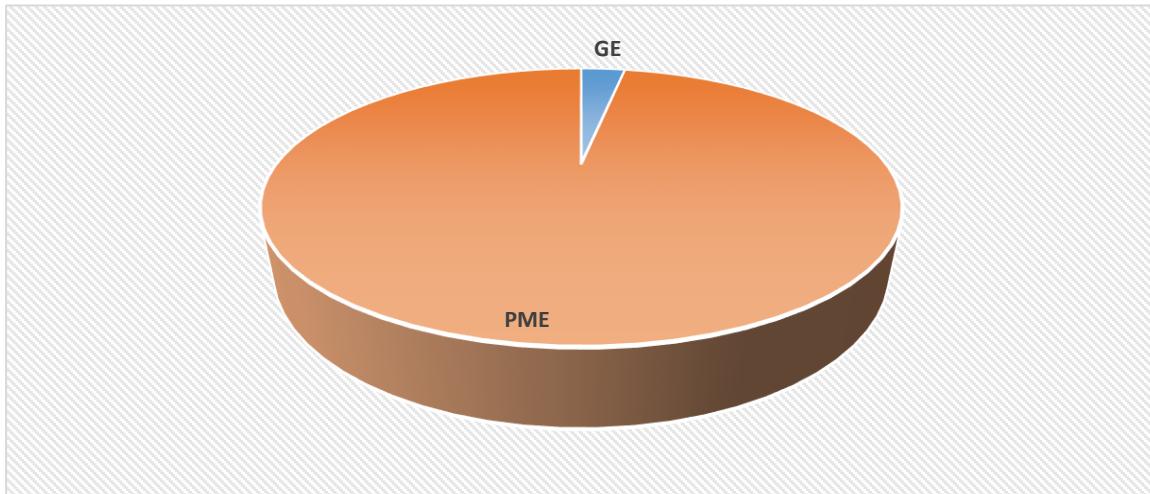
mesures par contre prises pour stopper la propagation du virus ne sont pas à l'avantage des entreprises. En effet, parmi les entreprises qui déclarent avoir un impact très négatif sur leur chiffre d'affaires relativement à la fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ; de tous les maquis et restaurants depuis le lundi 23 mars 2020 à minuit, 57% émane du secteur du commerce et 26% du secteur du transport. Par contre, le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique déclare n'avoir aucun impact négatif sur les différents indicateurs de performance analysés.

Graphique N° 39: Répartition des canaux de transmission par secteur.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

La mesure qui bouleverse le plus les activités de l'ensemble des entreprises enquêtées du pays est le confinement de la wilaya de Bejaia. En effet, 7 entreprises sur 10 déclarent avoir ressenti un impact très négatif. Parmi celles qui ont ressenti un impact négatif, 97% sont des PME et seulement 3% sont des grandes entreprises.

Graphique N°40: Impact négatif de l'isolement de la wilaya de Bejaia par type d'entreprise.

Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Par ailleurs, 32% des entreprises commerciales ressentent un effet négatif sur leur chiffre d'affaires, 68% sur le profit et 67% sur les charges. Le secteur des services est le secteur qui vient en deuxième position avec 57% des entreprises qui déclarent avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires.

Cette mesure se fait ressentir aussi sur le secteur des transports avec 14% qui déclarent un impact négatif sur les charges et le profit.

3.5-Reprise des activités et appuis souhaités par les entreprises

Nous montrons ici, les opinions des chefs d'entreprises sur les perspectives de reprise de leur activité et les appuis souhaités de la part du Gouvernement en sus des mesures déjà annoncées.

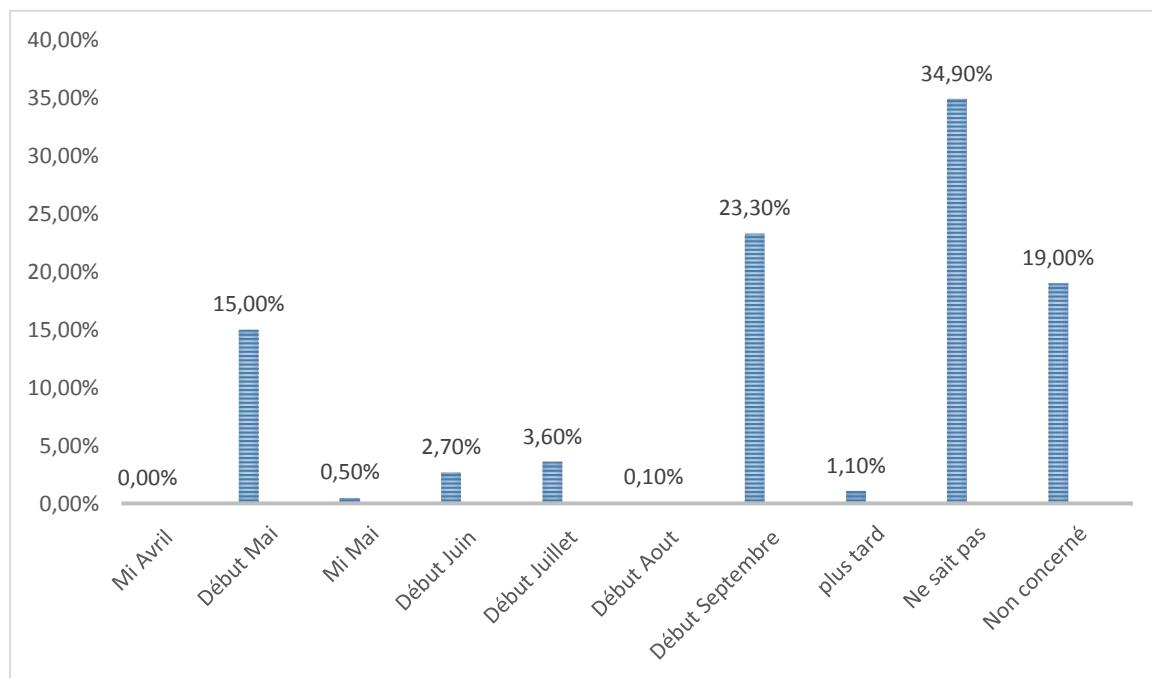
3.5.1-Perspectives de la reprise des activités

La reprise de l'activité est interprétée comme la capacité à retrouver au moins 80% des commandes au cours de la période un an plus tôt.

Le graphique montre que 24,4% des entreprises enquêtées devraient reprendre leurs activités à partir de début septembre 2020, tandis que 21,9% des entreprises s'attendent à ce que cette reprise se produise avant début septembre 2020.

Toutefois, nombreux sont les chefs d'entreprise qui estiment ne pas avoir de visibilité (34,9%).

Graphique N° 41 : Répartition des entreprises selon la reprise des activités.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Une analyse de la reprise d'activité par secteur révèle que la plupart des entreprises des services (39,75%) anticipent une reprise plus rapide notamment en début mai 2020 que celles des autres secteurs. Ensuite, se positionnent certaines industries de l'agroalimentaire (43,17%) qui estiment que les activités reprendront début Juillet 2020.

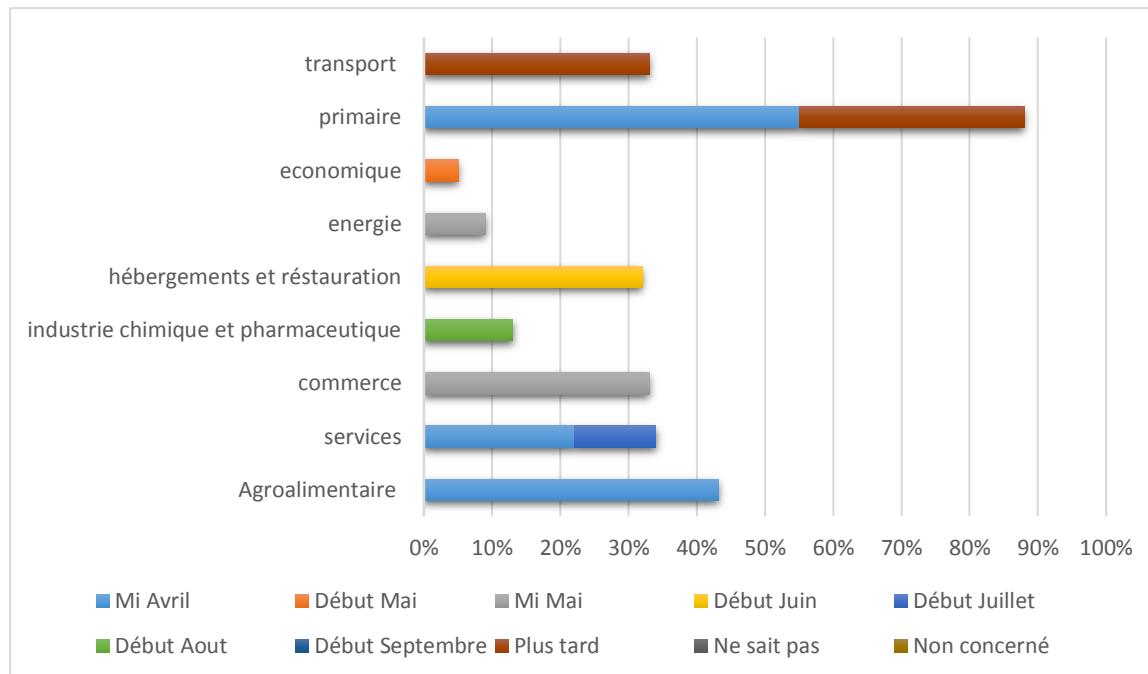
Le secteur économique (49,06%) et autres secteurs secondaires (42,85%) se penchent plutôt vers une reprise en début Juillet 2020.

Pendant que la quasi-totalité des entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique (95,95%) projettent la reprise à début Septembre 2020.

Par ailleurs, les entreprises du secteur transport (74,17%) et de l'hébergement et de la restauration (72,9%) n'ont aucune visibilité quant à une éventuelle reprise des activités.

(Voir graphique après).

Graphique N°42: Répartition des entreprises selon l'estimation de la reprise d'activité par secteur d'activité.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021

3.5.2-- Estimation des besoins en trésorerie

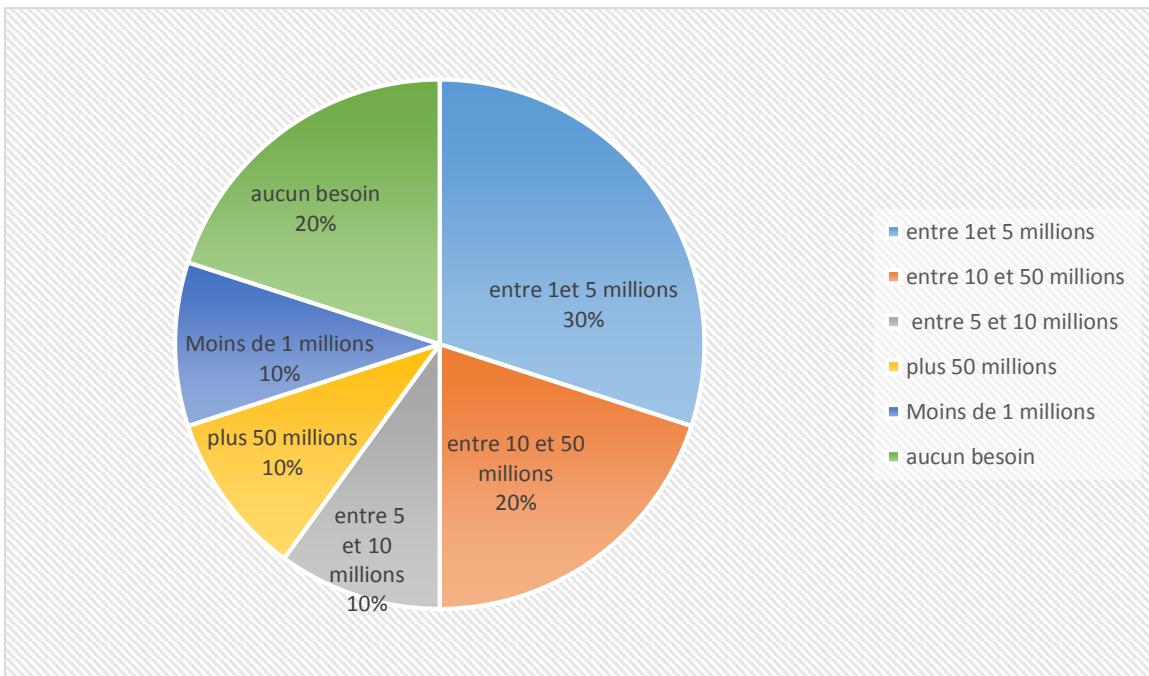
Le besoin de trésorerie traduit la situation dans laquelle une entreprise ne dispose plus de suffisamment de liquidité pour payer ses débiteurs, fournisseurs ou salariés à la date prévue.

A cet effet,

- 30% des répondants ont des besoins de BFR entre 1 million et 5 millions de dinars.
- 20% des entreprises ont des besoins entre 5 millions 10 million de dinars.
- 40% ont des besoins entre 10 et 50 millions.
- 10% ont des besoins de plus de 50 millions.

Ceci traduit une urgence de liquidité pour alimenter la trésorerie afin de faire face à cette situation. Comme le résume le graphique ci-dessous :

Graphique N°43: Répartition selon le besoin de trésorerie



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021

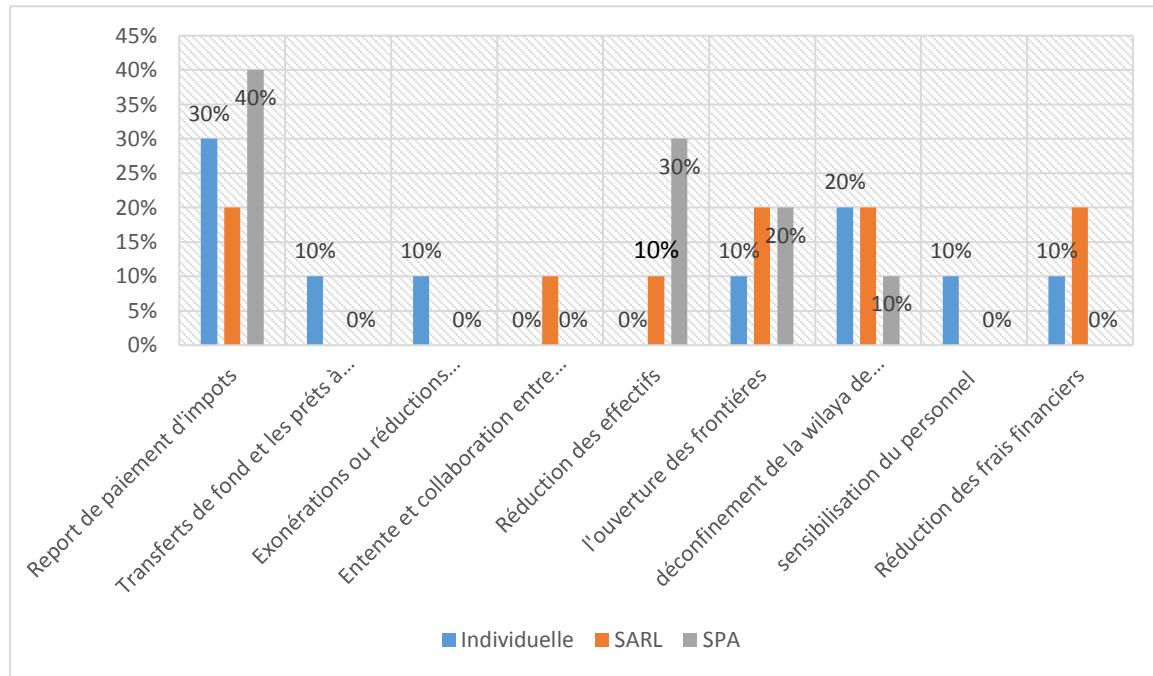
3.6-Les mesures d'assistance

On s'intéresse à l'étude des mesures d'appui bénéficié par les entreprises et aux mesures d'assistance qu'elles souhaitent pour la relance de leurs activités face aux impacts du coronavirus.

3.6.1-Les mesures de soutien bénéficiées par les entreprises enquêtées

Il ressort de notre enquête que seulement 50% des entreprises ont bénéficié des mesures de soutien adoptées par les autorités algériennes en réponse à la crise. Parmi eux, quatre entreprises sur dix sont des micro-entreprises de forme individuelle. Le prolongement des échéances de l'obligation fiscale et les subventions financières sont les deux principales catégories de soutien profitées par les entreprises, dont respectivement 30% et 20% de l'ensemble des entreprises bénéficiaires. Selon la forme juridique, la proportion des Entreprises individuelles ayant obtenu des subventions financières de la part des autorités est de 40 % contre 10% pour les entreprises sociétaires. De même, 40 % des SPA et SARL ont bénéficié du report d'impôt contre 20 % pour les Entreprises Individuelles.

En ce qui concerne les entreprises n'ayant pas bénéficié (50 %), environ trois quarts ignorent l'existence des mesures d'appui et certaines déclarent qu'un manque de communication officielle émanant des autorités concernées en est la raison.

Graphique N°44: les mesures d'appui bénéficiées par les entreprises selon la forme juridique

Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Nous avons abordé à travers notre enquête, les opinions des chefs d'entreprises sur les perspectives de reprise de leur activité et l'appui souhaité de la part du gouvernement algérien en sus des mesures déjà annoncées.

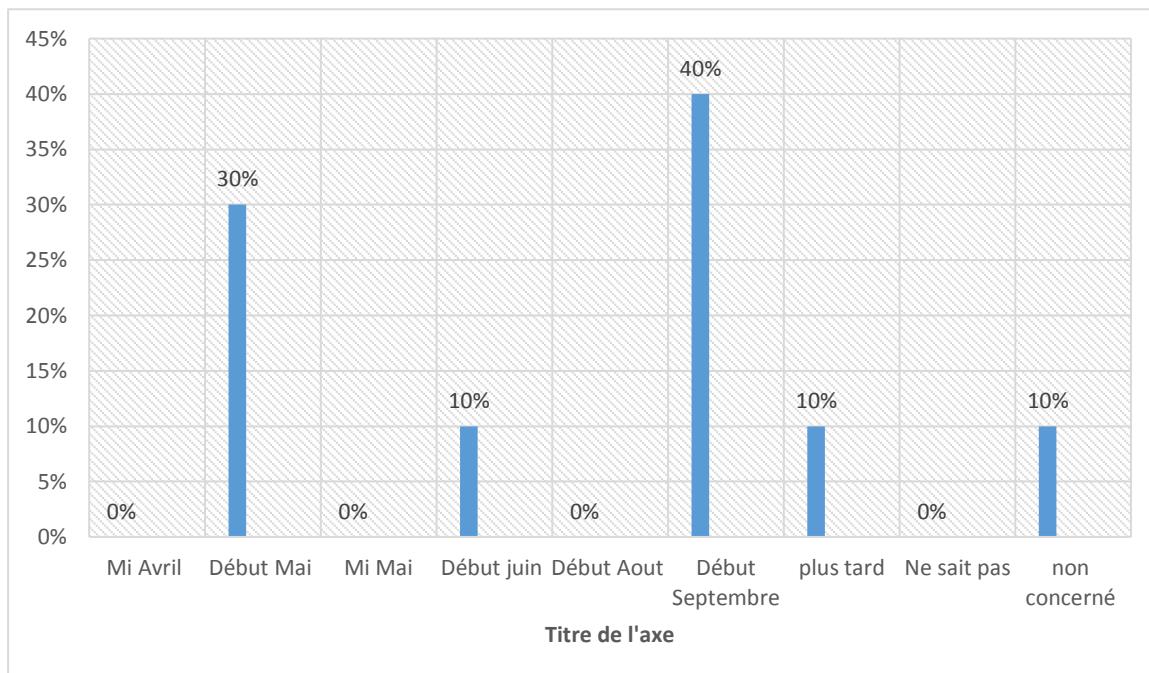
3.6.1.1-Perspectives de la reprise des activités

La reprise de l'activité est expliquée comme la capacité à retrouver au moins 80% des commandes au cours de la période un an plus tôt.

Le Graphique ci-après montre des entreprises enquêtée devraient reprendre leurs activités à partir de début septembre 2020, tandis que des entreprises s'attendent à ce que cette reprises se produise avant début septembre 2020.

Toutefois, nombreux sont les chefs d'entreprises qui estiment ne pas avoir de visibilité (40%).

Graphique N°45 : Répartition des entreprises selon la reprise des activités.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

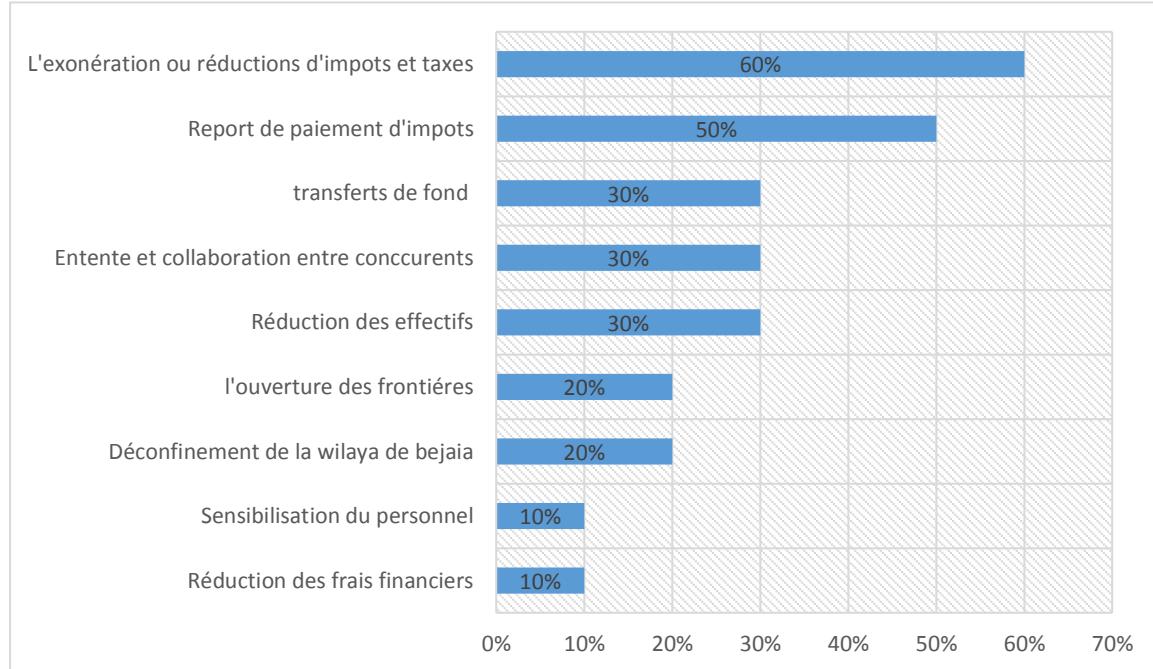
Une analyse de la reprise d'activité par secteur révèle que la plupart des entreprises de secteur des services (30%) anticipent une reprise plus rapide notamment en début Mai 2020 que celles des autres secteurs. Ensuite, se positionnent certaines industries de secteur primaire (10%) que leurs activités reprennent le début Juin 2020.

Les secteurs de l'hébergement et de restauration (10%) et d'autres secteurs secondaires (20%) se penchent plutôt vers une reprise en juillet 2020.

Pendant que celle de l'industrie chimique et pharmaceutiques (10%) projettent la reprise à début septembre 2020.

3.6.2-Les politiques d'assistance souhaitées par les entreprises

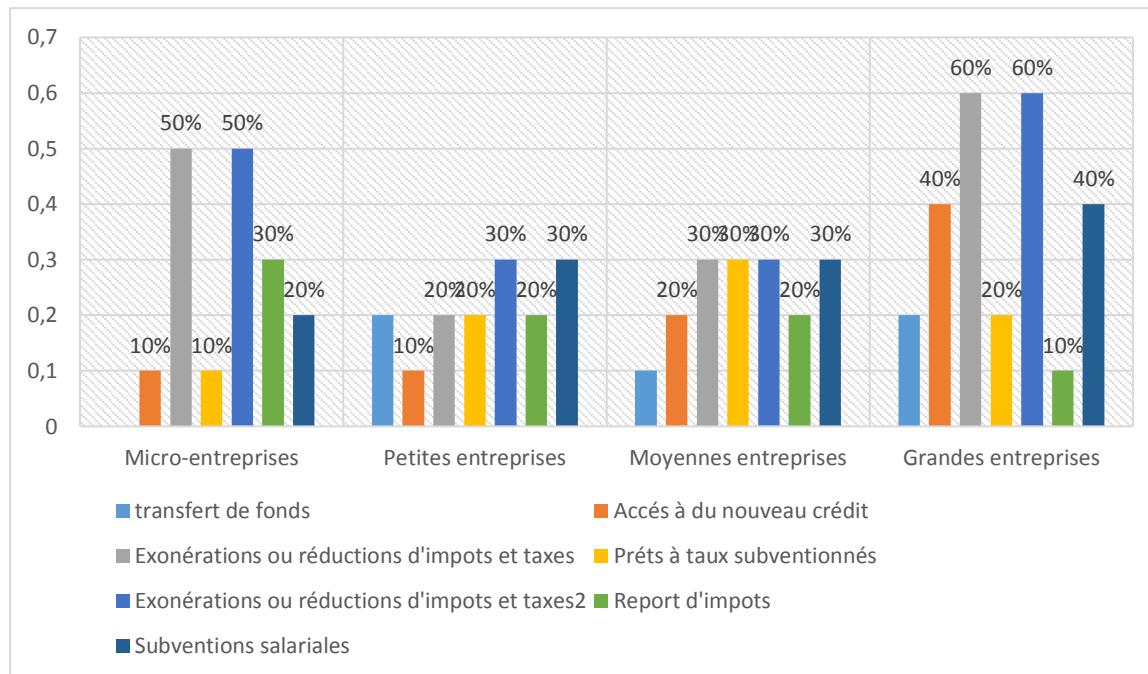
L'effet de l'impact du coronavirus sur la situation financière des entreprises est énorme. Ainsi, face aux différents chocs provoqués par la COVID-19, le secteur privé attend fortement un appui des autorités pour soutenir leurs activités et préserver les emplois. D'une manière générale, l'analyse des déclarations des chefs d'entreprises fait ressortir les quatre principales politiques de soutiens suivants : l'exonération ou réductions d'impôts et taxes, les reports de paiement d'impôts, les transferts de fond et les prêts à taux subventionnés.

Graphique N°46: les mesures d'assistance souhaitées par les entreprises.

Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Selon la taille de l'entreprise, ce sont les PME et les micro-entreprises de forme individuelles qui ont plus besoins de transfert de fonds que les Grandes entreprises. Par contre, la proportion des grandes entreprises (40%) ayant optés pour la demande de subventions salariales est plus élevée par rapport aux PME (30 %) et micro-entreprises (20 %). De ce fait, la taille de l'entreprise et la demande de subventions salariales sont dépendantes. En outre, la politique d'exonérations ou réductions d'impôts et taxes est le principal appui souhaité par la majorité des Grandes entreprises et des micro-entreprises, soit respectivement 60 % et 50 %. On remarque également que 30% des moyennes entreprises sollicitent l'octroi de prêts à taux subventionnés contre 20 % pour les grandes, 20 % pour les petites et 10 % pour les micro-entreprises. L'analyse par forme juridique montre que 40 % des entreprises souhaitent des subventions salariales contre 20% pour les entreprises individuelles.

Graphique N°47 : Les principales mesures d'Assistance souhaitées par taille d'entreprise.

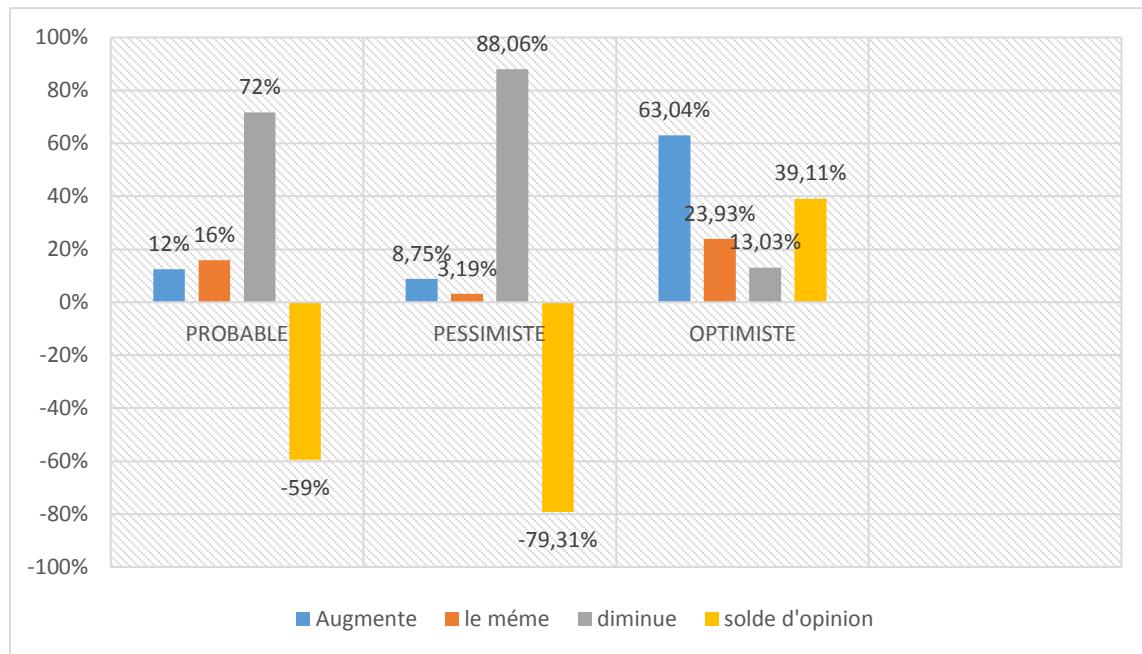


Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

3.6.2.1-Prévisions à court terme

Dans les trois mois à venir c'est-à-dire du juillet à septembre 2021, les entreprises prévoient une baisse importante des ventes ainsi que de l'emploi comparativement à la même période de l'année dernière. Dans le scénario le plus probable, pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises, ces dernières prévoient une baisse moyenne de 48% de la valeur des ventes et de 15% pour l'emploi avec une chance sur deux de réalisation. Il a été constaté que 60% des petites, moyennes et grandes entreprises prévoient une baisse de leur chiffre d'affaires et 20% parmi d'entre elles indiquent que leurs emplois seraient en baisse. Pour les micro-entreprises, 60% ont déclaré une baisse de leur chiffre d'affaires. Ces baisses seraient pires dans le scénario pessimiste, respectivement de 59% et de 41% pour le chiffre d'affaire et l'emploi, avec moins d'une chance sur deux de se réaliser. Cependant, le scénario optimiste prévoit une hausse en glissement annuel de 9% des CA et de 29% de l'emploi.

Graphique N°48 : perspective du chiffre d'affaire du juillet-août-septembre par rapport à la même période l'année dernière en pourcentage de l'effectif des entreprises.



Source : Résultats de notre enquête, Bejaia 2021.

Conclusion

En somme, il faut retenir que la crise sanitaire du covid-19 et les mesures de lutte du gouvernement algérien affectent significativement les activités des entreprises du secteur privées tant sur le plan de leur fonctionnement que sur leur performance économique et financière.

Les résultats de notre étude nous indiquent une perte globale d'activité de plus de 13% avec pour conséquence une destruction de plus de 100 emplois salariés à la fin décembre 2020.

Les conséquences sont ressenties par les micro-entreprises et les PME même si la situation de ces dernières citées, est beaucoup plus marquée avec des arrêts massifs d'activités et des pertes énormes de chiffres d'affaires. Rappelons que tous les secteurs d'activité de l'économie subissent les effets négatifs de la crise du Covid-19 avec une incidence beaucoup plus remarquable pour le secteur de transport et des services, industrie, économique et enfin l'hébergement et restauration en termes de volume d'activité.

En termes de canal de transmission, il est à noter que certaines mesures de lutte contre la propagation du virus ont un impact négatif sur le chiffre d'affaires et les profits des entreprises. Les mesures citées sont notamment le couvre-feu, la fermeture des frontières, la fermeture des brandes et boites de nuit et le confinement de la wilaya du Bejaia.

Face aux effets négatifs de cette crise sur l'économie, le gouvernement algérien a annoncé un certain nombre de mesures pour aider les entreprises. Il s'agit entre autres de la mise en place d'un fonds de soutien et des dispositions fiscales permettant aux

entreprises de freiner leur déficit de trésorerie en cette période de baisse des activités économiques.

Au regard de l'importance des impacts du COVID-19 sur l'activité des entreprises, les chefs d'entreprises de la wilaya de Bejaia ont formulé des recommandations à l'endroit du gouvernement algérien et des partenaires au développement. Les principales attentes se résument comme suit :

- Rendre opérationnelles les mesures de soutien aux entreprises dans un délai court ;
- Annuler la fiscalité et la parafiscalité des entreprises sur toute la période de la crise du COVID-19 ;
- Approvisionner sans délai le Régime de provision du remboursement des crédits de TVA ;
- Mettre en place une politique d'économie d'impôt pour le soutien des banques ;
- Mettre en place un dispositif de distribution gratuite des masques et gels aux entreprises sur toute la période de la crise du COVID-19 ;
- Faire un déconfinement total de la ville de Bejaia pour une réponse rapide à la crise sanitaire ;
- Réduire les tarifs d'importation des biens et services pendant la période post crise COVID-19 ;
- Suspendre les contrôles de toutes natures au sein des entreprises (report d'impôt, exonération, annulation des dettes fiscales) ;
- Et enfin, créer un fond pour la prise en charge des allocations des travailleurs en chômage technique.

Conclusion générale

La propagation du coronavirus, a impacté largement l'activité économique en Algérie surtout au niveau des entreprises qui ont été considérablement touchées par l'arrivée de cette crise sanitaire. Et suite au confinement qui a été précédé par des mesures préventives l'activité économique a été impactée à travers des multiples canaux de transmissions, principalement l'arrêt de la production, la fermeture des points de vente et l'arrêt de recouvrement interentreprises ainsi que la suspension des opérations du commerce international.

Notre travail a pour objectif de comprendre les difficultés auxquelles les entreprises algériennes sont -elle confrontées à cette pandémie que traverse notre pays, puis dans la wilaya de Bejaia.

Pour la réalisation de ce travail nous avons partagé notre mémoire en trois chapitres : au départ nous avons élaboré un éclairage théorique sur l'environnement Générale des PME. Dans le but d'expliquer les évolutions et les contraintes qui ont subi leurs développements.

Après avoir donné un aperçu sur l'environnement des PME, nous avons procédé à faire ressortir les effets de la pandémie du covid-19 sur l'activité de ses entreprises et de faire étudier la situation de ces dernières en moment de confinement et la réponse des autorités pour aider ces entreprises touchées à se remonter et d'assurer leurs pérennités.

Enfin, nous avons parlé sur l'impact du covid-19 sur le fonctionnement de l'entreprise les PME et TPE en particulier au niveau de la wilaya de Bejaia.

Nous avons également fait une présentation de la wilaya de Bejaia en moments de la crise sanitaire, pour cela nous avons tenté de mesurer par une enquête de terrain dans cette wilaya.

D'après les résultats de l'enquête, nous constatons que la wilaya de Bejaia est l'une des villes les plus touchées par le covid-19 en Algérie, et aucun secteur d'activité économique n'est épargné par cette crise sanitaire.

D'après les données et les résultats de cette enquête, la première évaluation a fait ressortir que les pertes financières enregistrées par certaines entreprises publiques, en raison de la propagation sont trop endommagée, le groupe pétrolier et gazier Sonatrach a perdu 22 milliards de dinars Naftal, une filiale de Sonatrach, a perdu 4 milliards de dinars. Les pertes de

Sonelgaz s'élèvent à 1,2 milliards de dinars. La compagnie aérienne Air Algérie Bejaia a perdu 6,3 milliards de dinars, suite à l'annulation de 4357 vols entre mars et décembre 2020.

L'analyse des activités des entreprises sous toutes ses formes met en évidence la difficulté créée par cette pandémie. Les entreprises en particulier les PME sont confrontées à divers problèmes en raison de la crise, ce ralentissement des activités concerne toute les entreprises, mais son intensité n'est pas le même. du côté de l'offre, ce sont des problèmes de restrictions de mouvement des travailleurs ou une réduction d'offre d'intrants en raison de perturbations de la chaîne d'approvisionnement ; du côté de la demande, ce sont des problèmes de baisse de la confiance des consommateurs ou des arrêts imposés par le gouvernement qui ont coupé l'accès aux clients ce qui confirme notre première hypothèse selon laquelle :les difficultés rencontrées par l'entreprises sont dues à la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a touché notre pays d'une manière rapide ce qui a aggravé la situation financière de l'entreprise.

Il ressort également de notre enquête, que Malgré cette situation revêche, quelques entreprises enquêtées affichent une note positive durant cette même période. Pour ces dernières, la majorité a pu exercer ces activités normalement, seulement 30% d'entre elles sont ouvertes partiellement. Et c'est au niveau de ces entreprises que l'on a observé le plus fort taux d'utilisation des plateformes numériques pour assurer la continuité de leurs activités.

Par ailleurs, la crise n'a pas épargné la trésorerie des entreprises (60%) et leur capacité à honorer leurs engagements (40%). Toutefois, le système d'approvisionnement a résisté : 60% des chefs d'entreprises ont déclaré n'avoir pas subi de détérioration dans ce domaine. Pour les 30% des entreprises qui ont connu une détérioration de leur approvisionnement, le problème réside à l'indisponibilité et à la hausse de coût. Face à ces problèmes de trésorerie, les offres de services financiers arrivent encore à répondre aux besoins de la majorité des entreprises : seulement 30% des entreprises ont déclaré une détérioration des services financiers.

L'épisode de la covid-19 a permis à certaines entreprises de transformer leur mode de travail en intégrant une solution numérique : 10% des entreprises. L'intégration de solution numérique concerne surtout les ventes, l'administration, et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il est à noter que les modes de paiements électroniques n'intéressent que 20% des entreprises.

Parmi les grands changements, l'adoption des mesures barrières a été au centre de la préoccupation des entreprises : un peu plus de neuf entreprises sur dix ont utilisé au moins une

mesure pour leur personnel. La disposition du port de masque (90%), de lavage de mains régulier (80 %) et le respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre (60 %) sont les trois principales mesures appliquées au niveau des entreprises. Environ la moitié utilise parallèlement ces trois catégories de mesures.

En termes d'emploi, 3,6% de l'effectif des emplois au 15 avril 2021, l'équivalent de 200 emplois, se trouve menacé. Sont comptabilisés comme menacés, les employés mis en « congé et/ou chômage technique », ceux dont le départ a été négocié, et ceux licenciés. Il est à noter que l'analyse de l'emploi ne concerne que les entreprises ayant un effectif de l'emploi supérieur à 5, et exclus donc les micro-entreprises, et les 30 derniers jours précédant l'enquête. Pour ces dernières, 13,7% ont été dans l'obligation de procéder au licenciement.

Par ailleurs, selon la forme juridique, une différence est observée entre les entreprises constituées en société et les EI : d'une part, pour les sociétés, l'option est surtout de mettre en congé ou en chômage technique les employés, et d'autre part, les EI préfèrent le licenciement. Selon la taille, les grandes entreprises ont préféré envoyer certains de leurs employés en congé ou en chômage technique tandis que les petites entreprises ont dû procéder au licenciement. Et selon la tranche de CA annuels, si les entreprises à faible CA optent plus pour le licenciement, les autres ont préféré utiliser l'option de mettre en congé ou en chômage technique.

En outre, nous constatons Face à cette situation, les entreprises de la wilaya de Bejaia notamment les PME, les plus touchées encouragent le gouvernement algérien à les soutenir pour préserver leurs activités et les emplois. Parmi les mesures demandées, les entreprises placent comme priorité : l'exonération ou la réduction d'impôts et taxes, le report de paiement d'impôts, un transfert de fonds, l'accès à des prêts à taux subventionné et une subvention salariale. Par rapport aux caractéristiques des entreprises, l'analyse détecte une différence. D'une part, les PME sont les plus à demander un transfert de fonds. D'autre part, les sociétés, surtout les Grandes entreprises, encouragent la subvention salariale, ce qui confirme notre deuxième hypothèse selon laquelle : les petites et moyennes entreprises (PME), sont beaucoup plus affectées par les effets vicieux de la pandémie que les Grande entreprises.

Enfin nous remarquons que l'absence de mesures sérieuses susceptibles de sauvegarder les entreprises en difficulté et de réaliser une relance économique, le prolongement de la crise ne peut qu'aggraver la situation déjà compliquée.

A ce titre, on décline notre vision en trois axes pour préparer la sortie des entreprises en crise, nous pouvons proposer quelques recommandations ;

1. Voir en cette crise inédite “une opportunité. Afin d'engager une Réflexion et un rééquilibrage pour retrouver la croissance, et mettre en place un cadre juridique et un environnement propice au développement de nos entreprises. La demande interne en matière d'équipements sanitaires, industrie de transformation et les services numériques sont des pistes pour commencer à reconstruire l'économie nationale.

2. Mettre l'accent sur la formation et le digital en tant que leviers de transformation. Faire monter en compétence les dirigeants d'entreprises, notamment sur des formations en management stratégique et opérationnel, grâce à des programmes pointus (Executive Education). Encouragez les entreprises à entrer de plain-pied dans la transformation numérique, et les pouvoirs publics à stimuler les écosystèmes de l'innovation dans les secteurs public et privé.

3. Gardez l'espoir et une orientation de croissance. Il faut et surtout pas retarder l'innovation et les investissements, car les études ont montré que le meilleur moment pour croître est lorsque la croissance globale est faible, à condition d'identifier les opportunités et les piliers de développement, afin de façonner dès maintenant l'après crise et construire l'économie de la nouvelle Algérie.

Quelle est donc la perspective des chefs d'entreprises face à cette situation ? Pour la période de juillet à septembre 2021, les dirigeants d'entreprises continuent de prévoir une baisse des ventes ainsi que de l'emploi comparativement à la même période de l'année 2020 : une baisse de 48% des CA et une baisse de 15% pour l'emploi. Le scénario le plus pessimiste prévoit une baisse en glissement annuel de 59% pour les CA et de 4% pour les emplois. Toutefois, le scénario optimiste prévoit une hausse en glissement annuel de 9% des CA et de 29% de l'emploi.

Il faut noter que cet exercice sera mené plusieurs fois cette année, pour permettre d'accompagner les décideurs dans la mise en œuvre du plan d'urgence multisectoriel et de préparer le plan de relance de l'économie.

Bibliographie

Liste des ouvrages :

- Abdou, A.Bouyacoub, A. (2004) .entrepreneurs et PME : approches algéro-françaises. Edition Le Harmattan, Paris, P.12.
- Sadeg, M.-M., Torrés, O.Joyal.A. (2010). la PME algérienne et le défi de l'internationalisation : expériences étrangères, Edition le Harmattan, Paris, P.21.
- Fouad Awada, « Impact de la crise de la covid-19 sur les entreprises francilienne »in : Ouvrage (en ligne), mis en ligne le 26 octobre 2020, consulté le 22 avril 2021.URL :<https://ouvrageEco-covid-web.org/indexhtml>.
- Louis Paul-Delvaux, Bruno Crépon, « impact de la pandémie de covid-19 sur le marché du travail marocaine et réponse publique face a la crise » in : ouvrage (en ligne), mis en ligne le 28 octobre 2020, consulté le 30 mai 2021.URL :<https://ouvrageEco-indicateurs-web.org/banque/index>.
- Chentouf.T. (2008). « les entreprises algériennes », Edition Africain Books, algérie, p.12.

Listes des revues :

- **Si lekhhal K., Korichi Y., Gaboussa A.** (2013), « les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises algériennes N°04, Algérie, pp.30-42.
- Karim, SI LEKHAL, Youcef KORICHI et ALI GABOUSSA, « les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises algériennes n°04,2013 .P30 .
- Journal officiel de la république algérienne N°77, 15 décembre 2001, chapitre 2 articles 4, P5.www.industrie.gov.dz.
- Adair, Bellache.Y. (2012), « emplois et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main d'œuvre », revue région et développement N° :35, France p.132.
- Halim, Zidelkhil.Mouhoubi, A. (2019), « le financement des déficits budgétaires en Algérie : mécanismes et interactions inflationnistes. »Revue d'économie et de statistique appliquée, volume 17, numéro 2, P.204.

Liste des mémoires :

- Kadi, M. (2019). Évaluation des effets des programmes d’investissements publics 2014-2019 et leurs retombées sur l’emploi l’investissement et la croissance économique. Thèse de doctorat en science de gestion, université de Sétif, Algérie.
- Merzouk.F. (2009).les PME et compétitivité en Algérie. Thèse de magistère en science de gestion, université de brouira, Algérie.

Listes des Lois et décrets

- Article 2 du décret exécutif N° 20-207 du 6 Dhoul Hidja 1441 correspondant au 27 juillet 2020, susvisé, relatives à la mesure de confinement partiel à domicile avec aménagement des horaires.
- Décrets exécutifs N°20-69 du 21 mars 2020 relative aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (covid-19), journal officiel de la république algérienne N° 15 du 21 mars 2020.
- Décret exécutifs N° 2021-541 du 1^{er} mai 2021 modifiant le décret N°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l’épidémie de covid-19 dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire.
- Loi N° 21-05 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, journal officiel de la république Algérienne N° 20 du 06 juin 2021.
- Loi N° 17 -02 du 10 janvier 2017relative à la promotion de l’investissement, journal officiel de la république Algérienne N°40 du 03 aout 2017.
- Loi de finance 2020, Parue dans le journal officiel de la République Algérienne N° 32 du 20 septembre 2020.
- Loi N° 01-06 du 14 juin 2001 relative a la création de la PME, Journal official de la république algérienne N°77, 15 décembre 2001, chapitre 2 articles 4, P5.
- Recommandation 2003/261/CE concernant la définition des entreprises, journal officiel de la république algérienne N°C(2003) 1422 du 20/05/2003.

Autres documents

- Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement, bulletin d'information N° 18, Statistique de la PME 2010.
- Revue des mesures d'appui, de facilitation et d'allégement au bénéfice des entreprises et des investisseurs 2016/2017, ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, août 2016.
- rapport sur les mesures de facilitation et d'allégement relatives à L'environnement de l'entreprise et de l'investissement en Algérie prises en 2016-2017.
- Rapport enquête de la covid-19 sur les entreprises en Algérie, 24 avril-2020.
- Direction des systèmes d'informations et des statistiques du ministère de la petite et moyenne Entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information économique N° :28, 2015.
- Données CNAS 2020, cité in bulletin d'information N°36. OP.cit
- Direction des systèmes d'informations et des statistiques du ministère de la petite et moyenne Entreprise et de l'artisanat, bulletin d'information économique N° :28, 2015.
- Centre de documentation de l'économie française, statistiques canada (2011), OMC, union des entreprises pour l'Emergence du Sénégal –UDEES, oxford business group.
- INSP, pandémie du covid-19, situation épidémiologique, rapport N°187, février 2021.

Listes des Sites internet :

- <https://www-algérie360-com.cdn.ampproject.org>. Consulté le, 19/05/2021.
- <https://www-tsa--algérie-com.cdn>, consulté le ,22/06/2021.
- (Coronavirus dans le monde, ‘ « nouveau mesures » : rapport périodiques ‘, mai.05)
- <http://www-daf-mag-fr.cdn.ampproject.org>. Consulté le 21/03/2021.
- <http://www.aps.dz>. Consulté le, 07/07/2021.

- <https://agicap.com>, consulté le, 03/04/2021.
- <https://www.erudit.org.entreprisesendifficultées.dz>. Consulté le 14/05/2021.
- <https://www.lemonde.fr.tableau-dubord-de-l'épidémie-lemonde>. Consulté le 01/07/2021.
- <https://fr.statista.com-nombre-d'infection-par-pays2021>. Consulté le 06/07/2021.
- <https://www.algérie-eco.com-lesPME-et-TPE.COVID-> consulté le 28/04/2021.
- <https://www.journaldunet.com> ,nd=no=<non disponible.
- <https://www.diplomatie.gouv.fr-disposition-particulière-covid-19-->.Consulté le 01/06/2021.
- <https://voyage.gc.ca-conseils-et-avertissemnts-pour-algérie-2021> Nd=no=<non disponible
- <https://www.pay-de-la-loire.ars.sante.fr-gestes-barrières>. Consulté le 04/02/2021.
- <https://www.aps.dz.lf2021:soutien-aux-entreprises-impactées-covid-19> Consulté le 20/06/2021.

Annexes

Annexe N° 1 : Répartition selon les indicateurs épidémiologiques d'évolution des cas incidents d'infections SARS Cov 2 – Algérie au 28/06/2021.

Mois	Cas incidents	Décès	Létalité %	Guéris	Ratio
					Guéris/incidents
Février 2020	1	0	0.0	0	-
Mars 2020	752	51	6.8	46	0.06
Avril 2020	3 230	412	12.8	1 733	0.53
Mai 2020	5 391	203	3.8	3969	0.73
Juin 2020	4 51	259	5.7	4149	0.91
Juillet 2020	16 487	300	1.8	10 640	0.64
Aout 2020	14 094	298	2.1	10 707	0.76
Septembre 2020	7 036	226	3.2	4 936	0.70
Octobre 2020	9 212	228	2.4	4027	0.44
Novembre 2020	25 257	467	1.8	13 422	0.53
Décembre 2020	15 411	325	2.1	13 318	0.86
Janvier 2021	7723	134	1.7	6218	0.80
Février 2021	5753	92	1.6	4694	0.81
Mars 2021	4104	110	2.7	3440	0.83
Avril 2021	5175	172	3.3	3774	0.73
Mai 2021	6905	219	3.2	4731	0.60
Juin 2021	8743	230	3.7	5221	0.87

Source : INSP. Algérie 2021.

Annexe N°2 : population des PME et d'emplois créent dans la wilaya de Bejaia au 31.12.2020.

N°	Branche d'activité	Nombre de PME	Nombre d'emplois
01	Agriculture et pêche	605	2 358
02	Eaux et énergie	4	28
03	Hydrocarbures	0	0
04	Services et travaux publics pétroliers	0	0
05	Mine et carrières	35	504
06	I.S.M.M.E	725	2 621
07	Matériaux de construction céramique	435	1 995
08	Bâtiments et travaux publics	6 821	20 103
09	Chimie caoutchoucs plastique	234	931
10	Industries agroalimentaires	1 029	3 800
11	Industrie textile bonneterie confection	381	640
12	Industries des cuirs et chaussures	18	31
13	Industrie du bois liège papier imprimerie	1 333	2 500
14	Industrie diverses	110	227
15	Transport et communication	4969	7159
16	commerces	6323	10447
17	Hôtellerie et restauration	1320	3341
18	Services fournie aux entreprises	2643	10329
19	Services fournie aux Ménages	2687	4544
20	Etablissements financiers	88	453
21	Affaires immobilières	310	944
22	Services pour collectivités	111	782
TOTAL		30 199	73 737

Source : direction des pme de la wilaya de Bejaia.

Annexe N° 3 : La liste des entreprises enquêtées.

Nom des entreprises	Le secteur d'activité	Effectifs
Entreprises portuaire de Bejaia	Economique	Plus 250 salariées
La compagnie aérienne Bejaia	Transport	50 à 250 salariées
SARL SOPHAC	Industrie chimique et pharmaceutiques	10 à 49 salariées
Hôtel BRAHMI	Hébergements et restauration	10 à 49 salariées
MAK IMMO	Services	10 à 49 salariées
MILLER GRAPHICS	Secondaire	10 à 49 salariées
NAFTAL	Commerce	Plus 250 salariées
CEVITAL	Agroalimentaire	Plus 250 salariées
BEJAIA TOURS	Services	10 à 49 salariées
SONATRACK	Energie	50 à 250 salariées

Source : réalisées par nos soins.

Annexe N°4 : Elaboration d'un Questionnaire.

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
Enquête d'opinion sur :**

***Impact de la pandémie du covid 19 sur la situation
financière des entreprises algérienne***

Réalisée par :

KHELOUFI KENZA

encadrée par :

M^{me} MAHFOUD NACERA

Objectif du questionnaire :

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de master en science de gestion, option finance d'entreprise, nous nous adressons à vous pour vous demander de bien vouloir répondre à ce questionnaire, dans le but de mesurer l'impact du covid-19 sur la situation financière des entreprises afin de cerner votre situation et votre difficultés liées à la crise actuelle de covid-19. Dans l'objectif de mettre en lumière les effets directs de cette pandémie sur l'activité financières des entreprises de la ville de Bejaia.

Nous tenons à vous rassurer que les informations fournies ne seront utilisées que pour des fins scientifiques, et seront dans ce sens purement confidentielles.

N.B. : N'hésitez pas à rajouter vos commentaires pour chaque réponse. Vos remarques, vos critiques et vos propositions sont les bienvenues

I-PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1- Dénomination de l'entreprise :

2- Lieu d'implantation :

3- Année de création :

4- Effectifs :

5- Secteur d'activité :

6- Nature d'entreprise :

II-LA SITUATION DE L'ENTREPRISE AVANT LA PANDEMIE DU COVID -19

1- Combien de salariés votre entreprise emploie-t-elle avant la pandémie du Covid-19 ?

- <5
- 51 – 100
- 101 - 500
- 501 – 1000
- >1001

2-Votre entreprise était – elle en bonne santé financière avant la crise sanitaire ?

- OUI
- NON

III-ETAT DE L'ENTREPRISE EN PERIODE DU COVID-19

1-Comment était la situation financière de votre entreprise durant le confinement ?

- Bonne
- Moyenne
- Faible

2-Avez-vous pu poursuivre votre activité durant la période de confinement ?

- OUI
- NON

Si oui, comment : En présentiel Télétravail

Quel pourcentage de votre personnel est concerné par le télétravail ?

- 1 à 20 %
- 21 à 50 %
- 51 à 100 %

3- En combien de temps avez-vous repris votre activité ?

Moins d'un mois

Moins de deux mois

Plus de deux mois Veuillez préciser ...

3-Quelles sont les principales difficultés que rencontre votre entreprise durant la crise sanitaire ?

.....
.....
.....

4-Y a-t-il des personnes infectées au covid- 19 parmi vos employés ?

OUI NON

Si oui, comment avez-vous réagit à cette situation ?

Arrêt de l'activité

Fermeture du service où la personne infectée intervient

Dépistage de tout le personnel.

Autres.....

5-Etes-vous en mesure de garantir la protection de la santé de vos employés dans votre entreprise durant cette crise ?

Oui

Oui, mais avec des limites

Non

III-IMPACT DU COVID-19 SUR LES ENTREPRISES ET LES SOLUTIONS ENVISAGEES

1-Quel est l'état de fonctionnement actuel de votre entreprise ?

Elevé Moyen Faible

2-Votre activité est- elle impactée par l'évolution de l'épidémie de covid – 19 ?

Oui, elle a augmenté fortement

Oui, elle a diminué fortement

Oui, elle a diminué modérément

Pas d'impact

Oui, à l'arrêt

3-Quelle est l'impact du Covid -19 sur le chiffre d'affaire de votre entreprise réalisé au titre d'année 2020, par rapport à l'année précédente ?

- Diminution de plus de 50 pour cent
 - Diminution de 25 à 50 pour cent
 - Augmentation pouvant aller jusqu'à 25 pour cent
 - Augmentation de 25 à 50 pour cent
 - Augmentation de plus de 50 pour cent
 - l'impact est difficile à estimer.

4-Avez-vous licencié ou prévoyez-vous de licencier des travailleurs en raison du covid-19 ?

- OUI NON

Si oui, quel est le pourcentage de travailleurs licenciés ?

- 1 - 10 pour cent 21 - 30 pour cent plus de 41 pour cent
 11 - 20 pour cent 31 - 40 pour cent

5 Après la relance de votre activité, combien de temps faudrait-il à votre entreprise pour retrouver son niveau de productivité habituel ?

- 1 à 6 mois
 - 6 mois à 1 an
 - Plus d'un an
 - Mon entreprise ne retrouvera pas les niveaux de productivité d'avant la crise.

6- Avez-vous un plan de redémarrage de votre activité ?

7-Quelle sont les contraintes qui entravent la reprise normale de l'activité de votre entreprise ?

8-Votre entreprise a-t-elle sollicité une aide publique ?

- Oui non

Si oui, en quoi consiste cette aide ?

9 - Quelles seraient les solutions aux problèmes relatives à votre entreprise, en plus des mesures prises par l'état ?

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Les différents types d'entreprises en Algérie.

Tableau N°2 : Répartition des PME selon leurs statuts et propriété du capital au 31/12/2019.

Tableau N°3 : Evolution de la population globale des PME en Algérie (2014-2019)

Tableau N°4 : Répartition des PME (personne morales) créées durant 31 décembre 2019, selon la taille

Tableau N°5 : Répartition des PME (personnes morales) par secteurs d'activité au 31.12.2019

Tableau N°6 : Répartition des PME (personnes physique) par secteurs d'activités

Tableau N°7 : Participation des PME à l'emploi Au 31.12.2019.

Tableau N°8 : Evolution de l'emploi des PME en Algérie au 31/12/2019.

Tableau N°9 : PME et création de la valeur ajoutée (hors hydrocarbures).

Tableau N°10 : Répartition Géographique des PME.

Tableau N°11 : Classement de l'Algérie et les pays avoisinants en 2020 selon la banque mondiale.

Tableau N°12 : Coronavirus identifiés chez l'homme.

Tableau N°13 : La situation épidémiologique globale de la covid-19 dans le monde au 28.06.2021.

Tableau N°14 : Situation épidémiologique de covid-19 en Algérie au 12/03/2020.

Tableau N°15 : La situation épidémiologique de l'infection au nouveau coronavirus SARS Cov2- indicateurs épidémiologiques d'un jour et situation globale depuis le début de la pandémie Algérie au 07/07/2021.

Tableau N°16 : Situation épidémiologique globale de la covid-19, infection au nouveau coronavirus SARS Cov2 Algérie au 07/07/2021.

Tableau N°17 : Tests et examens pratiqués par le dépistage d'une infection SARS Cov2-EHOU au 28/06.2021.

Tableau N°18 : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 28juin 2021.

Tableau N°19 : Prévisions de la baisse de la demande et de la consommation.

Tableau N°20 : prévision de la balance commerciale.

Tableau N°21 : Déficit budgétaire (% PIB)

Tableau N°22 : Prévision de l'emploi.

Tableau N°23 : Prévision de taux de chômage.

Tableau N°24 : La répartition des PME au niveau national.

Tableau N°25 : La population des PME privée durant la période (2014-2020).

Tableau N°26 : Répartition des PME par taille.

Tableau N°27 : Répartition des PME selon les secteurs d'activité (Décembre 2020).

Tableau N°28 : La répartition des PME privées selon la taille et secteurs d'activité.

Tableau N°29 : La taille de l'échantillon de notre enquête.

Tableau N°30 : La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.

Tableau N°31 : La taille des entreprises enquêtées selon le nombre de salariées.

Tableau N°32 : Répartition des pertes d'emplois selon le type de chômage. .

Tableau N°33 : Impact sue les indicateurs de performance des entreprises.

Listes des Graphiques

Graphique N°1 : Evolution des PME algériennes durant la période (2014-2019).

Graphique N°2 : Evolution des nouveaux cas et nouveau décès de covid-19 par jour en Algérie.

Graphique N°3 : Répartition du top 15 des Wilayas les plus touchées en termes d'incidences Epidémiologique de l'infection à coronavirus SARS Cov-2-Algérie au 28.06.21.

Graphique N°4 : Evolution du taux de croissance (%) de la formation brute de capital fixe.

Graphique N°5 : Répartition sectorielle du PIB 2019.

Graphique N°6 : Evolution mensuelle des exportations entre 2017 et 2020 en Algérie.

Graphique N°7 : Evolution mensuelle des importations entre 2017 et 2020 en Algérie.

Graphique N °8 : Evolution trimestrielle de la création des établissements.

Graphique N°9 : Situation des entreprises selon la branche d'activité.

Graphique N°10 : Evolution de la demande de produits ou services selon les zones.

Graphique N°11 : Evolution de la production depuis le 20 mars 2020 selon la taille des entreprises.

Graphique N°12 : Evolution de la capacité pour honorer les fournisseurs, des flux de trésorerie et de l'offre de services financiers.

Graphique N°13 : Evolution du chiffre d'affaire de l'année 2020 par rapport à l'année 2019 par secteur d'activité.

Graphique N°14 : Pourcentage des entreprises dont le chiffre d'affaire a augmenté par taille d'entreprise.

Graphique N°15 : Pourcentage d'employés qui ont perdu ou quitté leur emploi par forme juridique.

Graphique N°16 : Taux de réduction horaire par forme juridique.

Graphique N°17 : Les mesures barrières utilisées par les entreprises par forme juridique.

Graphique N° 18 : Taux d'utilisation des plateformes numériques, par taille d'entreprise

Graphique N°19 : Les principales tâches d'utilisation des plateformes numériques.

Graphique N°20 : Les mesures d'appui bénéficiées par les entreprises.

Graphique N°21 : La carte Géographique de la wilaya de Bejaia.

Graphique N°22 : Etat de fonctionnement des entreprises enquêtées.

Graphique N°23 : La mise en place d'un dispositif de protection contre le covid-19.

Graphique N°24 : Répartition des entreprises mise en place « d'un système de travail flexible ».

Graphique N°25 : Répartition des entreprises mise en place « d'un système de travail flexible » par type d'entreprise.

Graphique N°26 : Répartition des entreprises selon la mise en place « d'un système de travail flexible » par secteur d'activité.

Graphique N°27 : Répartition des entreprises selon la « réduction ou modification des horaires de travail » par secteur d'activité.

Graphique N°28 : Répartition des entreprises selon la « fermeture des points de vents /établissements » par secteur d'activité.

Graphique N°29 : Répartition des entreprises selon l'impact immédiat « Arrêt temporaire de l'activité » par secteur d'activité.

Graphique N°30 : Répartition des entreprises selon la « Réduction de l'activité » par secteur d'activité.

Graphique N°31 : Répartition des entreprises selon les impacts liés à l'organisation par secteur d'activité.

Graphique N°32 : Répartition des entreprises selon les impacts liés à l'organisation par type d'entreprise.

Graphique N°33 : Etat de fonctionnement des entreprises enquêtes

Graphique N°34 : Répartition des besoins en trésorerie par type d'entreprise.

Graphique N°35 : Répartition des besoins en trésorerie par secteur d'activité.

Graphique N°36 : Répartition de l'impact commercial par type d'entreprise

Graphique N°37 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux.

Graphique N°38 : Répartition des impacts sur les partenaires commerciaux par secteur d'activité.

Graphique N°39 : Répartition des canaux de transmission par secteur d'activité.

Graphique N°40 : Impact négatif de l'isolement de la wilaya de Bejaia par type d'entreprise.

Graphique N°41 : Répartition des entreprises selon la reprise d'activités.

Graphique N°42 : Estimation des besoins en trésorerie.

Graphique N°43 : Répartition des entreprises selon le besoin de trésorerie.

Graphique N°44 : Les mesures d'appui bénéficiées par les entreprises par forme juridique.

Graphique N°45 : Répartition des entreprises selon la reprise d'activité.

Graphique N°46 : Les mesures d'assistance souhaitées par les entreprises.

Graphique N°47 : Les principales mesures d'Assistance souhaitées par taille d'entreprises

Graphique N°48 : perspective du chiffre d'affaire du juillet-août-septembre par rapport à la même période l'année dernière en pourcentage de l'effectif des entreprises.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	01
CHAPITRE I : L'ENVIRONNEMENT GENERAL DES ENTREPRISES ALGERIENNE	
Introduction.....	04
I-REALITES DES PME ALGERIENNES.....	04
1-Définition de la PME en Algérie	05
2-Aperçu des PME Algériennes et leurs Répartitions.....	06
2.1- Répartition des PME selon leurs statuts juridiques.....	06
2.2-Répartition des PME en Algérie.....	08
2.3-Répartition des PME par secteur d'activité.....	09
2.4-PME Algériennes et emplois	10
2.5-PME Algériennes et Création de la valeur ajoutée.....	12
II- CARACTERISTIQUES ET ENVIRONNEMENT DES PME ALGERIENNES : DES OBSTACLES POUR LEURS D'VELOPPEMENTS.	
1-Caractéristiques des PME algériennes	13
1.1- Des PME Concentrées dans quelques villes du pays.....	13
2.2- Des PME fragiles	14
2- un environnement au développement des PME.....	15
2.1- Le climat des affaires en Algérie	15
2.1.1- Au titre de la création d'entreprises.....	15
2.1.2-Au titre de l'obtention des prêts	15
2.1.3- Au titre de la promotion d'investissements.....	16
2.2- Le poids de l'informel	18
2.2.1- Economie informel pure	19
2.2.2-Economie informel hybride.....	19
Conclusion.....	20

CHAPITRE II : LES EFFETS DE LA PANDEMIE DU COVID-19 SUR L'ACTIVITES DES ENTREPRISES ALGERIENNES.

Introduction	21
I- EVOLUTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19 EN ALGERIE.....	21
1- Apparition de la COVID-19 en Algérie.....	22
1.1- Dans le monde	22
1.2-En Algérie	24
2-Evolution de la situation épidémiologiques en Algérie.....	24
3- les mesures d'urgences prises par les autorités Algériennes.....	30
3.1-Chronologies des mesures prises par le gouvernement algérien.....	30
II-LES CONSEQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE EN ALGERIE.....	34
1- Les conséquences économiques et sociales	34
1.2- Conséquences économiques.....	34
1.2.1-Conséquences Macro-économiques	36
1.2.2- conséquences sur les variables macro-économiques.....	37
1.3-conséquences sociales	40
2-Les entreprises algériennes face à la pandémie du COVID-19.....	42
2.1-Contexte global des activités économiques	42
2.1.1-Echange de biens en Net recul par rapport à l'année 2019.....	43
2.1.2- Régression de la création des entreprises depuis le confinement.....	44
2.2-Impacts de la situation sanitaire sur les entreprises Algériennes.....	45
2.2.1- situation des entreprises au moment de la crise sanitaire.....	45
2.2.2- Les facteurs affectant le fonctionnement des entreprises	47
2.2.2.1-chocs de la demande	47
2.2.2.2 - chocs de l'offre.....	48

2.2.3-Les autres difficultés des entreprises.....	49
2.3-Impacts sur les ventes.....	50
2.3.1-Opinion des entreprises sur le glissement annuel du Chiffre d'affaire.....	51
2.3.2- Caractéristiques des entreprises dont le Chiffre d'affaire a augmentée.....	52
2.4 -Impacts sur l'emploi	53
2.4.1- Les pertes d'emplois.....	53
2.4.2- Réduction du nombre d'heures de travail	55
2.4.3- Embauche et augmentation d'horaire de travail.....	56
2.4.4- Réponse des entreprises à la crise par licenciement	56
2.5- Mécanismes d'ajustements des entreprises	57
2.5.1- Les mesures barrières.....	57
2.5.2- Utilisation des plates formes numériques	58
3- Les solutions envisagées pour soutenir les entreprises en difficultés financières.....	60
3.1- Les mesures fiscales.....	61
3.2- Les mesures prises en matières douanières	62
3.2.1- mesures relatives aux cotisations sociales.....	63
3.2.2- Les facilités bancaires	64
3.2.2.1- Opérations du commerce extérieurs	64
3.2.2.2- Les Financements octroyés aux entreprises.....	65
3.3- Des mesures supplémentaires en faveurs d'entreprises en difficultés.....	68
Conclusion.....	.69
CHAPITRE III : IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE LA VILLE DE BEJAIA.	
Introduction	71

I- L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES AU NIVEAU DE LA WILAYA DE BEJAIA.....	71
 1- Etat des lieux des PME de la wilaya de Bejaia	71
1.1- Le potentiel de la wilaya de Bejaia et activité économiques.....	72
 2- Les PME dans la wilaya de Bejaia : Caractéristiques et Répartition	74
2.1- La population des PME Privés.....	75
2.2- La répartition des PME dans la wilaya de Bejaia.....	75
2.2.1- La répartition de la PME selon la taille.....	75
2.2.2- La répartition de la PME selon les secteurs d'activités.....	76
2.3- La répartition des PME privées dans la wilaya de Bejaia.....	76
2.3.1- La population des PME dans la wilaya de Bejaia.....	77
 3- Méthodologie et organisation de la recherche	77
3.1- Echantillonnage	78
3.2- Objectif et déroulement de l'enquête	78
3.3- Elaboration du questionnaire	79
II- Analyse des Résultats de l'enquête.....	80
 1- Présentation des entreprises enquêtées	80
1.1- La Répartition des entreprises selon la date de création.....	80
1.2- La répartition des entreprises selon le secteur d'activités.....	80
1.3- La répartition des entreprises selon le nombre de salariés.....	81
 2- situation des entreprises da la wilaya de Bejaia.....	82
 3- Impacts du COVID-19 sur les entreprises enquêtées	83
3.1- Impact directe au plan organisationnel.....	83
3.1.1- au plan humain	83
3.1.2- au plan opérationnel	84

Table des matières

3.1.3- Fermeture de points de vente /établissements.....	87
 3.1.3.1- Arrêts temporaire de l'activité	88
 3.1.3.2- Réduction de l'activité.....	89
 3.1.3.3- Réduction po modification des horaires de travail	90
3.2- Impacts sur les indicateurs et les agrégats économiques	92
 3.2.1- Impact sur le Chiffre d'affaire	93
 3.2.2- Impact sur la production/PIB	96
3.3- Impact au plan financier	97
 3.3.1- Impact sur la trésorerie des entreprises.....	97
 3.3.2- Impact sur les relations avec les partenaires commerciaux	98
 3.3.3-Impact sur les commandes des entreprises.....	99
3.4- Canaux de transmission au niveau des entreprises.....	101
 3.4.1- Canaux de transmission et impacts négatifs au niveau des entreprises.....	103
3.5- Reprise des activités et les appuis souhaités par les entreprises.....	104
 3.5.1-Perspectives de la Reprise des activités.....	104
 3.5.2- Estimations des Besoins en trésorerie.....	106
3.6- Les mesures d'assistance.....	107
 3.6.1- Les mesures de soutien bénéficiées par les entreprises enquêtées.....	107
 3.6.1.1- Perspective de la Reprise des activités.....	108
 3.6.2- Les politiques d'assistance souhaitées par les entreprises.....	109
 3.6.2.1- Prévisions à court terme.....	110
CONCLUSION GENERALE.....	113
Bibliographie	117
ANNEXE	121

Table des matières

Annexe 1 : Répartition selon les indicateurs épidémiologiques d'évolution des cas incidents d'infections SARS Cov 2 – Algérie au 28/06/2021.....	121
Annexe 2 : population des PME et d'emplois créent dans la wilaya de Bejaia.....	123
Annexe 3 : La liste des entreprises enquêtées.....	124
Annexe 4 : Elaboration d'un questionnaire	125

Résumé

La crise liée à la propagation du Covid-19 a eu un impact considérable sur l'économie Mondiale. En effet, cette crise sanitaire n'a pas tardé à se transformer en une réelle crise financière, appelant ainsi les gouvernements à faire preuve de vigilance mais également de Flexibilité afin de s'adapter à ce contexte instable.

En Algérie, l'état s'est mobilisé en proposant différentes mesures dès le début de la crise Sanitaire afin de minimiser l'impact de cette pandémie sur la situation financière des entreprises notamment les PME et de préserver la stabilité sociale d'un Côté et le maintien d'une activité stable et durable d'un autre, et ce malgré le ralentissement Que celle-ci a connu.

Ainsi, notre recherche sert à mesurer l'impact de covid-19 sur la situation financière des entreprises pendant l'état de crise Sanitaire en Algérie. Pour ce faire, une étude exploratoire visant 10 entreprises a été conduite afin de mettre la lumière sur les l'impact des mesures Entreprises par l'état algérien pour faire face à cette situation de crise.

Mots clés : Covid- 19 ; situation financière ; entreprises, gouvernement algérien.

Abstract

The crisis linked to the spread of Covid-19 has had a considerable impact on the global economy. Indeed, this health crisis soon turned into a real financial crisis, calling on governments to show vigilance but also flexibility in order to adapt to this unstable context.

In Algeria, the state mobilized by proposing various measures from the beginning of the Health crisis in order to minimize the impact of this pandemic on the financial situation of companies, especially SMEs, and to preserve social stability on one side and the maintenance of a stable and sustainable activity on the other, despite the slowdown that it has experienced.

Thus, our research is used to measure the impact of covid-19 on the financial situation of companies during the state of health crisis in Algeria. To do this, an exploratory study targeting 10 companies was conducted in order to shed light on the impact of the measures undertaken by the Algerian state to deal with this crisis situation.

Keywords: Covid-19, Financial situation, companies, Algerian government.

ملخص

كان للأزمة المرتبطة بانتشار مؤتمر كوفيد-19 أكثر كبر على الاقتصاد العالمي. والواقع أن هذه الأزمة الصحية سرعان ما تحولت إلى أزمة مالية حقيقة، حيث دعت الحكومات إلى اليقظة ولكن أيضاً المرونة من أجل التكيف مع هذا السياق غير المستقرة.

وفي الجزائر، حشدت الدولة جهودها باقتراح تدابير مختلفة منذ بداية الأزمة الصحية من أجل تقليل تأثير هذا الوباء على الوضع المالي للشركات، وخاصة الشركات الصغيرة والمتوسطة. والحفاظ على الاستقرار الاجتماعي من جهة والحفاظ على نشاط مستقر ومستدام من جهة أخرى، على الرغم من التباطؤ الذي شهدته.

وبالتالي، نستخدم أبحاثنا لقياس تأثير كوفيد-19 على الوضع المالي للشركات خلال الأزمة الصحية في الجزائر. وبذلك تم إجراء دراسة استكشافية استهدفت عشر شركات من أجل تسلیط الضوء على تأثير الإجراءات التي اتخذتها الدولة الجزائرية للتعامل مع هذه الأزمة.

الكلمات المفتاحية: كوفيد-19، الوضع المالي، الشركات، الحكومة الجزائرية.